LA TERRE de chez nous

Port Payé à Québec — Trois cahiers — Volume 55, numéro 1 — Longueuil, 23 février 1984



pages centrales

QUÉBEC ET SA FORÊT PRIVÉE

Approche très structurée

p. 21

Lalonde ne livre pas la marchandise

p. 3

Regard sur l'Égypte

p. 8

FRAISE-FRAMBOISES

Vers un plan conjoint

p. 2

Réunion constructive des pomiculteurs

p. 3



Oui, ça coule

Un printemps précoce, gage d'une bonne année pour la production de sirop d'érable! Comme dirait monsieur Chose, ça augure bien, mais on ne saura qu'à la fin de la saison si la récolte a été bonne. Dans la région immédiate de Montréal, c'est depuis le 13 février que les érables coulent. Plusieurs producteurs étaient prêts, les autres ont accéléré le travail pour terminer leurs entailles et profiter de cette coulée hâtive. On dit également que la sève sucrée coulait bien en fin de semaine dernière dans les régions de l'Estrie, des Laurentides, du Richelieu et du sud-ouest de la province. Certains producteurs de la Beauce et Québec auraient également allumé leur feu pour cuire une première coulée. Dans la région de Granby, un producteur avait le 20 février déjà récolté le quart de sa production normale. On peut dire sans risque de se tromper que, pour lui et les autres qui étaient prêts, pour ce faux printemps ce sera une année record.

Sommaire

Actualités	2-3-8-15-21-22
Chronique syndicale	18-19
Classées	25-26-27-28
Clé des champs	24
Courrier M.-Josée	13
Fiscalité	12
Opinion Rurale	5
MAPAQ	6-7
Marchés	31
Vie politique	20

FRAISES ET FRAMBOISES

Première étape vers un plan conjoint

par Victor Larivière

Les producteurs et productrices de fraises et framboises du Québec viennent de franchir une première étape vers un contrôle de leur mise en marché en votant majoritairement pour la mise en place d'un plan conjoint avec des pouvoirs de publicité et de contingentement sur les superficies. Pour le moment, il ne semble pas qu'on soit prêt pour une agence de vente et une résolution en ce sens a été rejetée.

Réunis en assemblée générale annuelle la semaine dernière à Drummondville, 150 des 900 producteurs de fraises et framboises du Québec ont choisi, après deux ans d'existence de leur syndicat, de travailler ensemble pour résoudre leur principal problème, celui de la commercialisation. Reste maintenant à vendre l'idée sur le terrain auprès de tous les producteurs.

Une année difficile

Comme le mentionnait dans son discours, Marcel Desgroseilliers, président du Syndicat depuis les débuts, "la saison 1983 aura été, sans aucun doute, la pire connue depuis vingt ans dans la production de la fraise, tant au niveau des prix obtenus que des baisses de rendement, variant de 20 à 50% en moins. "Les conditions climatiques désastreuses ont déséquilibré le volume d'offre normal.

Une telle année démontre la nécessité d'une promotion adéquate. Mais avec 60 000 $ de budget affecté à la promotion, on se sent un peu limité. On souhaiterait pouvoir amener tous les producteurs à financer cette campagne. Ceux qui y ont contribué en 1983 représentent seulement 45% des superficies en production, soit 1 900 acres. On comptait 4 200 acres en culture en 1981.

Certains déplorent aussi qu'il y ait très peu de publicité pour les framboises qui en auraient aussi besoin. Mais il semble là aussi que les producteurs et productrices de framboises aient peu contribué à financer leur propre production.

La transformation n'est pas une place pour les surplus

La transformation des fraises n'est pas la place idéale pour écouler les surplus de fraises qu'on ne peut pas vendre à l'état frais, contrairement à ce que croient plusieurs producteurs. C'est ce que révèlent les conclusions d'une étude du comité sur la transformation, dirigé par Normand Gauvin, après des rencontres avec les compagnies Vachon, Kraft et Catelli.

L'uniformité des fruits et la régularité de l'offre en quantité industrielle année après année comptent parmi les premières exigences des transformateurs. On recherche aussi des variétés de fraises qui ne se défont pas lors des procédés industriels. La Red Coat et la Bunty, les variétés les plus répandues au Québec, ne répondent pas à ces exigences parce qu'elles ne sont pas assez fermes.

Actuellement, le MAPAQ et Agriculture Canada travaillent à la sélection de variétés adaptées à la transformation. Les premiers résultats de ces expériences ne sont toutefois pas encore concluants: les rendements sont faibles et les plants ne sont pas adaptés au climat.

Les besoins pour la transformation représentent environ 5 millions de livres par année au Québec. Et comme le soulignait Normand Gauvin, "à moins de se regrouper dans une même région, les producteurs ne pourront pas répondre à cette demande." Les compagnies s'approvisionnent surtout à l'extérieur (Espagne, Mexique, Pologne) pour combler leurs besoins. Elles payent le prix international qui se situait aux environs de 50c la livre en 1983.

Il s'agira donc pour les producteurs d'ici, s'ils veulent entrer dans ce marché important de la transformation établir certaines règles de production et de qualité et s'assurer d'un volume industriel avec régularité de l'offre.

Métrique ou impérial

Le système métrique pour la pesée est maintenant obligatoire pour l'autocueillette et la vente directe des fraises et framboises aux consommateurs. Il en va tout autrement pour les contenants servant à la vente en gros: les pintes et les chopines sont encore acceptées. Cela pourrait se prolonger encore plusieurs années puisqu'on a décidé au niveau du Conseil canadien de l'horticulture d'effectuer les changements de système seulement quand les Américains l'auront fait.

Une résolution de l'assemblée annuelle demande au Syndicat des producteurs et productrices de fraises et framboises du Québec d'étudier la possibilité de faire inscrire un poids minimum sur les contenants(crates). Cela éviterait les différences parfois marquées entre ce que chacun considère comme un contenant plein: les acheteurs ayant parfois tendance à exiger un comble au détriment des producteurs.

Trois représentants pour la région de Québec

La grande région de Québec comptera maintenant trois représentants au sein du syndicat, dont un à titre officiel et deux comme observateurs. Ainsi en a décidé l'Assemblée annuelle afin de donner une représentation plus équitable à ce territoire très vaste qui compte trois fédérations de l'UPA. Des amendements à la réglementation du syndicat seront nécessaires pour que les deux observateurs puissent éventuellement siéger avec tous les droits d'un représentant officiel.



Laurent Gaudreault, nouveau président du Syndicat des producteurs et productrices de fraises et framboises, incite, dans son discours de clôture, les personnes présentes à l'assemblée à travailler ensemble pour vendre l'idée du plan conjoint auprès de tous les producteurs.

Nouveaux dirigeants

Les dirigeants régionaux ont choisi Laurent Gaudreault de Lanaudière comme nouveau président du syndicat. Michel Couture de l'Estrie agira comme vice-président et Marcel Desgroseilliers de Saint-Jean-Valleyfield comme membre de l'exécutif.

LES ÉVÉNEMENTS A VENIR.

23 février, 20h00, assemblée générale annuelle du Syndicat de base Chavigny (UPA Mauricie), au sous-sol de l'église Yamachiche.

24 février, 20h00, assemblée générale annuelle du Syndicat de base Haut-St-Maurice (UPA Mauricie), salle municipale, La Croche.

27 février, 20h00, assemblée générale annuelle du Syndicat de base des Chutes (UPA Mauricie), Domaine de l'érable, Ste-Angèle de Prémont.

27 février au 2 mars, cours sur l'organisation générale d'une entreprise horticole (éducation aux adultes), ITAA Saint-Hyacinthe.

28 février, 10h00, assemblée générale annuelle du Syndicat de base Champlain (UPA Mauricie), salle municipale St-Maurice.

28 février, 13h00 à 23h00, séance de consultation régionale sur l'avenir de la forêt privée au Québec, salle des Chevaliers de Colomb, 467, Crémazie, Mont-Laurier.

28 février, 20h00, assemblée annuelle du SGA Beaurivage, salle paroissiale St-Patrice, Beaurivage.

29 février, 20h00, assemblée générale annuelle du Syndicat de base Des Chenaux (UPA Mauricie), Centre communautaire, Ste-Geneviève de Batiscan.

1er mars, journée d'information du CPVQ sur la betterave sucrière, Polyvalente Hyacinthe-Delorme, Saint-Hyacinthe.

1er mars, journée acéricole organisée par la Société d'agriculture de Beauce, cabane à sucre Henri Mathieu, Saint-Victor, Beauce.

1er mars, date limite d'inscription pour l'année 1984-85 aux deux instituts de technologie agricole et alimentaire de Saint-Hyacinthe et de La Pocatière.

1er mars, 13h00 à 23h00, séance de consultation régionale sur l'avenir de la forêt privée au Québec, Sheraton Le Marquis, 131, rue Laurier, Hull.

1er mars, 20h00, assemblée générale annuelle du Syndicat de base Val Mauricie (UPA Mauricie), Bar Salon Le Ravin, St-Boniface.

1er mars, 20h00, assemblée d'information pour les producteurs de porcs de la Mauricie, Hôtel Le Baron, Trois-Rivières.

L'AVENIR de la forêt privée



Le Comité de Consultation sur l'avenir de la forêt privée sera dans notre région.

MARDI LE
28 FÉVRIER
De 13h00 à 17h00
et de 19h00 à 23h00

MONT-LAURIER
Salle des
Chevaliers de Colomb
467 Crémazie

Toute personne intéressée peut soumettre un mémoire au Comité de Consultation ou exprimer son opinion devant le Comité.

SELON L'UPA

Lalonde ne livre pas la marchandise

Les agriculteurs sont peu impressionnés par le contenu du budget de M. Lalonde. Celui-ci s'est vanté à plusieurs reprises au cours de son discours d'avoir "livré la marchandise". Tel n'est pas le point de vue des porte-parole de l'Union des producteurs agricoles.

Les agriculteurs s'attendaient en particulier à ce que, à l'occasion du budget, le ministre des Finances propose des initiatives nouvelles dans le domaine crucial du financement agricole. Ils s'attendaient à ce que le gouvernement fédéral pose un geste pour soulager les agriculteurs qui ont été forcés de réaliser des emprunts à long terme au plus fort de la crise des taux d'intérêts. Ils s'attendaient aussi à ce que le gouvernement fédéral prenne des mesures pour redonner une vitalité à la Société du crédit agricole, organisme fédéral aujourd'hui presque à l'abandon mais qui a, dans le passé, joué un rôle positif et majeur dans le développement de l'agriculture.

Cependant, le ministre Lalonde n'a pas parlé de financement agricole dans son discours. De plus, les porte-parole du monde agricole estiment que le budget contient une injustice majeure pour les agriculteurs: "la politique du 6%-5% est abandonnée, mais demeure en vigueur, à 4% maintenant, pour les prix contrôlés et régis par des organismes qui dépendent du gouvernement fédéral. Le lait de transformation, la production agricole la plus importante au Québec, tombe sous cette catégorie". Selon l'UPA "la politique du 6%-5% n'a jamais eu de sens en agriculture, où les coûts de production varient en fonction des conditions climatiques et de fluctuations très amples du prix des céréales fourragères. L'extension de cette politique pour une autre année pour le lait de transformation n'a aucun sens".

M. Lalonde a fait grand état d'une mesure visant spécifiquement l'agriculture, à savoir la possibilité de transférer jusqu'à 120 000 $ de gains de capital dans un REÉR au moment de la vente d'une ferme. Il ne faudrait pas surestimer la portée d'une telle mesure. Elle n'annule pas l'impôt, elle ne fait que le reporter. Or, il existe déjà des mécanismes d'étalement. Selon M. François Côté de l'UPA, "M. Lalonde ne règle pas le vrai problème, et il le sait très bien: en période d'inflation comme nous avons connue, une augmentation de valeur des biens égale à l'inflation n'est pas un gain réel et ne devrait tout simplement pas être taxée, et c'est ce que les agriculteurs demandent".

La simplification des règles fiscales pour les petites entreprises sont toutefois susceptibles d'être positives pour les agriculteurs.

En résumé, selon l'UPA "le budget de M. Lalonde ne contient aucune mesure susceptible de favoriser le développement de l'agriculture ou de fournir une assistance aux agriculteurs aux prises avec les conséquences de la crise du taux d'intérêt".

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES POMICULTEURS

Réunion constructive

par Louise St-Pierre

Pour la première fois depuis plusieurs années, l'assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs de pommes du Québec s'est déroulée sans heurt à la satisfaction de tous. Suivant le voeu exprimé l'an dernier par plusieurs, les administrateurs ont fait appel à une agence de sécurité pour assurer le maintien de l'ordre. L'allure de certains de ces agents aura sûrement incité les trouble-fête à modérer leurs propos et diminuer leurs interventions. Toujours est-il que tous les points inscrits à l'ordre du jour ont été abordés et que la résolution demandant la levée de l'assemblée a été adoptée à l'heure prévue.

Dans son discours faisant le résumé des points saillants de l'année 83, le président de la Fédération, M. Marcel Mailloux, s'est réjoui du dénouement du dossier du gel des pommiers. Le plan de compensation et de rétablissement de l'industrie pomicole dans l'Est du pays mis en place par le ministre Eugene Whelan lui apparaît le premier pas d'une reprise dans la production et soulagera partiellement plusieurs pomiculteurs aux prises avec des difficultés financières. "La Fédération, a-t-il précisé, n'a pas ménagé ses efforts, ses énergies et cela nous démontre la nécessité d'être regroupés, de faire front commun tant dans l'adversité que dans la réussite."

Si l'aide financière accordée par le fédéral dans le dossier du gel est appréciée des pomiculteurs, ces derniers réclament tout de même un effort du gouvernement provincial. C'est en tenant compte du fait que les producteurs devraient connaître au cours des 5 prochaines années des pertes additionnelles de revenu de 30 à 40 pour cent, les séquelles du gel de l'hiver 80-81, qu'ils réclament une aide complémentaire à celle du fédéral.

Toujours en regard de ce dossier, ils demandent au gouvernement fédéral de rendre admissibles au plan de compensation les producteurs propriétaires d'un verger de 150 pommiers. Actuellement, seuls les propriétaires de 250 pommiers standards et plus y ont droit. On soutient que les petits pomiculteurs subissent un traitement inéquitable et injuste. Dans la région de Québec, quelque 75 pomiculteurs possèdent un verger un peu plus petit que la norme établie.

Par ailleurs, les délégués ont adopté une résolution demandant au gouvernement fédéral d'exempter cette aide financière de 56 $ le pommier de toute forme d'imposition.

Promotion

La Fédération des producteurs de pommes du Québec n'a pas de budget pour faire de la promotion. Et, il lui faut contrer l'importation de pommes étrangères. Devant ces faits, mais après une longue discussion, les délégués ont adopté une résolution de principe établissant une contribution spéciale de 3 $ l'acre pour fins de propromotion.

Cette décision devra cependant être entérinée par les producteurs lors d'une assemblée générale spéciale qui devrait en principe se tenir avant la fin de l'été.

Une conversation avec quelques-uns des opposants à cette résolution mérite d'être rapportée. Ils disent être bien conscients de la nécessité de faire de la promotion pour vendre un produit. Toutefois, ils croient que la Fédération devrait mettre d'abord ses énergies à la formation des pomiculteurs québécois. "On met sur le marché trop de pommes de qualité inférieure. Avant de faire de la promotion, soyons logiques, il faut s'assurer que le produit offert est de qualité," a précisé l'un d'eux.

Autres résolutions

L'actuelle politique du ministère de l'Agriculture en regard de la construction d'entrepôts des pommes ne s'applique que sur des installations déjà existantes. L'assemblée générale demande que cette politique soit modifiée pour qu'elle puisse s'appliquer sur les nouvelles constructions. Si cette politique vise le développement de la production, ont dit les producteurs, il faut posséder des capacités d'entreposage nécessaires à une mise en marché ordonnée.

Une résolution demandant l'adoption d'un règlement autorisant uniquement la vente de pommes d'au moins 2 pouces et demi de diamètre pour toutes les variétés de pommes, excepté la McIntosh, a été rejetée après une longue discussion. Avant son rejet final on a tenté d'y apporter plus d'un amendement. Ce fut peine perdue!

Le président de la Fédération a jugé irrecevable une résolution présentée

suite à la page 31

UNE BONNE AFFAIRE!

CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION pour la "Maison de l'UPA"

Des milliers de solliciteurs ont parcouru les rangs des régions agricoles, ces dernières semaines, pour rencontrer et inciter à souscrire tous ceux et celles n'ayant pu encore participer à la campagne de financement du nouveau siège social de l'UPA, à Longueuil. Malgré cela, il se peut que vous n'ayiez pas été sollicité parce que vous étiez alors absent ou pour toute autre raison. D'où le présent message, pour vous inviter à souscrire.

Est-il besoin de vous rappeler toute l'importance que représente pour l'Union cette démarche auprès des agriculteurs et agricultrices du Québec? Sur le plan professionnel comme sur le plan financier, une contribution volontaire de votre part constitue assurément "UNE BONNE AFFAIRE!".

Vous trouverez ci-dessous un coupon spécial de participation qu'il vous suffit de retourner à l'adresse indiquée, avec votre **chèque ou mandat, à l'ordre de la "Maison de l'UPA".**

UPA

NO UPA _____ (s'il y a lieu) DATE _____

Nom de famille

Prénom

Adresse

Municipalité Code postal

MONTANT SOUSCRIT $_____

☐ CHÈQUE

☐ MANDAT

SIGNATURE DU COTISANT _____

Un reçu officiel vous sera émis

84.2.23

N.B.: Pour une identification rapide et sûre, vous pouvez accoler en place et lieu sur le coupon votre bandeau d'adresse apposé en première page de *La Terre de chez nous.*

Veuillez s'il vous plaît faire parvenir votre souscription au moyen du coupon ci-dessus à l'adresse suivante:

Campagne de souscription
Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec)
J4H 3Y9

UNE BONNE AFFAIRE!

Editorial

par Jacques PROULX



C'est plein de bon sens

Un peu partout, au Québec, on se prépare déjà pour le temps des sucres. Il est encore trop tôt pour savoir si la récolte sera bonne mais nous savons tous déjà que la saison qui commence sera un peu exceptionnelle: elle coïncide en effet avec la tenue d'un important vote visant la mise en place d'un plan conjoint dans cette production qui, plus que toute autre, caractérise l'agriculture québécoise.

Depuis fort longtemps, comme vous le savez, on discutait abondamment de cette question et vous étiez fort nombreux à nous presser, à demander qu'un plan conjoint soit rapidement voté. Divers incidents ont retardé quelque peu l'opération mais l'heure est maintenant venue: dans les jours qui viennent, les quelque 10 000 producteurs concernés seront appelés à se prononcer sur un projet précis d'organisation de cette production.

Pourquoi un plan conjoint pour le sucre et sirop d'érable? Les raisons sont multiples mais quiconque connaît cette production les devinera aisément: prix fluctuants et généralement insuffisants, difficultés de mise en marché et surplus d'inventaire en période d'abondance, contrôle insuffisant de la qualité, manque de recherche pour développer des produits mieux adaptés à l'immense marché international, etc. Pour tous ces problèmes et pour bien d'autres, un plan conjoint — j'en suis profondément convaincu — est la meilleure solution, la solution la plus efficace.

Les producteurs au détail auront peut-être tendance à se sentir peu concernés par ce débat. Ils auraient tort car, eux aussi, ont beaucoup à gagner. Leurs revenus sont intimement liés à ce qui se passe ailleurs dans la production: s'il y a surabondance, s'il y a surplus, tout le monde y goûte; si des efforts de mise en marché permettent d'augmenter les ventes ou de percer de nouveaux marchés, tout le monde en profitera. Un plan conjoint permettra à tous les producteurs, tant en vrac qu'au détail, de stabiliser les prix et de développer de nouveaux marchés.

Les temps ont bien changé: la production de sirop d'érable n'est plus cette activité artisanale et ancestrale où chacun, à chaque printemps, allait à la cabane pour s'approvisionner en sucre pour l'année; c'est maintenant une production permettant d'intéressants revenus et qui peut encore se développer considérablement — le Québec possède le presque monopole de cette production — pourvu que les producteurs choisissent maintenant de se doter collectivement d'un outil leur permettant d'agir plus efficacement sur les marchés. Un outil pour eux, administré et contrôlé par eux: un plan conjoint.

Les producteurs acéricoles du Québec ne doivent plus accepter d'être les victimes d'une mise en marché anarchique et anachronique; en outre, suite aux investissements importants qu'ils ont faits pour moderniser leur production, ils doivent cesser d'être le tampon permettant à l'ensemble de l'industrie de passer à travers les crises qu'elle connaît de façon cyclique. C'est là la raison centrale de notre démarche: permettre à tous les producteurs de travailler ensemble pour être plus forts; permettre à tous les producteurs de prendre leurs affaires en main en vue d'améliorer leur sort, collectivement et individuellement.

En définitive, un plan conjoint pour le sucre et sirop d'érable, c'est plein de bon sens. Tous les producteurs en bénéficieront.

Je vous invite donc à voter et à appuyer le projet qui vous est soumis. Vous avez tout à gagner à le faire. Vous décidez maintenant de ce que sera l'avenir dans cette production. Les résultats seront à la mesure de votre appui: nous avons besoin d'un mandat fort, d'un appui massif de tous les producteurs concernés. Pensez-y.

Point de vue

"Éducation des adultes: 3 millions de $ à l'eau"

par Gilles Besner

Vous vous souvenez de la Commission Jean?

Peut-être pas. Ça fait presque deux ans qu'elle a remis son rapport au gouvernement. Ce rapport proposait la mise en place d'une nouvelle politique québécoise pour l'éducation des adultes.

Pour produire son document, la Commission Jean a consulté de nombreux experts et, surtout, a consulté la population, région par région, par des audiences régionales et nationales, des tables de travail sur des aspects spécifiques et des rencontres directes avec la population.

En plus de produire un projet de politique cohérent, le travail de la Commission a surtout suscité de nombreux espoirs chez plusieurs groupes de la société. Enfin, on voyait clair! Enfin, une structure qui se tient! Enfin, une orientation qui tient compte des besoins et des conditions spécifiques aux adultes!

Ce travail gigantesque s'est échelonné sur deux ans et a coûté 3 millions de $ aux Québécois.

Qu'est-il arrivé à ce rapport depuis deux ans?

C'est un avis publié par le Conseil supérieur de l'Éducation, le 2 décembre 1983, qui nous en informe. Le rapport fut d'abord reçu par un comité formé de six ministres qui devaient soumettre un plan d'action inter-sectoriel pour une éducation des adultes "décloisonnée": *ça n'a rien donné.* L'étude du rapport fut alors confiée au Bureau des sous-ministres de l'Éducation qui forme 16 chantiers de travail pour produire un livre blanc. *Ça n'a rien donné.* Le dossier fut alors remis à un groupe de fonctionnaires qui devaient produire un livre blanc en juin 1983. *On l'attend toujours!*

Et le ministre vient d'annoncer qu'il rendra sa politique publique avant la fin de février. C'est donc dire que la nouvelle politique d'éducation des adultes sera annoncée sans qu'il y ait eu de débat public.

D'ailleurs, que lui restera-t-il à annoncer?

Conforme à une stratégie de plus en plus utilisée par l'actuel gouvernement, le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, annoncera officiellement que ce qui est déjà en place. Excellente façon d'éviter des débats avec la population.

Alors que la Commission Jean proposait le regroupement de tous ceux qui s'occupent de l'éducation des adultes dans un ministère spécifique, ou un office, le sous-ministre de l'Éducation annonçait il y a quelques semaines que la responsabilité de l'éducation des adultes reviendrait à chacun des ministères concernés.

Pour confirmer cette orientation, la disparition de la Direction générale de l'éducation des adultes (D.G.E.A.) est annoncée pour juin prochain, connaissant le même sort que l'équipe d'aide au développement, disparue il y a quelques mois.

De plus, on ne fera plus de distinction entre jeunes et adultes dans l'application de la nouvelle politique de formation professionnelle et les collèges ne distingueront plus les étudiants "réguliers" des étudiants "adultes". Pour le ministre Laurin, le projet d'*éducation permanente* est devenu une réalité tellement vivante au Québec, que nous n'avons plus besoin d'un secteur spécifique pour l'*éducation des adultes*!

Une telle orientation dépouille le Québec de ses principaux lieux de réflexion, de recherche et d'expérimentation de contenus et de pratiques pédagogiques propres aux adultes, difficilement développés au cours des dernières années. Nous risquons, par la perte de ces lieux uniques d'expertise, de nous retrouver 15 ans en arrière!

Parce qu'élément central du plan de relance économique du gouvernement, nous savons que la future politique mettra l'accent sur la formation professionnelle reliée au marché du travail et soutenue par l'apprentissage en industrie. Cette tendance risque de relayer au second rang toute formation générale si nécessaire à tout citoyen qui veut se retrouver dans la société et l'influencer. Elle est même essentielle à la polyvalence professionnelle du travailleur.

Et, que restera-t-il de ce qui s'appelait la formation socio-économique, celle qui permettait à des gens de se regrouper pour étudier des problèmes et travailler à leurs solutions, celle qui est essentielle au fonctionnement d'une société démocratique?

Rappelons-nous que c'est par le biais de ces activités socio-culturelles que l'UPA a souvent réussi à convaincre la D.G.E.A. d'élaborer des activités éducatives qui répondront aux besoins spécifiques des producteurs agricoles.

□

Il est impossible que le réaménagement en cours des structures et l'orientation actuelle soient confirmés sans qu'il y ait discussion publique sur les intentions du gouvernement.

Même si le ministre Laurin se sent pressé par l'adoption des budgets pour la prochaine année fiscale, la population a droit à quelques semaines de plus, après deux ans d'attente, pour réagir au projet du gouvernement.

C'est pourquoi l'UPA demande au gouvernement de tenir une Commission parlementaire sur la future politique d'éducation des adultes au Québec.

L'opinion rurale

Justice est faite à FEDCO

Combien d'énergie dépensée, combien de temps perdu, combien de producteurs ont dû quitter cette production, combien de frais supplémentaires à l'administration de la Fédération. Pour ce petit groupe de producteurs qui n'ont pas voulu respecter une décision de la majorité. Combien pèse lourdement sur vos épaules toute cette responsabilité puisque depuis tant d'années vous avez contourné les règlements pour satisfaire vos intérêts personnels au détriment des autres producteurs. Vous saviez dès le début que l'objectif visé par le syndicalisme agricole avec un plan conjoint, était de maintenir le plus grand nombre possible de producteurs avicoles et ainsi avoir une influence déterminante sur les prix afin d'obtenir une rentabilité dans notre production. Dès le début certains d'entre vous ont contourné les règlements afin d'augmenter leur quota, ce qui empêchait d'autres producteurs d'atteindre leurs objectifs et qui ont préféré abandonner. Nous vous avons vus en assemblée générale voter pour certains règlements, comme par exemple, l'augmentation du prélevé de la douzaine d'oeufs à l'OCCO, alors que vous-mêmes ne respectiez pas cette entente. Vous pouvez vous rendre compte des conséquences de vos agissements, car c'est nous du Québec, avec notre union qui avons donné l'exemple aux autres provinces en s'organisant pour notre survie dans cette production. Vous, vous avez tout fait pour détruire FEDCO, et même certains d'entre vous se sont affiliés ou ont négocié avec des multinationales de l'Ontario, leur permettant ainsi de s'infiltrer au Québec au détriment de nos producteurs.

Oui, chers producteurs dissidents, je me réjouis de cette victoire, mais j'ai aussi beaucoup de peine pour le tort que vous avez fait et qui a eu des répercussions considérables sur beaucoup de producteurs, autant dans notre production avicole que dans d'autres productions. Bien des gens s'inquiétaient de ce qui arriverait de notre FEDCO.

Pour nous du Syndicat des Laurentides, nous avons eu beaucoup de difficultés à faire accepter les règlements de la Fédération. Certains producteurs et directeurs se laissaient influencer par vos gestes, ce qui nous empêche encore d'être représenté sur le conseil d'administration provincial. Vous voyez jusqu'à quel point votre exemple aurait pu nous mener, que serait-il advenu de notre Fédération? S'il avait fallu que la Cour retarde encore de quelques années ce tripotage avec vos avocats qui vous ont défendus.

Je profite de cette occasion, maintenant que tout va rentrer dans l'ordre, pour remercier et féliciter nos dirigeants de la Fédération, surtout ceux de la première heure, comme MM. Ovila Lebel, Claude Bernard et tous les autres. Il serait trop long à en faire l'énumération, pour le courage et la ténacité dont ils ont fait preuve pour affronter un tel obstacle.

Après cette belle victoire pour la Fédération et le syndicalisme agricole, je crois que cela va donner un stimulant à tous nos producteurs du Québec qui ont à travailler avec cet outil, le plan conjoint et une plus grande confiance à ceux qui sont en train de s'en voter un.

Je dis bravo à tous ceux qui nous ont supportés et défendus. Vous savez sans doute comme moi où l'on a puisé cette force..., c'est dans l'Union des producteurs agricoles.

Roger Blais
producteur d'oeufs
Plaisance

Avis aux correspondants

L'opinion rurale vise à donner une tribune à ceux et celles qui désirent exprimer un point de vue sur toute question d'intérêt, reliée de préférence au milieu agro-forestier.

Nous nous réservons le droit d'abréger ou de condenser les lettres jugées trop longues, tout comme nous rejetterons celles de nature diffamatoire ou ayant une saveur manifeste de politique partisane.

Chaque lettre doit nécessairement porter la signature, l'adresse et, si possible, le numéro de téléphone de son auteur.

BASTIEN, DOYON & ASSOCIÉS
AVOCATS
Droit AGRICOLE, TRAVAIL et COMMERCIAL

Michel Bastien, LL.L.
Michel Doyon, LL.L.
Marie-Josée Champagne, LL.B.
Marcel Chartier, LL.L. conseil

BASTIEN, DOYON & ASSOCIÉS
6070 est, rue Sherbrooke
Suite 102
Montréal (Québec)
H1N 1C1

Tél.: (514) 253-0847

LA TERRE de chez nous

Le seul hebdomadaire agricole d'expression française à rayonnement national en Amérique

Fondé en 1929
Propriété de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien,
Longueuil, Québec J4H 3Y9
Tél.: (514) 679-0530

Directeur: Mario DUMAIS
Rédacteur en chef: Pierre COURTEAU
Secrétaire de rédaction: Rosaline D.-LEDOUX
Directeur de la publicité: Bernard DANIS
Représentant à Toronto: Joseph-D. GAGNON
Tél.: Toronto (416) 363-0522

ABC

Publié le jeudi de chaque semaine

***Abonnement:** 1 an, 14 $; 2 ans, 23 $; 3 ans, 29 $*
Chèque ou mandat à l'ordre de La Terre de chez nous et adressé au:
Service du tirage
La Terre de chez nous
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil, Québec J4H 3Y9
(Pas d'argent comptant S.V.P.)

Dépôts légaux:
Bibliothèque nationale du Québec 2e trimestre 1968
Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040 - 3830

Enregistrement No 1051
Courtier de deuxième classe



Un bon ensilage de luzerne...



...mais celui-ci est encore meilleur!

L'ensilage à droite a été traité à l'inoculant d'ensilage* Sila-bac® de marque 1177 de Pioneer.

1. Il a été emmagasiné à un plus haut niveau d'humidité ...63-68% ...alors que ses substances nutritives et son tonnage de matière sèche digestible étaient à leur maximum.
2. À cause de sa fermentation plus rapide et plus efficace, il aura beaucoup moins tendance à couler, à se détériorer et à la chaleur.
3. Il sent meilleur et le bétail le trouve plus agréable au goût.
4. Plus facile à décharger, il dure aussi plus longtemps après avoir été exposé à l'air.

Les différences entre un ensilage non traité et un ensilage traité à l'inoculant 1177 sont peut-être difficiles à déceler à l'oeil nu, mais elles produisent réellement une meilleure nourriture pour votre bétail. Pour savoir dans quelle mesure ces différences pourraient affecter votre élevage, demandez dès aujourd'hui à votre représentant Pioneer de vous fournir tous les renseignements nécessaires au sujet de l'inoculant d'ensilage Sila-bac® 1177.

LE 1177 REND VOTRE BON ENSILAGE DE LUZERNE ENCORE MEILLEUR.



*additif d'ensilage

INOCULANT D'ENSILAGE DE MARQUE
SILA-BAC®

PIONEER HI-BRED LIMITÉE, CHATHAM, ONTARIO N7M 5L1

La limitation de la garantie et le recours qui apparaissent sur l'étiquette font partie des conditions de vente.

Pioneer et Sila-bac sont des marques de commerce; 1177 est une désignation de produit. *Marque déposée dont Pioneer Hi-Bred Limitée, de Chatham (Ontario), est l'usager autorisé.

LE QUÉBEC AGRICOLE

Un nouveau contrôle laitier

☐ ***Un nouveau contrôle laitier, simple et rapide pour les producteurs laitiers non encore inscrits à un contrôle laitier.***

L'importance des contrôles laitiers dans une entreprise laitière n'est plus à démontrer; les preuves sont là, et on peut dorénavant affirmer que les troupeaux inscrits à un contrôle laitier, quels qu'ils soient, exploitent plus efficacement le potentiel de leurs vaches et affichent généralement de meilleures performances.

Au Québec, plus de 8 500 troupeaux sont déjà inscrits à une des options de contrôle laitier, dont 6 300 au PATLQ-régulier. Malheureusement, il y en a autant qui ne pratiquent pas encore de contrôle laitier. Afin d'initier ces derniers aux multiples avantages d'un contrôle laitier, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a récemment mis sur pied une nouvelle version de contrôle laitier: le PATLQ-postal.

Nouveau

Le PATLQ-postal est une refonte du contrôle laitier postal précédent. Outre le fait qu'il s'adresse aussi bien aux éleveurs de chèvres qu'aux éleveurs de bovins, le nouveau PATLQ-postal répond de façon plus appropriée aux besoins des agriculteurs en offrant des informations non seulement sur la production de lait et sur sa composition, mais aussi sur les projections de production, les moyennes mobiles du troupeau et les principaux éléments de régie pour chacune des vaches ou chèvres. C'est un moyen sûr de contrôler la production laitière en vue d'obtenir un rendement optimal de chaque productrice.

Simple

Avec un minimum d'informations que l'éleveur rapporte lui-même sur une feuille de contrôle, le PATLQ-postal fournit mensuellement à l'éleveur, sur un rapport précis et facilement compréhensible, le maximum de renseignements pour tout ce qui a trait à la production et à la gestion de son troupeau.

Rapide

Pour moins d'une minute/vache/mois, l'éleveur peut peser la production de chacune de ses vaches, prélever des échantillons de lait et remplir son rapport.

Mode de fonctionnement du PATLQ-postal

Le PATLQ-postal fonctionne par la poste.

1— Lorsque inscrit, l'éleveur reçoit le formulaire "feuille d'étable — rapport cumulatif", ainsi que les canettes en nombre suffisants pour l'échantillonnage du lait produit par chaque vache (ou chèvre).

2— À sa convenance, le producteur procède au contrôle de son troupeau (nous recommandons un (1) test par mois):
- Il pèse la quantité de lait produite par chaque vache (ou chèvre) à deux (2) traites consécutives (soir et matin).
- Il prélève un (1) échantillon de lait représentatif à l'aide des canettes fournies.
- Il transcirt les résultats sur le formulaire "feuille d'étable — rapport cumulatif".
- Il remplit le formulaire en répondant aux questions ou en inscrivant les nouvelles vaches entrées au troupeau.
- Il retourne, par la poste, les canettes ainsi que le rapport au laboratoire.

3— Sur réception des échantillons, le laboratoire procède à leur analyse pour la teneur en matières grasses et en protéines.

4— Le formulaire "feuille d'étable — rapport cumulatif" est ensuite acheminé au centre de traitement des données pour la compilation des données.

5— L'étape suivante consiste à imprimer les rapports qui sont ensuite expédiés à l'agriculteur.

Son contenu

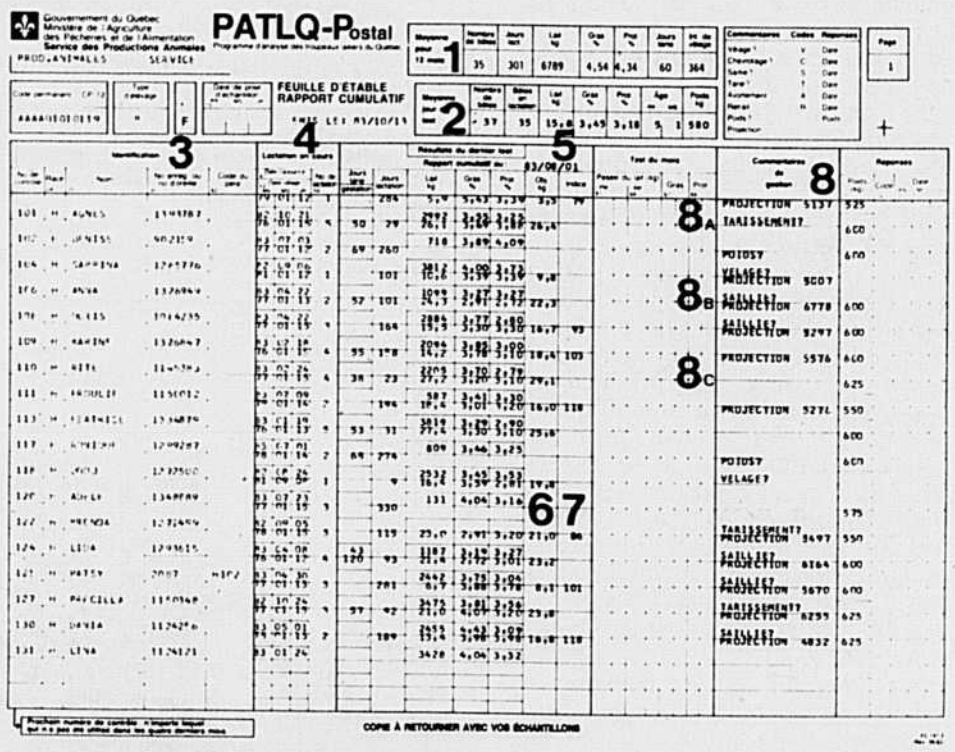
1— **Moyennes du troupeau pour les douze (12) derniers mois:**

a) production annuelle moyenne;
b) durée moyenne des tarissements;
c) intervalle moyen entre les vêlages.

2— **Moyennes du troupeau lors du dernier test.**

3— **Identification de chaque vache (ou chèvre) inscrite au programme.**

4— **Données concernant la lactation courante (date de naissance — date de vêlage et numéro de lactation).**



5— **Résultat du dernier test et données cumulatives.**

a) date du test précédent;
b) quantité de lait produite au dernier test;
c) production de lait cumulative pour chaque vache (ou chèvre);
d) pourcentage de matières grasses au dernier test et pourcentage moyen depuis le début de la lactation.

6— **Objectif de production pour le test suivant.**

Cette donnée permet au producteur de comparer, lors du test suivant, la production de chacune des bêtes avec la courbe normale de production.

7— **Indice de classement de la vache à l'intérieur du troupeau.**

8— **Commentaires de gestion:**

Cette section fournit différentes informations sur le cycle de lactation des bêtes du troupeau. On y retrouve, entre autres, des renseignements tels que la "projection" (8c) (la quantité de lait que devrait produire la vache ou chèvre sur une période standard de 305 jours), ainsi que des questions à répondre concernant le vêlage, le chevrettage, le tarissement, les saillies et le poids de chaque bête (8a, 8b).

Ainsi, par ces questions, l'agriculteur sera informé des vaches (ou chèvres) qu'il aura à tarir ou qui sont susceptibles de vêler (chevroter) dans les semaines qui suivent. De plus, ces questions seront répétées à l'occasion afin de rappeler à l'agriculteur de rapporter les informations demandées (date et code de l'événement).

C'est également dans ces espaces que l'agriculteur rapportera les cas d'avortement ou de retrait du troupeau.

Admissibilité

Le PATLQ-postal est pour toute personne ou organisme du Québec qui possède ou gère un troupeau de vaches laitières (ou chèvres laitières). Ce programme s'adresse particulièrement aux producteurs qui ne pratiquent pas encore de contrôle laitier.

Pour obtenir des informations additionnelles

S'adresser à votre bureau de renseignements agricoles ou au Service des productions animales, Division bovins laitiers, 200-A, chemin Sainte-Foy, Québec, G1R 4X6, téléphone: (418) 643-7597. ■

Évaluation des porcs commerciaux: deuxième test

☐ ***Le principe de l'épreuve est de comparer entre eux des groupes de porcs en provenance d'élevages commerciaux et ce, dans des conditions homogènes de milieu.***

La comparaison s'effectue sur trois groupes de critères: critères d'engraissement (gain, âge à l'abattage, consommation, conversion alimentaire) de carcasse (rendement global, rendement en coupes primaires, classification) et de qualité de viance (pH, couleur, teneur en eau, teneur en gras).

Éligibilité

Tous les éleveurs de porcs commerciaux peuvent s'inscrire. Ils doivent cependant respecter les conditions suivantes:
- Entrer au bâtiment d'épreuve (St-Joseph de Lévis) un groupe homogène d'au minimum 12 femelles à tester.
- Accepter une évaluation de l'état sanitaire de leurs troupeaux.
- Fournir les renseignements sur les géniteurs et assister le technicien lors du choix et de l'identification des animaux à tester.

Frais et intervenants

À la fin du test, l'éleveur participant reçoit le paiement de l'abattoir moins un montant équivalent à la valeur de moulée consommée et aux médicaments utilisés. Le MAPAQ loue le bâtiment d'épreuve et fournit le personnel nécessaire aux différentes mesures. L'Université Laval est impliquée au niveau des mesures de la qualité de la viande. Pour ce deuxième test, la Fédération des producteurs de porcs défraie tous les coûts inhérents aux découpages des carcasses et aux analyses en laboratoire.

Inscription

Le protocole de ce second test est maintenant disponible. L'entrée des animaux sur épreuve se fera les 16, 17 et 18 avril 1984 pour les animaux nés au début de février.

Inscrivez-vous dès maintenant (limite maximum de 20 éleveurs) en communiquant avec:

Division porcine
(Service des productions animales)
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
du Québec
200-A, chemin Sainte-Foy, 1er étage
Québec G1R 4X6
Tél.: (418) 643-7575
Yvan Savoie, agronome ■

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

LE TARISSEMENT:

Journées des sociétés d'horticulture à l'ITAA de Saint-Hyacinthe

☐ ***L'Institut de technologie agricole et alimentaire (ITAA) de Saint-Hyacinthe sera l'hôte, les 31 mars et 1er avril 1984, de deux journées dédiées aux membres des sociétés d'horticulture du Québec.***

Il s'agit de deux journées de vulgarisation pour les amateurs. Les participants pourront également visiter les locaux des étudiants en horticulture ainsi que la présentation de quelques exposants.

Voici le programme de ces journées:

Samedi, 31 mars 1984
Local: Auditorium de l'ITAA
10h00 Inscription
11h00 Les plantes annuelles
12h00 Dîner
14h00 Les plantes vivaces
15h00 Visite de l'exposition
Soirée libre

Dimanche, 1er avril 1984
Local: Auditorium de l'ITAA
09h00 Inscription
10h00 Domestication des plantes indigènes
11h00 Visite de l'exposition
12h00 Dîner
15h00 Démonstration d'art floral
16h00 Encan
17h00 Cocktail

Les frais d'inscription sont de 6 $ pour une journée et de 10 $ pour les deux jours. Il y a pré-inscription en contactant Mme Claire Dragon, ITAA, 3230, rue Sicotte, Saint-Hyacinthe, J2S 2M2, tél.: (514) 773-7401. Il est également possible de s'inscrire sur place. Tous sont les bienvenus. ■

Traitement et prévention de la mammite

☐ ***Plus la production laitière augmente, plus les vaches méritent votre attention soutenue. Il faut donc utiliser tous les outils à notre disposition pour prévenir les maladies.***

But

Cette période de deux mois d'arrêt de la lactation a pour but de permettre à la vache de récupérer, de refaire ses réserves, de reposer sa mamelle en vue de la prochaine lactation. Il ne faut pas oublier que la vache a aussi un travail important à compléter durant cette période, celui d'assurer un bon développement du foetus.

Méthodes

A— **Le tarissement progressif:**
Méthode qui consiste à espacer les traites pendant un certain temps. Elle est encore utilisée pour les vaches qui produisent plus de 8-10 kg par jour, mais considérée comme dépassée pour les autres.

B— **Le tarissement brutal:**
Méthode considérée comme idéale dans les troupeaux modernes mais à condition de suivre certaines recommandations.

a) Pour les fortes productrices, enlever la moulée au moins deux semaines avant la date du tarissement.
b) Pour les sujets difficiles à tarir, réduire l'apport d'eau et donner du foin faible en protéine brute ou même de la paille, trois à quatre jours avant la date de tarissement.
c) La journée du tarissement, changer la vache de milieu; lorsque cela est possible placer dans un endroit où elle ne sera pas stimulée par le bruit des ustensiles ou du système de traite.
d) Regrouper les vaches taries dans un endroit différent de celui des vaches en lactation afin de les surveiller, les alimenter et leur donner les soins particuliers à cette période.
e) Bien vidanger la mamelle lors de la dernière traite et examiner le lait ainsi que le pis pour détecter la moindre trace de mammite.

Pourquoi le tarissement est-il une période à haut risque d'infections?

Plusieurs chercheurs et spécialistes du sujet signalent l'importance de protéger la mamelle durant cette période critique afin de guérir les infections existantes et d'éviter un nombre important de nouvelles infections au début et à la fin du tarissement.

On divise le tarissement en trois phases pour expliquer cette sensibilité accrue au niveau de la mamelle:

1— phase **Début du tarissement.**
Période où la pression à l'intérieur des quartiers est très forte, provoquant souvent l'ouverture du bout du trayon et favorisant l'entrée des microbes.

On signale en plus le fait que le lait, non vidangé deux fois par jour, fournit des aliments en grande quantité aux microbes présents.

Un autre élément à souligner est la baisse de la défense naturelle au niveau de la mamelle durant cette période où la présence de gras, de protéines et de débris cellulaires empêchent les leucocytes de détruire de façon efficace les microbes présents.

2— phase **Intermédiaire**
Période où la glande mammaire devient flasque et le bout des trayons se ferme grâce à un bouchon de kératine. Cette phase est donc à risque très faible.

3— phase **Fin de tarissement**
Période de 2 à 3 semaines où la mamelle se développe. La fabrication du lait est commencée; alors la pression exercée sur le bout du trayon peut le faire ouvrir et permettre aux microbes d'y adhérer et même d'y pénétrer. Ces informations nous soulignent l'importance de placer les vaches taries dans un endroit sec et propre, à l'abri des mouches durant la période estivale, de faire le bain de trayon 15 jours au début du tarissement et 1 semaine avant le vêlage afin de désinfecter et boucher le bout du trayon durant ces moments à haut risque.

Il ne faudrait pas oublier les taures au premier vêlage qui nécessitent les mêmes attentions.

Quel produit utiliser pour le traitement au tarissement?

Utiliser des infusions intramammaires d'antibiotiques à longue action. Le produit est fortement recommandé parce qu'il permet de maintenir une forte concentration d'antibiotiques pendant une bonne partie du tarissement en faisant une seule infusion après la dernière traite.

Cette mesure préventive ajoutée aux autres mentionnées plus haut permet de traiter avec succès certains cas de mammite pratiquement impossibles à guérir durant la lactation et de protéger de façon adéquate votre troupeau contre les nouveaux cas de mammite.

Quels sujets traiter?

A— **Sélectionner les sujets à traiter.**
Vous pouvez choisir cette méthode si vous avez un comptage leucocytaire individuel par vache par mois. Avec cet outil vous pouvez sélectionner et ne pas traiter les vaches qui ont conservé une mamelle saine pendant toute la lactation. En plus, les vaches ayant souffert de mammite durant la lactation sont à traiter au tarissement.

B— **Traiter 100% des vaches laitières.**
Si vous ne répondez pas aux critères de "A" il est bien important de ne pas oublier une vache à la fin de sa lactation.

Si vous sélectionnez à l'oeil ou sur un seul test durant la lactation, les sujets que vous allez oublier de traiter vont diminuer l'efficacité de ce moyen préventif. Il faut aussi noter que l'on traite les quatre quartiers lorsqu'on fait le traitement au tarissement avec des antibiotiques longue action.

Quoi faire des vaches avec une infection au tarissement?

Il est important de retarder le traitement pour vache tarie et faire instituer un traitement pour vache en lactation en n'oubliant pas de vidanger le plus souvent possible cette mamelle malade.

Une fois cette infection sous contrôle, vous pouvez faire le traitement longue action et tarir cette vache.

Dr Claude Tremblay, mv
Services vétérinaires ■

La qualité des grains à la ferme, c'est quoi?

☐ ***C'est sous le thème "La qualité des grains à la ferme, c'est quoi?" que se déroulera la journée d'information à laquelle tous les céréaliculteurs sont conviés, mercredi le 7 mars prochain à l'auditorium de l'Institut de technologie agricole et alimentaire de Saint-Hyacinthe.***

Cette journée est organisée conjointement par la Régie des grains du Québec et les bureaux du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation des régions agricoles 04, 06, 07 et 10.

Quatre sujets seront traités lors de cette journée; durant l'avant-midi, il sera d'abord question de l'ajustement des moissonneuses-batteuses avec monsieur Bertrand Venne, ingénieur et agronome à l'ITAA et monsieur Paul Lamoureux, producteur. Suivra monsieur John Van Loon, coordonnateur du contrôle de l'infestation des insectes à la Commission canadienne des grains à Winnipeg; il entretiendra les céréaliculteurs sur la façon de prévenir les infestations d'insectes dans les grains entreposés.

Dans l'après-midi, monsieur Jean-Guy Quévillon, ingénieur et agronome, d'une firme spécialisée, démontrera comment il est possible d'économiser l'énergie lors du séchage des grains à la ferme. Enfin, monsieur Jacques Champagne, de la direction générale du Génie rural au MAPAQ à Châteauguay clôturera cette journée par un exposé sur l'entreposage et la conservation des grains à la ferme.

Les céréaliculteurs, soucieux de produire des céréales de qualité, ne manqueront pas d'assister à cette journée; celle-ci vise à promouvoir la qualité de la production céréalière au Québec.

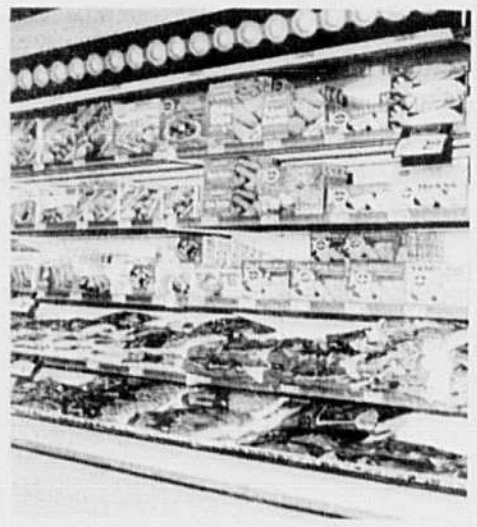
Robert Talbot
Régie des grains ■

NOURRIR LE QUÉBEC

"Les surgelés"

sur les ondes de Télé-Capitale, CFER
dimanche 4 mars à 18h00

sur les ondes de Radio-Québec
mardi 28 février à 19h30
samedi 3 mars à 16h00



Dossier: Cette semaine, Hélène Tremblay, diététiste et quelques consommateurs nous disent ce qu'ils pensent des aliments surgelés.

Cuisine: Céline nous prépare un feuilleté de poisson. ■

Le Québec agricole est publié chaque semaine dans La Terre de chez nous.
La rédaction est faite par la direction des communications en collaboration avec les divers services du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.
Ministre: Jean Garon
Sous-ministre: Ferdinand Ouellet
Directeur des communications: Marcel Thivierge
Secrétaire de la rédaction: François Linteau

Regard sur l'Égypte (1)



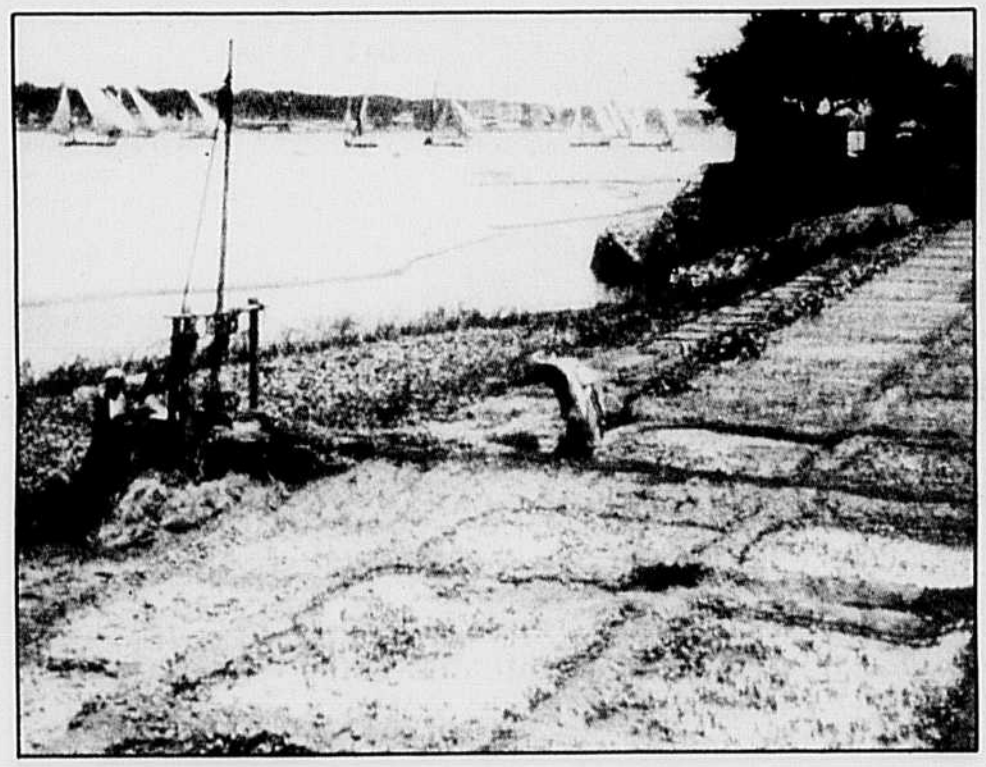
Suite à une invitation de l'Agence canadienne de développement international, le directeur de *La Terre* a participé à un séminaire sur les transferts de technologie qui eut lieu au Caire du 21 au 23 novembre 1983.

Mario Dumais présenta à cette occasion une conférence relatant l'expérience des syndicats de gestion en matière d'utilisation des techniques de gestion et de l'informatique en agriculture.

Dans une série d'articles qui débute aujourd'hui, M. Dumais décrit les impressions ressenties au cours de ce voyage et nous familiarise avec certaines des réalités de l'Égypte.

par Mario Dumais

"L'Égypte est un don du Nil". Le voyageur qui arrive dans ce pays par la voie des airs est en mesure de constater instantanément le bien-fondé de ce dicton. Planches vertes herbacées d'un côté, espace sablonneux brunâtre de l'autre, les deux pays se côtoient, à quelques mètres de distance.



Mécanisme utilisé depuis l'époque des pharaons pour puiser l'eau dans le Nil, encore en usage par certains paysans aujourd'hui.

Ici, l'eau du Nil, amenée par le réseau complexe et impressionnant des canaux, donne vie à terre. Là, c'est le désert. Sans transition.

Le Nil. Le désert. Partout, le désert manifeste sa présence. Il couvre quatre-vingt-quinze pour cent de la superficie de l'Égypte. Un perpétuel brouillard, mélange de pollution et de poussière de sable en suspension, obscurcit l'atmosphère du Caire. Ce brouillard explique les couchers de soleil inoubliables auxquels on assiste chaque jour. Partout, le sable s'infiltre. On en rencontre des amas sur les trottoirs. Aucun objet, aucun espace n'est à l'abri de sa présence envahissante.

Le Nil, le désert, mais surtout la population. Voilà un pays qui compte au-delà de 45 millions d'habitants. La population s'accroît de 100 000 personnes à chaque mois, soit 1 million à tous les 10 mois. Cette population jeune et grouillante s'entasse sur une étroite bande de terre irriguée le long du Nil, dans son delta et dans les villes. À elle seule, la ville du Caire compte plus de 12 millions d'habitants.

Le déplacement de l'aéroport vers l'un des hôtels du centre-ville du Caire plonge le voyageur au sein d'une véritable marée humaine. La circulation s'organise suivant des règles au plus haut point mystérieuses aux yeux d'un voyageur occidental. D'abord, la diversité des êtres et des véhicules qui circulent surprend. Camions, autobus, automobiles, bicyclettes, piétons, chameaux, buffles, ânes, charrettes se côtoient dans une cacophonie totale. Les chauffeurs actionnent continuellement le klaxon de leur véhicule. On comprend vite qu'il doive en être ainsi, vu l'indiscipline qui préside à l'écoulement de la circulation. Aux heures de pointe, le parcours de quelques kilomètres dans Le Caire peut exiger plusieurs heures. La traversée à pied d'une place ou d'une grande rue s'avère une aventure peu banale lorsque le voyageur vit pour la première fois l'expérience, tellement le flot des véhicules et des piétons est considérable.

L'importance de la population et la rapidité de sa croissance se manifestent également par la quantité impressionnante des chantiers de construction résidentielle. Les habitations du Caire sont construites à l'aide de briques fabriquées à partir du limon argileux du Nil. Si l'on quitte Le Caire en direction nord pour emprunter la route qui mène, à travers le delta, vers Alexandrie, on rencontre de nombreux sites où l'on fabrique ce matériau de construction. Mais la plupart des constructions nouvelles se limitent à des structures de béton armé ne comprenant que des planchers et des poutres qui les soutiennent. Aucun mur, aucune porte ou fenêtre ne circonscrivent les espaces. Le dernier étage est toujours préparé en vue d'en accueillir un autre. La construction ne semble jamais terminée. Et dans cette structure de béton, des familles sont déjà établies, souvent avec leur tente. C'est, le soir, un spectacle étonnant de voir des familles regarder la télévision à côté de leur tente dans cette structure squelettique.

Rapidement, le voyageur qui débarque au Caire se rend compte qu'il vit dans un autre monde, sur le plan socio-économique. La puissance et la richesse des forts, le dénuement et la résignation des faibles forment un contraste auquel on est peu habitué. Au centre du Caire, le luxe des grands hôtels forme un contraste avec les maisons en torchis, bâties à quelques pas sur les berges du Nil. Un jardinet et quelques animaux, au cœur d'une ville de 12 millions d'habitants, constituent les moyens de vie de ces pauvres gens. On peut y voir les habitants de ces cabanes arroser leur jardinet en puisant l'eau à la manière utilisée à l'époque pharaonique.

L'Égypte demeure aujourd'hui un pays pauvre. La production nationale brute (PNB) par tête y est, à environ 700 $ américains par année, près de 15 fois inférieure à celle du Canada. Cependant, le pays a bénéficié au cours des années 70 de l'enrichissement des pays arabes exportateurs de pétrole. Surtout par l'exportation de main-d'oeuvre dans les pays du golfe. De 1971 à 1981, l'Organisation pour la coopération et le développement économique évalue à 5,3% le taux de croissance annuel du PNB par habitant, soit l'un des plus élevés de tous les pays à faible revenu. Cette période se caractérise également par une politique d'intensification des rapports économiques avec l'Occident. On désigne sous le nom de "porte ouverte" cette politique. Enfin, l'Égypte demeure la plaque tournante du monde arabe, le carrefour situé aux confins de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie. On perçoit la présence des diverses civilisations qui l'ont marquée. Elle constitue l'un des berceaux de la civilisation et de l'agriculture. On peut distinguer quatre Égyptes qui ont formé la société actuelle. C'est d'abord l'Égypte ancienne, berceau de l'Écriture et de la connaissance scientifique, marquée par le règne des pharaons. Elle est présente matériellement, entre autres, par les temples et les pyramides qui fascinent tous les touristes.

Vient ensuite l'Égypte greco-romaine, avec la conquête d'Alexandre le Grand en 333 avant Jésus-Christ. L'Égypte chrétienne, dont la durée s'étale de 395 après Jésus-Christ jusqu'à la prise d'Alexandrie par les musulmans en 640 a formé l'importante minorité religieuse copte. Enfin, l'Égypte musulmane a fait du Caire la cité qui sert de décor aux contes des mille et une nuits.

CEGEP DE VICTORIAVILLE

Le Cégep de Victoriaville, situé au coeur du bassin laitier de la région 04, annonce son programme qui dure depuis déjà dix ans:

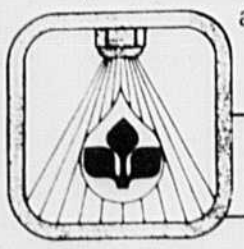
GESTION ET EXPLOITATION D'ENTREPRISES AGRICOLES 152,01

Objectif: Former de futurs gestionnaires agricoles.
Exigence: Un secondaire V réussi (général ou agro-technique).
Date limite d'inscription: 1er mars 1984.
Renseignements: Yves Fecteau, tél.: (819) 758-6401.

La réponse à vos problèmes de plants

AUBERGINES — BROCOLI — CÉLERI — POIREAUX — CHOUX — LAITUE — OIGNONS ESPAGNOLS — PIMENTS — TOMATES

Le Centre horticole Charbonneau vous offre la possibilité d'obtenir des plants de légumes certifiés à moitié du coût de production.



Minimum de commande 5 000 plants
Les plants disponibles en mottes et à racines nues

Pour de plus amples informations,
tél.: **(514) 454-3936 — St-Rémi**

Gouvernement du Québec
Régie des assurances agricoles

AVIS

Céréales de culture commerciale

Conformément à l'article 28 de la Loi sur l'assurance-récolte (LRQ, chap. A-30), avis est donné que la Régie des assurances agricoles du Québec a établi, pour l'année d'assurance 1984, les prix unitaires, les taux de cotisation et d'escompte suivants:

1. **Prix unitaires**
   Avoine, orge et blé
   1) pour toutes les catégories de céréales assurables:
      Option I: 140,00 $ les 1 000 kilogrammes (15% d'humidité)
      Option II: 180,00 $ les 1 000 kilogrammes (15% d'humidité)

2. **Taux de cotisation applicables à la valeur assurée**
   a) Pour les nouveaux assurés: 4%
   b) Pour les anciens assurés: le taux de cotisation est fonction de l'indice de perte et des années d'expérience, selon la grille suivante:

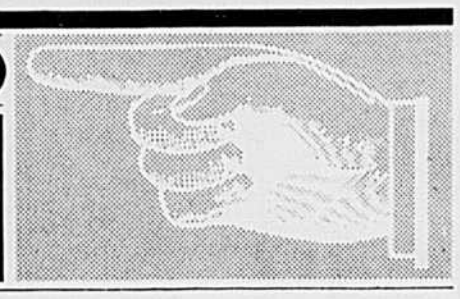
	Années d'expérience								
Indice de perte	**1 an**	**2 ans**	**3 ans**	**4 ans**	**5 ans**	**6 ans**	**7 ans**	**8 ans**	**9 ans**
0,00 — 0,10	3,83	3,67	3,50	3,33	3,17	3,00	2,83	2,67	2,50
0,11 — 0,40	3,88	3,77	3,65	3,53	3,42	3,30	3,18	3,07	2,95
0,41 — 0,70	3,92	3,83	3,75	3,67	3,58	3,50	3,42	3,33	3,25
0,71 — 1,00	4,00	3,99	3,98	3,97	3,96	3,95	3,94	3,93	3,92
1,01 — 1,25	4,07	4,22	4,44	4,66	4,88	5,10	5,32	5,54	5,76
1,26 — 1,50	4,13	4,29	4,58	4,87	5,17	5,45	5,75	6,05	6,35
1,51 — 2,00	4,30	4,59	4,89	5,30	5,73	6,17	6,60	6,70	6,80
2,01 — 3,00	4,57	5,13	5,70	6,26	6,87	7,58	8,30	8,60	9,09
3,01 — 4,00	4,99	5,99	6,98	7,97	8,97	9,96	10,95	11,94	12,94
4,01 et plus	5,28	6,56	7,83	9,11	10,39	11,67	12,94	14,22	15,50

3. **Taux d'escompte**
   Un escompte est applicable sur la cotisation exigible lorsque le producteur signe sa demande d'assurance avant le 31 mars de l'année où la protection sera en vigueur. Cet escompte est calculé à raison de 1,5% par mois complet de paiement par anticipation, sans toutefois dépasser le 31 mars de l'année où la protection sera en vigueur.
   N.B. Les taux de cotisation indiqués ci-dessus représentent la partie payable par l'assuré, soit 50% de la prime totale.

Québec, le 28 décembre 1983

Jean-Marc Lafrance, secrétaire par intérim

L'AGRICULTEUR ET LA LOI



*Me Daniel Ferron**

L'incorporation d'une compagnie

Nombreux sont les agriculteurs qui s'interrogent sur l'opportunité de constituer une compagnie pour exploiter leur ferme. La constitution d'une compagnie comporte plusieurs avantages mais aussi certains désavantages. C'est pourquoi toute décision en ce sens ne doit pas être hâtive. Chacun doit examiner attentivement ses besoins, évaluer le pour et le contre de la constitution d'une compagnie et avoir recours à des experts si nécessaire afin de prendre une décision éclairée sinon la compagnie risque de devenir un fardeau inutile et coûteux. Voyons donc quels sont les principaux avantages et désavantages de la constitution d'une compagnie.

L'avantage principal de la constitution d'une compagnie demeure l'économie d'impôt qui peut en découler. Pour un agriculteur ayant un revenu personnel assez élevé, la compagnie peut devenir un outil précieux de planification fiscale ou successorale. Cependant, pour utiliser le mieux possible cet outil, il est toujours préférable de consulter un comptable et d'examiner avec lui tous les aspects de la question. Toujours en regard du fisc, un autre des avantages importants de la compagnie est que son taux d'imposition demeure en général inférieur à celui de l'agriculteur qui opère sa ferme seul ou en société. Un autre aspect intéressant de la compagnie est qu'elle assure à son ou ses propriétaires une plus grande flexibilité de rémunération, celle-ci pouvant alors prendre la forme d'un salaire, d'un dividende, d'un boni, etc.

Parmi les autres avantages principaux de la compagnie, on se doit de mentionner évidemment la responsabilité limitée des actionnaires. Ceux-ci, en vertu de la Loi sur les compagnies, ne sont responsables que du paiement de leurs actions et ne peuvent être poursuivis pour les dettes de la compagnie, celle-ci étant une entité légale distincte de ses actionnaires. Cependant, en pratique la plupart des prêteurs exigent des garanties personnelles des principaux actionnaires lorsqu'ils font affaire avec des petites compagnies, ce qui réduit à néant cet avantage. Mentionnons également qu'une compagnie bénéficie en général d'une plus grande facilité d'emprunt qu'un individu et que certains programmes gouvernementaux leur sont accessibles. Retenons enfin qu'un seul individu peut constituer une compagnie et en être l'unique actionnaire. De plus, la compagnie, une fois constituée, n'est pas dissoute par le décès d'un ou plusieurs actionnaires, ce qui constitue un avantage certain. La compagnie est donc en principe une entité permanente, ce qui peut faciliter notamment le transfert de la ferme.

Voyons maintenant quels peuvent être les principaux désavantages de la constitution d'une compagnie. Tout d'abord, il y a évidemment le coût. Il faudra en effet avoir recours à des professionnels et payer les frais d'incorporation exigés par le gouvernement. Opérer une compagnie implique aussi qu'il faudra s'astreindre à remplir toute une paperasserie interne (procès-verbaux, règlements, états financiers, etc.) et gouvernementale (documents d'incorporation, rapport annuel, impôt, etc.). Notons à cet effet que la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés oblige toute compagnie à produire un rapport annuel au gouvernement à défaut de quoi elle peut être dissoute par celui-ci.

Du point de vue fiscal, la constitution d'une compagnie comporte plusieurs désavantages. Tout d'abord, celle-ci devra payer une taxe sur le capital. C'est la raison pour laquelle il faudra bien soupeser attentivement les avantages et désavantages fiscaux de la compagnie avant de faire quoi que ce soit. Deuxièmement, les pertes de la compagnie ne peuvent pas être déduites des autres revenus de l'actionnaire, ce qui peut constituer un inconvénient sérieux. Enfin, si les actionnaires retirent un salaire ou un dividende, il y aura double taxation puisqu'ils devront eux aussi payer l'impôt sur ce revenu. Notons également que si la compagnie verse un salaire à ses actionnaires, elle devra se conformer à toutes les lois touchant les employeurs (impôt, assurance-maladie, régie des rentes, etc.).

Enfin, la compagnie est un outil beaucoup plus permanent qu'une société. C'est la raison pour laquelle sa dissolution demeure plus complexe et plus difficile surtout si la compagnie a des créanciers ou si certains actionnaires s'y opposent. En cas de dissolution ou faillite de la compagnie, les actionnaires ne se partageront les actifs de la compagnie, s'il en reste, qu'après paiement des créanciers, fournisseurs et actionnaires privilégiés.

* *L'auteur est notaire et directeur de l'assistance légale à l'UPA.*

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention
et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield
Montréal, Canada, H3G 1X5
Tel.: (514)934 0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION
Telecopier

À VENDRE PAR SOUMISSION

2 camions 10 roues International 1977 et 1978 avec citerne à lait capacité 3 000 gallons

moteur à gazoline MV 446
pneus Michelin 11.00 × 22.5 sans chambre à air

Pour plus d'informations s'adresser à:

M. Gilles Auger
Tél.: (418) 527-2004

S.P.L.Q.
1787, boul. Hamel,
Québec



Armande St-Jean, de Stanstead

Visage de femme

par Rosaline Ledoux

Il y a des femmes auxquelles on a envie de dire: "Comme tu es belle..." Armande St-Jean, de Stanstead est de celle-là. Dans la plénitude de sa trentaine, son intelligence audacieuse, son engagement profond pour la cause des femmes en font l'une des personnalités québécoises les plus attachantes. Ce qui ne gâte rien, Armande est en plus productrice agricole depuis 10 ans. Elle élève 45 chèvres laitières.

Très estimée du public de Radio-Canada alors qu'elle y était reconnue comme l'une des "plus belles voix des ondes", Mme St-Jean a fait les belles heures des émissions: Présent, Contact, Aux vingt heures, Télé-Mag, C'est partout pareil. Elle a préparé deux séries radiophoniques: Vivre au féminin et Nous, les femmes. Elle vient de réaliser un cours multi-média sur les Droits et Libertés de la personne pour Télé-Université. Mme St-Jean explique: "Je me sens encore en deuil de cette carrière de journaliste où je faisais vraiment ce que j'aimais. Mais mes convictions féministes étaient, de l'avis des patrons de la Radio d'État incompatibles avec mon métier. J'ai dû choisir. Je suis devenue alors productrice agricole à temps plein".

Son autre amour

"Oui, mon autre amour, c'est vraiment l'agriculture. Ce n'est pas pour moi un hobby. Ces 45 chèvres que je trais, que je nourris, que j'accouche... c'est ma vie. Je suis installée en Estrie depuis une douzaine d'années. Quand je faisais mes émissions quotidiennes à Montréal, je prenais cinq jours par semaine l'autobus à Magog pour en revenir en fin de journée. Je laissais mon fils à la garderie, ça faisait une moyenne de plus de 1 000 kilomètres par semaine. Mais je n'y vois là rien d'exceptionnel. Que de femmes se plient à ces sortes d'exigences.

Ma mère a dû assumer seule elle aussi la survie de trois enfants. Mon père est décédé quand j'étais très jeune. Artisane dans la fourrure, maman nous a tenus en classe jusqu'à la fin du cours classique. L'Université c'était trop cher. C'est alors que j'ai commencé au journalisme à la Patrie, avec Céline Légaré.

gocier avec celui avec lequel elles partagent tout "on a peur de perdre l'amour de celui avec lequel on négocie." Nous portons le poids de notre infériorité séculaire que j'ai essayé de traduire dans mon livre *"Pour en finir avec le patriarcat"*.

Vous n'en aimez pas le titre. Moi non plus. C'est la seule chose qui n'est pas de moi dans ce livre. Je me suis fait avoir par mon éditeur... Il y a en effet quelque chose de prétentieux dans le fait de vouloir en finir par un livre... d'une oppression, d'une pesanteur millénaire. J'essaie d'expliquer d'une



Il faut avoir la cohérence de ses choix, rien n'arrive tout seul. Mes débuts en agriculture auraient été plus faciles, si je n'avais pas été une femme: femme seule, famille monoparentale, tous les attributs qui rebutent les fonctionnaires de l'Office du crédit agricole. Mais devant leurs refus, j'accepte de développer mon troupeau lentement et j'apprends. Je développe aussi mon capital. J'ai été seule pendant cinq ans, maintenant j'ai trois associées, des femmes aussi. Ça va très bien.

Mais j'ai fortement l'impression d'avoir vécu dans les années les plus difficiles pour la condition des femmes, des années charnières. Ça va débloquer au cours des prochaines décennies, mais je serai arrivée trop tard. Pour les femmes de mon époque, ce fut très dur et beaucoup de portes se sont fermées devant nous.

Mais, de continuer Mme St-Jean, ce qui arrive actuellement aux femmes en agriculture, c'est quelque chose d'exceptionnel. C'est à mon avis le mouvement le plus à l'avant-garde en ce qui concerne la cause des femmes au Québec. C'est la première fois que des femmes en tant que travailleuses professionnelles se regroupent pour se faire reconnaître et améliorer leurs conditions de vie. Elles veulent s'associer à la vie de l'agriculture au Québec.

D'ailleurs ce sont ces femmes qui disent le plus qu'elles "aiment la profession de leur mari". C'est difficile pour elles parce qu'elles doivent nécfaçon globale ce qu'on appelle l'oppression des femmes. Il s'agit d'un système patriarcal, établi sur la planète depuis des siècles. Ce patriarcat nous enferme tous et toutes dans le quotidien à travers l'éducation, la santé, le travail, les loisirs, l'information.

Ce livre m'a pris trois ans de ma vie. Maintenant je me sens prête à m'engager à nouveau de façon active dans un mouvement de femmes. Et le groupe des agricultrices de l'Estrie veut bien m'accepter parmi elles. J'en suis très fière.

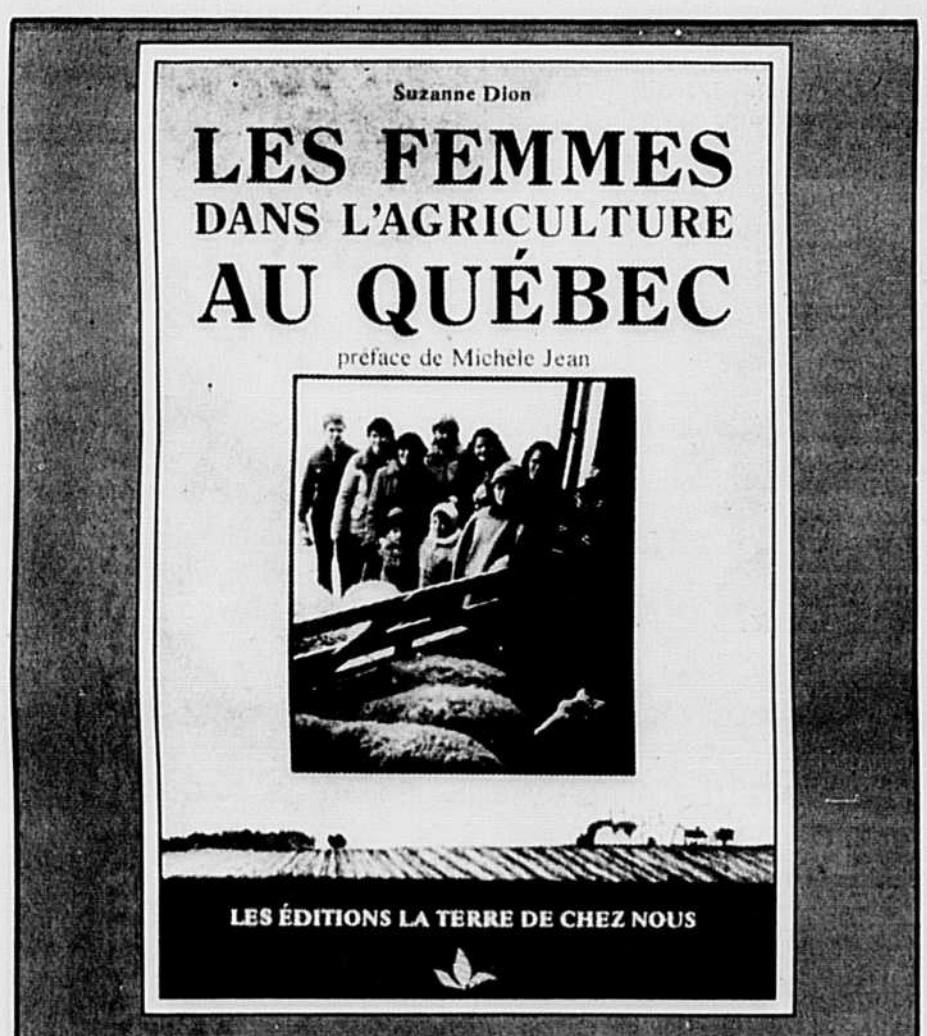
Femmes invisibles

Dans ces journées de rencontre entre pareilles, je fais la connaissance de femmes qui habitent tout près de chez moi et que je n'aurais jamais connues autrement. Nous devons briser notre isolement de femme et nous reconnaître.

C'est un phénomène nouveau que l'on peut constater dans les mouvements de femmes: les femmes s'aiment vraiment entre elles. On peut l'expliquer du fait que les femmes ont pris conscience de ce qu'elles sont véritablement elles-mêmes, des êtres intéressants et capables. Comme elles ne se sentent plus inférieures, elles acceptent facilement les autres femmes avec des qualités qui sont complémentaires aux leurs".

À ma question à savoir si elle avait une fille qu'est-ce qu'Armande vou-

suite à la page 11



Les résultats d'une enquête réalisée auprès de plus de 2000 femmes qui ont exprimé par *La Terre de chez nous* ce qu'elles sont, ce qu'elles font et ce qu'elles veulent.

160 pages, 50 illustrations, où l'auteur analyse ces données inédites et interprète ces renseignements à la lumière de son observation du milieu agricole où elle travaille depuis une dizaine d'années.

***Pour recevoir* Les femmes dans l'agriculture au Québec, *il vous suffit de remplir le coupon et d'y joindre un chèque ou un mandat-poste à l'ordre de* LA TERRE DE CHEZ NOUS *et d'adresser le tout à:* 555 BOUL. ROLLAND-THERRIEN, LONGUEUIL, J4H 3Y9.**

Prière d'indiquer* Les femmes dans l'agriculture *sur le coin gauche de votre enveloppe.

Veuillez me faire parvenir _ _ _ EXEMPLAIRE(S) de:
Les femmes dans l'agriculture au Québec
à 7,95 $ l'unité *(frais d'expédition et de manutention inclus)*

NOM .....

ADRESSE .....

..... **CODE POSTAL** .....

(en lettres moulées s.v.p.)

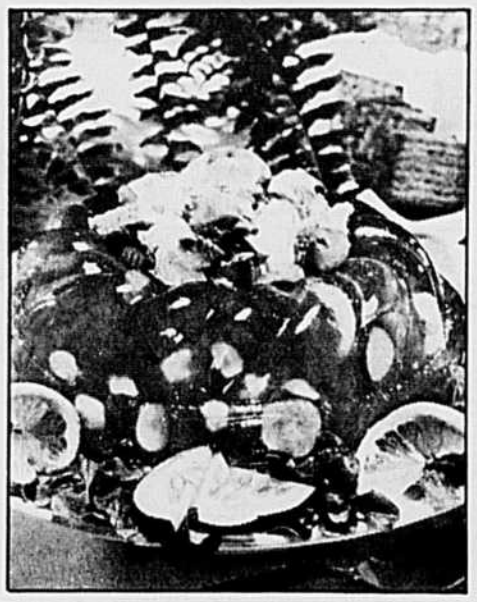
MON NEZ DANS VOTRE CUISINE

Aspic, toujours chic...

Salade au saumon couronnée d'émeraude — *... un anneau rutilant de légumes croquants pris dans une gelée verte, entourant du saumon en conserve, de saveur et texture si délicates.*

Élégante mousse au saumon — *... une belle suggestion-réception, à préparer dans votre moule à la plus jolie forme.*

Aspic poires et saumon — *... un double aspic, digne du dîner ou du buffet le plus chic.*



Quelques trucs pour réussir un aspic:

— toujours rincer le moule à l'eau froide, ou le graisser *très légèrement* d'huile végétale, avant de verser la préparation de gélatine;
— avant d'ajouter les ingrédients solides, il faut attendre que la gelée soit partiellement prise (de la consistance de blancs d'oeufs non battus) afin qu'ils puissent se répartir également à l'intérieur de la gélatine;
— si l'on ajoute des fruits, des légumes, etc., il faut surtout bien les égoutter, car un apport de liquide amollirait la gélatine;
— avant de démouler, passer la lame d'un couteau pointu tout autour du moule, après avoir passé cette lame dans de l'eau chaude. Ensuite, très brièvement, plonger le moule aussi profondément que possible, dans de l'eau *chaude mais non très chaude*. Placer le plat de service sur le moule, retourner, et enlever le moule avec précaution. S'y prendre en plusieurs fois s'il le faut.

SALADE AU SAUMON COURONNÉE D'ÉMERAUDE

2 paquets (3 oz chacun) de gélatine à la lime
2½ tasses de laitue iceberg déchirée gros
⅓ de tasse de radis tranchés fin
¼ de tasse d'oignon vert tranché fin
¼ de tasse de concombre en dés, égoutté
2 boîtes (7¾ oz/220 g chacune) ou 1 boîte (15½ oz/440 g) de saumon
1 tasse de céleri haché fin
½ tasse de mayonnaise
1 cuil. à table de jus de citron
½ cuil. à table de raifort préparé
¼ de cuil. à thé de sel
Laitue

Faire dissoudre la poudre de gélatine dans 2 tasses d'eau bouillante. En brassant, incorporer 1½ tasse d'eau froide. Faire refroidir et laisser se prendre partiellement en gelée. Incorporer laitue découpée, radis, oignon vert et concombre. Verser dans un moule en anneau de 5 tasses, que l'on aura rincé à l'eau froide préalablement. Faire prendre au froid, environ 3 heures. Démouler sur une assiette garnie de feuilles de laitue. Défaire et égoutter le saumon. Mélanger saumon, céleri, mayonnaise, jus de citron, raifort et sel. Déposer à la cuiller au centre de l'anneau de gelée. Garnir de persil, et, si l'on veut, ajouter un radis. Pour 6 personnes.

ÉLÉGANTE MOUSSE AU SAUMON

2 enveloppes de gélatine sans saveur
1 tasse d'eau
1 boîte (10 oz) de soupe crème de tomates
1 paquet (4 oz) de fromage à la crème
½ cuil. à thé de feuilles de basilic
¼ de cuil. à thé de poivre noir moulu
1 cuil. à thé de jus de citron
2 cuil. à thé d'oignon instantané
1 tasse de mayonnaise
¼ de tasse d'olives farcies au piment, tranchées
1 tasse de céleri haché
1 boîte (7¾ oz/220 g) de saumon

Amollir la gélatine dans ½ tasse d'eau. Faire chauffer la soupe et lui ajouter le fromage à la crème. Battre pour obtenir une consistance lisse. Ajouter la gélatine amollie, la ½ tasse d'eau restante, le basilic, le poivre, le jus de citron et l'oignon. Faire refroidir pour laisser la gelée prendre partiellement. Incorporer mayonnaise, olives et céleri. Égoutter le saumon et l'émietter. Incorporer au mélange précédent puis verser cette préparation dans un moule de 5 tasses, préalablement rincé à l'eau froide. Faire prendre au froid. Pour 6 à 8 personnes.

ASPIC POIRES ET SARMON

Étage 1

1 paquet (3 oz) de gélatine saveur de céleri
1 tasse d'eau bouillante
1 tasse d'eau froide
2 cuil. à thé de jus de citron
1 boîte (7¾ oz/220 g) de saumon

Faire dissoudre la gélatine dans l'eau bouillante. Ajouter l'eau froide et le jus de citron. Mettre au froid pour faire prendre partiellement. Fouetter la gelée pour faire mousser. Égoutter le saumon et l'émietter, puis l'incorporer à la gelée fouettée. Verser dans un moule en anneau à hauts rebords, contenance 7-8 tasses, après l'avoir rincé à l'eau froide. Faire bien prendre au froid.

Étage 2

1 paquet (3 oz) de gélatine saveur de céleri
1 tasse d'eau bouillante
1 boîte (19½ oz) de demi-poires
½ tasse d'amandes effilées

Égoutter les poires, gardant 1 tasse du sirop. Dissoudre la gélatine dans l'eau bouillante. Ajouter le sirop de poires et le jus de citron. Faire prendre partiellement, au froid. Couper les poires en morceaux, pour obtenir ½ tasse. Les incorporer, avec les amandes, dans la gelée. Verser la préparation par-dessus l'étage déjà pris dans le moule. Faire bien prendre, au froid, environ 3-4 heures. Démouler sur un nid de laitue et garnir le plat des demi-poires qui restent. Pour 10 personnes.

Visage...

suite de la page 10

drait pour elle, cette dernière répond: "Rien d'autre que ce que je veux pour mon fils de neuf ans: que sa personnalité se développe au maximum, qu'il puisse choisir sa vie, sans être encarcané dans des rôles prévus d'avance, dans des tâches de tourine".

Armande est un être d'une grande sensibilité. Toujours inquiète avant de présenter un exposé: "Je tremble en dedans devant un public. Pas comme animatrice, mais quand je dois donner un témoignage, je voudrais tellement être bien comprise.

Les femmes en agriculture continuent d'être de grandes invisibles. Personne ne nous voit partir pour l'étable le matin à 5h30, revenir à la maison pour préparer les enfants pour l'école, organiser les repas, faire le ménage, retourner aux bâtiments pour soigner les animaux. C'est une sorte de couloir invisible qui va de la cuisine à l'étable. Et tout le monde confond facilement notre travail professionnel avec notre rôle séculaire de ménagère.

Les femmes en agriculture qui militent actuellement ont repris le fil des batailles qui avaient été livrées par d'autres femmes, depuis celles qui ont lutté pour le droit de vote, en passant par les pionnières de l'Aféas, de l'Association des femmes collaboratrices. Il faut que nous inventions des structures qui nous conviennent, que nous ayions l'imagination et la persévérance pour trouver les moyens de nous négocier une vie professionnelle. De plus en plus, on se rend compte que la ferme ne marcherait pas comme elle marche, si nous n'étions pas là. C'est cela qu'il s'agit de faire reconnaître."

Question de choix (9)

Et après?

par Marthe Gaudette

Une fois la décision prise de former un couple, avec telle personne, tout reste à faire, ce n'est pas un aboutissement, mais un point de départ. Former un couple, c'est comme créer un être fragile qu'on prend en charge et qui ne sera jamais autonome. La survie du couple et sa bonne santé dépendent toujours du comportement des individus qui le composent, sans répit.

Par ailleurs, le couple aidera sans doute l'individu à être plus heureux. Mais il y a deux individus. Il peut arriver que ce qui semble favoriser l'épanouissement de l'un, ne favorise pas nécessairement l'épanouissement de l'autre, ou celui du couple: il y a là un équilibre parfois difficile à atteindre et à maintenir.

Une fois qu'on a décidé d'aller de l'avant, je ne crois pas qu'on doive continuellement se remettre en question, ou remettre le couple en question; au contraire, je serais partisan de la non-remise en question pour des périodes déterminées: cette attitude me semble plus positive et plus productive. Cependant, c'est à toute minute qu'il faut être vigilant et s'interroger sur la qualité de son propre comportement vis-à-vis l'autre: Qu'est-ce que je fais pour aider l'autre à être plus heureux? Qu'est-ce que je fais pour favoriser la vie saine de ce couple, par lequel j'espère être plus heureux?

C'est à toute minute qu'il faut être ouvert au dialogue et même prêt à le provoquer, au besoin. Souvent, des gens qui m'expriment leurs attentes vis-à-vis l'autre personne me parlent de cette aptitude au dialogue. Je crois qu'ils ont bien raison. Mais la tradition de la parole n'est pas très longue chez nous, et surtout au chapitre des sentiments on est peu habitué à s'exprimer. Tant les hommes que les femmes, et peut-être moins les hommes. Un mot, une brève explication peuvent parfois dissiper un petit malentendu qui sans cela pourrait dégénérer en grave mésentente: les grandes difficultés dans un couple commencent rarement avec grand fracas. Si on réussit à régler, au jour le jour, les petits accrochages, on a plus de chances de faire un plus long chemin sans accidents graves.

Toutefois, on ne peut attendre de solution unique, valable pour tous et chacun: il n'y a pas deux individus semblables, et encore moins quatre, et il n'y a pas deux couples pareils. C'est à chacun de travailler à mieux se connaître, à mieux connaître l'autre, à mieux respecter l'autre, à mieux aimer l'autre, et à être mieux aimé.

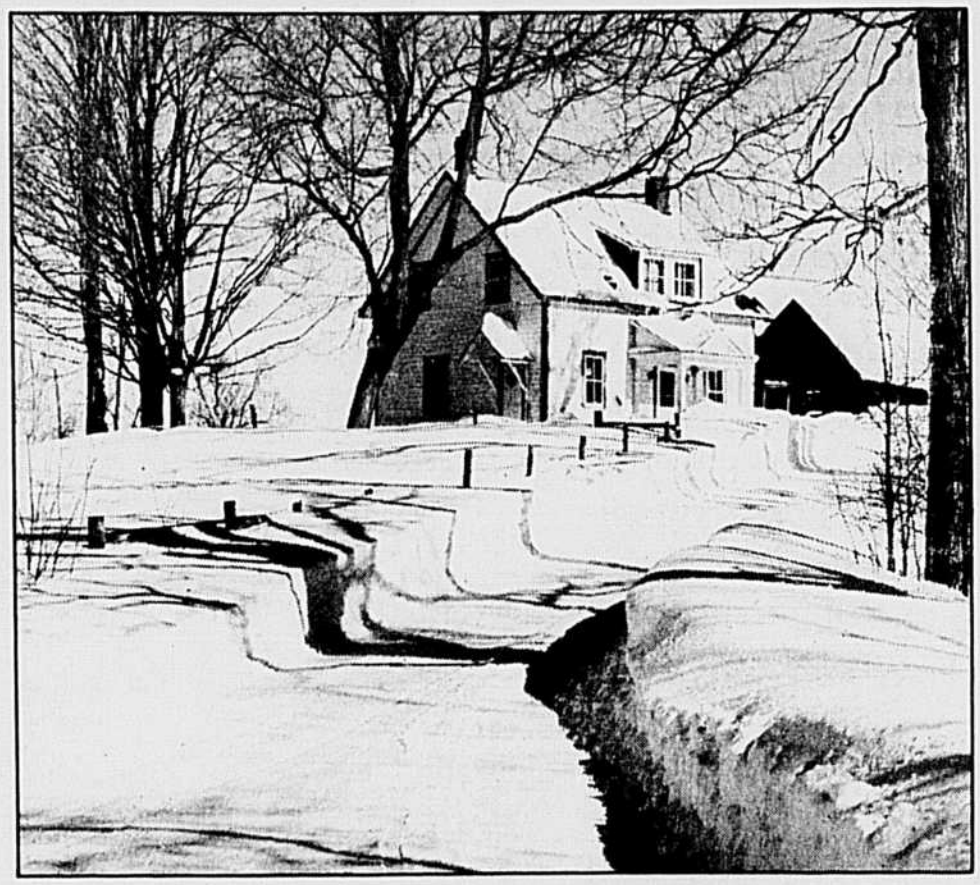
De la qualité de l'amour dépend la qualité de la vie. Bon amour et longue vie à tous.

Tous droits réservés



FISCALITÉ ET COMPTABILITÉ en agriculture

par Léonard Labrie, r.i.a. *



Destruction de documents

Le sujet auquel nous vous entretiendrons aujourd'hui n'est pas un sujet qui vous préoccupe outre mesure mais qui, par contre, est présent dans chacun de vos foyers, vous qui êtes producteur agricole.

Le ministère du Revenu de par sa loi sur les impôts oblige chacun de vous, en tant qu'agriculteur, à tenir des livres de comptes et registres, y compris un inventaire annuel, à votre lieu d'affaires ou de résidence, ou tout autre lieu désigné par lui. Ces livres et registres sont tenus dans le but de vous aider à déterminer le montant des impôts que vous devez payer lors de votre déclaration; le même principe s'applique lorsque vous avez droit à un remboursement.

Par conséquent, ceci vous amène à accumuler divers documents ou factures qui font que quelques années après, vous vous retrouvez avec une accumulation de paperasse qui encombre, à un moment donné, votre sous-sol ou d'autres pièces dans lesquels vous devez les conserver. Le fait de conserver ces documents peut vous être utile à un certain moment si vous en avez besoin comme pièces justificatives dans le cas où l'un de vos créanciers vous réclamerait un montant soi-disant pour une facture impayée ou autres. Vos documents, chèques ou copies de factures serviront à prouver le contraire.

Les mêmes pièces justificatives peuvent aussi servir dans le cadre d'une vérification que le ministère du Revenu pourrait faire dans votre dossier. L'objectif visé par le Ministère au moment d'une vérification est de contrôler si les montants déclarés ou factures amenées à l'appui des dépenses réclamées sont véridiques. Il vérifie de plus s'il n'y a pas eu d'omission dans la déclaration des revenus et dépenses réclamés qui sont de nature non admissibles. Le fait d'avoir en main tous les reçus ou autres documents de nature à prouver la véracité des faits est un atout en votre faveur.

Il est bon de savoir que le Ministère peut imposer de tenir des registres et dans ce cas, il exercera une surveillance plus étroite des documents.

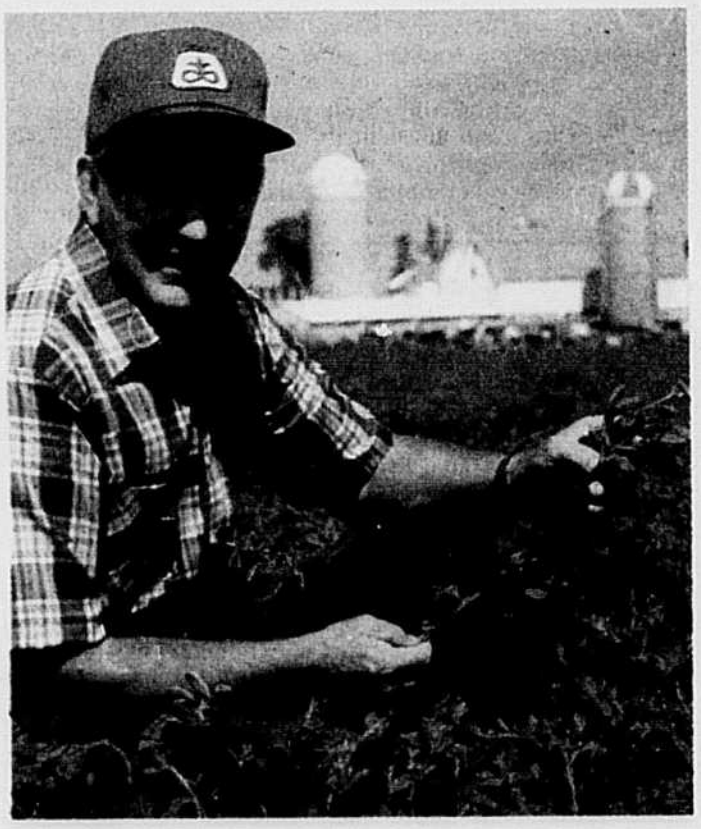
À ceux qui ont présentement de vieux documents qui prennent beaucoup de place dans leur maison, le ministère du Revenu vous accordera l'autorisation de les détruire sur une demande écrite de votre part. Cette autorisation sera sous forme écrite et devra être gardée précieusement, car le Ministère ne garde dans ses dossiers aucun duplicata de ces autorisations et vous pourriez être obligé de la fournir sur demande.

Par la même occasion, j'aimerais vous souligner que si vous faites l'objet d'une vérification et que suite à celle-ci, un nouvel avis de cotisation était émis et que vous soyiez en désaccord, vous avez quatre-vingt-dix (90) jours pour vous y opposer et rétablir les faits. Ce même délai s'applique lorsque vous recevez votre avis de cotisation à chaque année, lors de votre déclaration d'impôt.

Toute demande concernant le sujet traité dans la présente chronique ou toute suggestion sur un sujet de chronique peut être adressée à "Fiscalité et comptabilité en agriculture, La Terre de chez nous, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil, Québec J4H 3Y9.

*** L'auteur est directeur du Service d'impôt et de comptabilité à la Fédération de l'UPA de la Mauricie.**

"Pour plus de protéines à l'acre, ces luzernes sont vraiment imbattables."



Lorsque vous semez de la luzerne, vous prenez une décision qui affectera la productivité de votre troupeau pendant des années à venir. La luzerne est, après tout, la principale source de protéines de vos vaches. C'est pourquoi le choix de la semence est tellement important pour la rentabilité globale de votre ferme. En plus de résister aux rigueurs de l'hiver, ces deux luzernes Pioneer® donnent des récoltes riches et abondantes qui devraient améliorer votre situation financière.

532
Une luzerne remarquable à maturation précoce qui tolère la flétrissure bactérienne, en plus d'offrir une repousse rapide et des quantités élevées de fourrage riche en protéines.

524
Une luzerne à tiges fines à maturation moyenne qui offre un potentiel de rendement fantastique, une excellente résistance à l'hiver et une longue durée utile dans les champs.

PIONEER.
PIONEER HI-BRED LIMITÉE, CHATHAM, ONTARIO N7M 5L1

La limitation de la garantie et le recours qui apparaissent sur l'étiquette font partie des conditions de vente.

Pioneer est une marque de commerce; les numéros identifient les variétés. ®Marque déposée dont Pioneer Hi-Bred Limitée, de Chatham (Ontario), est l'usager autorisé.



Le courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée.

Ouvrir ses yeux

Je suis une épouse de 40 ans, mère de 3 enfants. En réponse à Philippe: "Bénédiction plutôt que sacrement?", je trouve cela bien triste que deux personnes aboutissent au divorce après avoir été mariées devant Dieu et les hommes en promettant au conjoint de l'aimer pour le meilleur et pour le pire. On ne fait plus d'efforts aujourd'hui, on veut la facilité. Ça ne marche plus, on divorce. Quelle erreur! Trop de personnes optent pour le mariage sans préparation et surtout sans maturité. Réfléchissez un peu avant de poser un tel acte. Ce n'est pas un court mariage à l'essai qui fera que deux personnes pourront ou non s'accorder ensemble.

C'est à mon avis beaucoup d'amour dans son coeur, de la compréhension, de la disponibilité à l'écoute du conjoint et beaucoup de maturité affective qui fait qu'un mariage peut réussir et pourquoi pas durer toute la vie? Avant de s'engager pour la vie, j'aimerais dire aux jeunes d'aller vivre une expérience de réflexion chrétienne d'une fin de semaine. Dans mon cas, j'ai vécu "La rencontre" avec mon ami à un moment de notre vie où nous hésitions beaucoup à nous engager. Ce fut pour nous un nouveau départ car nous avons décidé à ce moment-là de nous engager dans le mariage non pas seuls avec nos faiblesses et nos limites, mais en y mettant Dieu dans nos vies et en vivant son Évangile. Jésus a dit: "Je suis le Chemin, la Vérité, la Vie". Ne cherchons pas ailleurs, c'est Jésus le vrai chemin qui mène au bonheur et il n'a jamais voulu le divorce. Ça fait près de 10 ans que je chemine dans la foi avec mon époux et je vous assure qu'il est impensable à un couple qui vit l'Évangile de divorcer. C'est bien triste à dire, mais tous les couples que nous connaissons qui sont arrivés au divorce avaient laissé de côté toute pratique religieuse et se faisaient une religion bien à eux en y excluant le principal. N'est-ce pas l'erreur de beaucoup de gens?

Vous dites Philippe que l'Évangile a été écrite par les hommes, mais vous oubliez de dire que Jésus avant de monter au ciel a promis aux siens de leur envoyer son Esprit-Saint et c'est sous l'inspiration de cet Esprit-Saint qu'ils ont pu écrire ce livre merveilleux qu'est le Nouveau Testament. D'ailleurs toute la sainte Bible est une inspiration divine. Philippe, vous semblez frustré et révolté en disant: "qu'on cesse de nous bourrer le crâne et la conscience de menteries et de nous faire croire à l'enfer". Malheureusement trop de gens pour se déculpabiliser ne veulent plus croire ni au ciel ni à l'enfer et ils se ferment les yeux et les oreilles et tombent vite dans les ténèbres. Ouvrez-les vos yeux et vos oreilles, c'est Jésus la Lumière du monde. Aujourd'hui, je lisais un passage dans un livre inspiré, voici: "Ne dites pas: une fois que je suis mort, tout est fini". Non. Tout commence. L'autre vie n'est pas un abime sans pensée et sans souvenir de ce que l'on a vécu, ni non plus sans aspiration vers Dieu, telle que vous l'imaginez. L'autre vie est une attente bienheureuse pour les justes, une attente patiente pour ceux qui ont à expier, une attente affreuse pour les damnés. Pour les premiers dans les limbes, pour les seconds au purgatoire, pour les derniers en enfer. Et alors que pour les premiers l'attente cessera avec l'entrée aux cieux à la suite du Rédempteur, pour les seconds après cette heure, l'attente sera réconfortée par l'espérance, pour les troisièmes elle assombrira la terrible certitude de leur malédiction éternelle.

Pensez-y, vous qui péchez. Il n'est jamais trop tard pour se repentir. Changez par un vrai repentir le verdict qu'on est en train d'écrire aux cieux pour vous: "que le schéol soit pour vous non pas l'enfer, mais une attente pénitente, cela au moins grâce à votre volonté. Non pas désespoir mais espérance". Ces paroles sont tirées d'un des discours de Jésus durant sa vie publique. Alors Philippe qui vous a dit que l'enfer n'dxistait pas? Cessons de répandre l'erreur et des faussetés et n'ayons pas peur d'affirmer notre foi.

Étant catholique pratiquante, je découvre quotidiennement que la réussite de ma vie repose sur la pratique des vérités fondamentales de ma foi chrétienne. C'est merveilleux la vie quand Dieu est notre force et lumière sur notre chemin. J'ai aussi mes jours sombres mais lorsque le soleil revient comme c'est merveilleux.

Une épouse heureuse.

EMBRASSER AU LIEU DE BATTRE

Je suis une mère de trois enfants. Je veux répondre à la dame qui bat ses enfants (12 janvier) et qui a signé "Coeur meurtri". Au lieu de battre vos enfants prenez-les dans vos bras, serrez-les, embrassez-les. Dorlotez-les. Ils vous en donneront le double de leur amour. On est tous capables de changer nos mauvaises habitudes pour des bonnes.

J'ai eu moi aussi une enfance comme la vôtre. Je me suis dit que je ne ferai pas subir à mes enfants ce que j'ai subi. Quand on a eu de la misère, c'est supposé que l'on comprenne encore mieux les autres. Alors j'ai pris des moyens. J'en suis très heureuse, mes enfants et mon mari aussi.

Il faut penser que, quand on met des enfants au monde, rien ne garantit qu'on va les avoir pour la vie. Il faut en profiter tandis qu'ils sont tout près de nous. Ça ne dure qu'un court moment, même à travers les difficultés.

Moi j'ai seulement trois enfants. J'en ai eu un qui a été malade des années et c'est à ce moment que je l'aimais encore plus. On lui a donné beaucoup de tendresse, d'affection et d'amour et de soins, et c'est ainsi qu'on a tous passé au travers. Il s'en est sorti. Quand il arrive de ces épreuves, on les apprécie nos enfants.

Pensez aussi à ceux qui se sont fait enlever des enfants et qui ne les ont jamais retrouvés. Appréciez le bon temps de les avoir près de vous et profitez-en. Ce ne sont pas des cibles pour se défouler de son passé. Ce sont bien des êtres humains, très sensibles, compréhensifs, doux, quand on sait les prendre.

Dans votre coeur, madame, il y a des grandes bontés de cachées, car dans tout être humain, bat tout un coeur de sensibilité, de tendresse, plein d'amour. Enlevez-y votre mauvais souvenir du passé et regardez les bons côtés.

Tant de couples qui sont stériles, qu'auraient-ils donné pour mettre nos enfants au monde, les aimer, les dorloter, ces petits êtres de chair fragiles et tout roses. Cessez de perdre votre temps à penser à votre passé, commencez à vivre dès aujourd'hui. Dépêchez-vous à rattraper le temps perdu. Ils vont vite devenir grands et quitter leur nid. Faites qu'ils se souviennent d'une bonne mère. Leurs visites et leurs attentions vous le prouveront plus tard.

Écoutez l'émission de Pierre Lacroix à tous les lundis matin à 09h00 au canal 4 (Québec) T.V. Ça s'appelle "Au coeur de la vie". Ça fait chaud au coeur et ça redonne la foi d'entendre ces bons témoignages. Et si parfois pour vous changer les idées, pourquoi ne pas vous rendre aux offices de Pierre Lacroix. Il en parle à chaque lundi. Vous savez nous sommes tous petits sur la terre avec nos paquets de faiblesses. Alors il faut se retourner vers plus grand. Ça nous enrichit et on voit la vie plus belle. Et aussi, remercier la Providence de vous avoir donné des bons yeux pour voir vos beaux enfants grandir. Il y en a tant qui ont des problèmes plus grands que les nôtres. Appréciez vos bras pour être capable d'entourer vos enfants. Découvrez vos bons côtés! Vous avez tant de possibilités d'être heureuse avec votre belle petite famille. Une famille réunie. Donnez-nous de vos nouvelles, chère madame.

Je veux le bonheur pour tout le monde

MOI, JE N'AI PAS PEUR

Je suis vacher et habite la région de St-Hyacinthe. J'ai lu attentivement l'article intitulé: "Moi aussi, j'ai peur" paru le 12 janvier.

En lisant les journaux, ce qui retient le plus l'attention, c'est la peur, la haine, la violence, la guerre. Il serait même facile par une mauvaise manoeuvre de détruire toute notre planète.

Est-ce qu'un nouveau Christ ou un nouveau Gandhi pourrait rétablir la paix à l'échelon mondial?

La Bible nous parle de Jésus, Dieu fait homme. Il a aussi eu des émotions, mais en toutes choses, sa vie a été parfaite. Ne pouvant supporter la vérité, les hommes l'ont crucifié. Cependant, comme annoncé par les prophètes, il est ressuscité et, aujourd'hui, il vit. Ces mêmes prophètes nous annoncent aussi son retour glorieux lorsqu'il établira lui-même la paix, l'amour et la justice parfaite.

Ces faits ne sont pas simplement historiques, car par sa mort, il réconcilie l'homme avec Dieu en prenant nos offenses sur lui et il est notre seul intermédiaire auprès de Dieu.

Comme il est vivant, je sais qu'il m'écoute. Je peux lui parler comme à un ami, lui faire part de mes joies, de mes craintes et de mes problèmes. C'est lui qui est mon assurance et me permet de traverser la tempête qu'est notre 20e siècle.

Je ne pense pas qu'un nouvel illuminé puisse apporter une solution de paix pour le monde. Mais lorsqu'un homme ou une femme fait de Jésus son Sauveur et Seigneur, c'est comme un îlot de paix au milieu d'un océan de guerre.

La promesse de son retour nous donne l'espérance du monde parfait qu'il est parti préparer pour tous ceux qui se confient à lui.

Heureux sous le soleil.

ARTHRITE

Je suis une grand-mère de 79 ans. Je vis avec mon mari qui en a 83. On souffre d'arthrite tous les deux. On mange du gruau deux repas par jour et on s'est fait dire que ça pouvait causer l'arthrite.

On aime bien votre courrier et s'il vous est impossible de nous renseigner s'il vous plaît me dire où je pourrais m'adresser pour une réponse. Qui pourrait nous aider? Des lecteurs peut-être. Merci.

Languissante

L'ÉDUCATION FAMILIALE NOUS SUIT

Je suis une lectrice de 58 ans, ménagère. À celle qui signait "coeur meurtri" dans le courrier du 12 janvier. J'ai lu et relu ton message de détresse et il y en a beaucoup d'autres comme toi. C'est effroyable comme l'éducation familiale peut suivre chacun de nous et que l'on ne peut donner ce que l'on n'a pas reçu. Pourtant, tous les parents font leur possible, tu dois avoir beaucoup de rancunes en pensant à ton enfance. Il faut absolument bannir ces rancunes de tes pensées, les remplacer par celle qu'en tes enfants, comme en chacun de nous, habite l'esprit de Dieu. Cet esprit peut tout pour nous. Il suffit de bien lui demander dans la prière scientifique, la méditation sur ce message que Dieu est notre Père, qu'Il résoud tous nos problèmes.

Je voudrais te conseiller un livre merveilleux "Le sermon sur la montagne" par Emmet Trox, pour moi il n'a pas fini de me transformer. J'y ai trouvé le vrai sens de la vie. Il restera mon livre de chevet. Tu dis ne pas te décourager, continue ne lâche pas. Ce livre sera ta force à tous les jours, tu trouveras le bonheur. Je te le souhaite. Même si je ne te connais pas, je t'aime beaucoup.

Martine



Doigts agiles, coeurs légers

7205 — Beau gilet pour l'homme de votre vie. Grandeurs: 38, 40, 42, incl. Prix: 3 $

4665 — Deux-pièces très pratique, encolure carrée. Demi-tailles: 12½, 14½, 16½, 18½, 20½, 22½, 24½, 26½. Prix: 3 $

7172 — Veste toute saison, bordure contrastante. Tailles demoiselles: 10-12, 14-16 incl. Prix: 3 $

Adresser vos commandes à La Terre de chez nous, Service des Patrons, 109 Crockford Blvd., Scarborough, Ont. M1R 5B4. Écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes, S.V.P. utiliser un mandat de poste. Nos patrons sont en anglais, avec lexique français. IMPORTANT: Les timbres-poste ne sont pas acceptés.

RADIO-TÉLÉ

POUR JEUNES ET MOINS JEUNES

ENCORE LE MEILLEUR

Pierre Nadeau et ses "Déjà vingt ans" s'est racheté vendredi dernier par son entrevue avec Mme Claire Kirkland-Casgrain de la déconfiture qu'il avait essuyée avec Mmes Alec Pelletier et Françoise Gaudet-Smet, touchant les lois progressistes en faveur des femmes. Mme Kirkland a répondu aux questions. Ce que n'avaient point fait ou point voulu faire les précédentes. De même son compagnon d'occasion, M. Jean-Paul Cloutier n'a pas contourné l'objectif en parlant de la Loi qui rendait les femmes mariées "majeures" et aptes à poser des gestes juridiques. Le ratage précédent portait sur l'accession des femmes au rang de "personnes". Il y aurait pourtant eu beaucoup à dire.

Nadeau continue d'être le meilleur interviewer des ondes. Une présence, une voix, un physique, une clarté. Tout en gardant la maîtrise du jeu, il n'est jamais condescendant vis-à-vis de ses invités. J'ai déjà écrit il y a dix ans que si jamais je devais me retrouver sur une île déserte, c'est avec lui que je voudrais la partager. Lui et le Larousse en six volumes. Plus le temps passe devant mon miroir, plus je crois que je devrais me contenter d'effeuiller le Larousse.

□

Si Nadeau est un animateur exceptionnel, la concurrence monte du côté des femmes. Claire Lamarche qui a rendu son équilibre à "Droit de parole", à Radio-Québec, s'affirme comme une championne de l'autorité sereine, de la connaissance profonde des dossiers et de la maîtrise de son auditoire. Avant elle, le tandem Cournoyer-Rioux faisait un "show". Dont souvent il ne restait pas grand-chose. Mme Lamarche et ses sujets parviennent à faire avancer les questions et à laisser entrevoir des amorces de solutions.

On ose aborder des sujets autrefois tabous: la violence faite aux enfants, l'inceste. Il faut démystifier ces horreurs. Pour que les victimes soient capables de protester avant qu'il ne soit trop tard. J'aimerais assez qu'on discute un jour de la place des femmes dans l'Église. Des interdits touchant même un acte aussi simple que de recevoir la communion des mains d'une femme. Sans parler du "Non" retentissant venu d'En-Haut sur l'accession d'une moitié de l'humanité aux grands Ordres.

Quelle belle discussion en perspective.

□

Quelle est l'émission radiophonique la plus triviale, la plus grosse, la plus sexiste, la plus macho? Tout en étant, hélas, aussi la plus drôle? C'est le Festival de l'humour, le samedi matin, à CKAC. Il faut dire qu'on ne rit pas souvent à la radio. Alors, quand ça arrive, on se jette là-dessus comme les Québécois sur les tabernacles.

Les "tabernacos" de dimanche soir n'ont pas été très réussis. Ce "Mieux vaut en rire" n'aurait pas dépassé les deux cloches au défunt "Ralliements du rire". Vous vous rappelez? À moins que vous soyiez vous aussi de la génération qui ne sache même pas ce que c'est que la B.O.?

J'ai eu récemment cette surprise de devoir expliquer à des universitaires dans la trentaine avancée ce que c'était que la B.O.? Faut être rendu bien bas. Nous qui avons été savonnés au Lifebuoy pendant dix ans, tout en appelant notre père "Pops" et en énervant les Soeurs par nos "flybinne" retentissants comprenons soudain ce que signifie le fossé des générations.

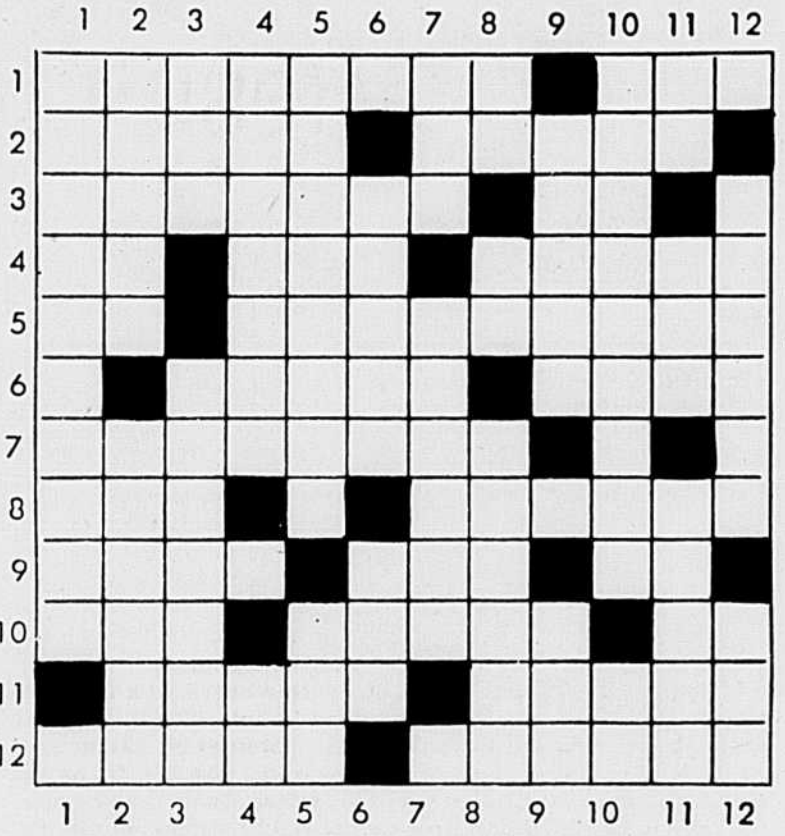
Marie-Stéphane

La vie de Jean-Paul II fera l'objet d'un "comic book". *— À la suite d'une entente entre Mieczyslaw Malinski, biographe officiel du Pape, et la firme Marvel Comics, cette dernière a entrepris d'éditer en "comic book" la vie de Jean-Paul II à partir de son enfance jusqu'à l'attentat de mai 1981. Il est prévu que le livre aura 64 pages et se vendra 1,50 $ aux États-Unis. Les dessins seront la création de l'artiste américain John Tartaglione.*

SOLUTION DU 9 FÉVRIER

C	L	A	N	■	E	L	A	B	O	R	A
H	A	P	P	E	■	U	■	A	R	U	M
I	I	I	■	N	S	■	A	R	B	R	E
E	T	O	C	■	C	A	R	■	E	A	U
N	I	L	O	T	I	Q	U	E	■	L	T
D	E	■	N	E	L	U	M	B	O	■	E
E	R	A	I	L	L	E	■	E	R	E	■
N	■	I	F	■	E	U	■	N	A	N	O
T	O	G	E	S	■	S	P	E	I	S	S
■	I	R	R	I	T	E	R	■	S	I	■
O	S	I	E	R	S	■	E	C	O	L	E
C	E	N	S	E	U	R	■	P	N	E	U

MOTS CROISÉS



VERTICALEMENT

1— Plante vivace à tiges et racines laxatives. - Demoiselle.
2— Tout endroit qui offre une détente. - Homme joyeux et sans souci.
3— Roche plutonique. - Altesse Royale.
4— Fille d'Inachos. - Bienheureux. - Plante malodorante des bois montagneux.
5— Dans. - Notaire.
6— Canal qui conduit l'eau de mer dans les marais salants. - Maladie de la peau.
7— À Rome, sous la République, magistrat qui gouvernait entre deux consulats.
8— Transpira. - Porte-foret des horlogers et des bijoutiers.
9— Axe d'une plante qui porte les feuilles. - Préposition. - Obtenu.
10— Époque. - Partisan de l'arianisme. - Sodium.
11— Espace sablé au centre des amphithéâtres. - Sorte de canard.
12— Suppression d'une partie des aliments. - Fruit.

VERTICALEMENT

1— Horticulteur qui s'occupe spécialement de la culture des rosiers.
2— Pièce de bois amovible à l'avant et à l'arrière d'une charrette. - Ferai tort à.
3— Utilise. - Tablette fixée horizontalement à un mur.
4— Outil pour écroûter le sol. - Sert à lier.
5— Relatif à l'asile. - Solipède.
6— Laver dans un tub. - Petite prairie.
7— Plante herbacée annuelle. - Rongeai.
8— Obtenu. - Aluminium. - Qui n'est pas réel.
9— Enleva les aspérités d'une surface en grattant. - Dit qu'une chose n'est pas vraie.
10— Relatif à la culture des jardins. - Ce qui est dû à quelqu'un.
11— Préfixe privatif. - Agent politique de Louis XV. - Dans de bonnes ou de mauvaises dispositions d'humeur (bien ou mal...).
12— Moutarde noire. - Adresse.

LES BEAUX DIMANCHES

Noces de juin, le 26, 20h50

Un tableau de Jean-Paul Lemieux s'anime devant nous

Noces de juin, une toile splendide du peintre Jean-Paul Lemieux, fascine tous les regards autant par son symbolisme profond que par ses qualités picturales exceptionnelles. Un parc immense, espace humanisé avec, tout au fond, une demeure cossue qui s'épanouit dans la verdure... Mais, au tout premier plan, attablés face à nous, les personnages d'une noce nous regardent ou s'entretiennent entre eux. Tout un monde, le monde de Jean-Paul Lemieux, un microcosme familial qui nous interpelle... Et chacun d'imaginer une histoire, son histoire, avec des êtres de chair et de sang qui viennent bouleverser tout espace par leur seule existence.

Et c'est justement ce qu'a fait le jeune écrivain Marcel Beaulieu qui s'introduit subrepticement dans ces **Noces de juin,** et, à travers une dramatique, nous en décrit le drame, nous en dévoile peu à peu le mystère. Il transforme, en personnages vivant avec intensité chacun son destin personnel, les créatures énigmatiques du peintre. Nous partageons soit leurs «affinités électives», soit leur incompatibilité de caractère.

Cette dramatique qui sera proposée aux téléspectateurs de Radio-Canada dans le cadre des **Beaux Dimanches,** le 26 février à 20h50, a mérité à son auteur le premier prix lors du concours que la Société Radio-Canada lançait à partir du tableau de Jean-Paul Lemieux. Et l'on verra que le jeune auteur a plus que mérité cette distinction.

Réalisé par Jean Faucher, ce téléfilm nous «attrape» dès le début et nous fait vivre avec une intensité remarquable à la fois un drame familial et la classique histoire du «triangle», renouvelée de manière fort originale. Le tout baigne de façon subtile et naturelle dans un climat de fête, un univers coloré, lumineux et sensible digne du tableau qui l'a inspiré.

Jouant avec grande habileté du temps et de l'espace, l'auteur nous fait ainsi découvrir son monde de façon naturelle, comme le ferait celui qui s'introduit en étranger dans un lieu. Ainsi, il nous transporte tout d'abord au lendemain des noces, dans le jardin, tout près de la table qui resplendit dans le soleil...

Apparaît tout à coup Judith, la jeune mariée, tout aussi étrange que belle et qui nous intrigue par son comportement. Il en est de même avec Charles, le jeune époux qui se montre et se cache à une lucarne de la maison...

Pourquoi ce comportement pour le moins inusité?

Nous l'apprendrons peu à peu par bribes au cours des conversations, par de subtils retours en arrière, par des déclarations en aparté, tout en faisant connaissance avec les divers personnages.

Il y a là, discourant comme il se doit, le père de la mariée, Monsieur le juge tout imbu de son importance mais d'autant plus soumis à sa femme et à sa mère. Cette dernière, sacarstique, énergique et autoritaire sait, malgré ses 82 ans, s'imposer à toute la famille et même à Édouard, tout juge qu'il soit. Nous verrons que Gisèle, la mère de Judith, plutôt austère et sur la défensive, s'inquiète sans cesse de l'opinion publique. Quant au député, Maurice, le frère du juge, il a d'autant plus son franc-parler qu'il jalouse Édouard. Et si la mère de Charles est snobinarde, le colonel, vif et volontaire, a plus d'esprit que tout ce beau monde, y compris le curé mondain qui débite des vérités premières sur un ton sentencieux.

Mais derrière ce tableau de personnages tous plus passionnants les uns que les autres, se dessine d'abord en filigrane, puis de plus en plus en relief, le drame central: le mariage. Car c'en est un, puisqu'il s'agit d'un mariage de raison. En effet, sous la pression de son père et de sa grand-mère, Judith qui répugnait au mariage est contrainte d'épouser Charles, un jeune avocat affable, élégant et distingué mais fort intéressé. Celui-ci, aussi ambitieux que pauvre, aspire à cette union qui lui apportera fortune et renommée, même si sa future femme est une déficiente mentale... Seul Pierre, le domestique un peu simplet lui-même, sait vivre au diapason de Judith.

Certes ce mariage fait jaser tout le monde; mais la situation sociale du juge impose le respect. Cependant de ce «triangle», formé par Judith encore innocente, Pierre qui l'aime sans trop le savoir et Charles, déçu de ne pouvoir se faire vraiment aimer de Judith, que résultera-t-il pour tout ce monde qui banquette au soleil de juin? Charles saura-t-il apprivoiser sa jeune épouse, calmer la jalousie de sa maîtresse et affronter les qu'en dira-t-on?

La réalisation

Jean Faucher, avec **Noces de juin,** a réussi une dramatique envoûtante où il a su tirer parti de toutes les suggestions plastiques du tableau de Lemieux et des qualités de véritable psychologue et dramaturge qu'est Marcel Beaulieu. Sous sa direction, les comédiens sont on ne peut plus naturels chacun dans son rôle et savent nous faire goûter toutes les aspérités de leur caractère.

Noces de juin est un spectacle réussi à tous points de vue qui ne manquera pas de séduire les téléspectateurs des **Beaux Dimanches.**



LA SEMAINE VERTE

Dimanche le 26 février à midi

Le dossier: région de Petite-Nation. Commentateur: Denis Marier; réalisateur: Denis Faulkner.

La chronique horticole: des boutures souterraines.

Courts sujets:
— l'abattoir de La Sarre en Abitibi-Témiscamingue avec Gustave Larocque.

— préoccupations de l'UPA en Abitibi avec Gustave Larocque.

PRODUCTEURS AGRICOLES ET ENVIRONNEMENT

Résultats d'une enquête

par Hélène Boudier

Les agriculteurs québécois ont donné leur point de vue sur l'environnement dans un sondage rendu public par le Service de l'éducation du ministère de l'Environnement du Québec (cf. *Terre de chez nous*, 2/02/1984). Leur vif intérêt pour les questions environnementales s'est manifesté par un taux de réponse élevé (65 pour cent).

Les résultats de ce sondage visent à fournir des indications pour l'établissement d'un programme d'éducation et d'information relatif à l'environnement en milieu agricole. Selon le Ministère, l'intervention éducative devrait se faire en étroite collaboration avec les premiers intéressés, les producteurs eux-mêmes ainsi qu'avec les différents intervenants en matière environnementale. C'est dans cet esprit que s'est fait le projet de recherche. L'UPA qui voit dans l'éducation et l'information le moyen de régler une bonne partie des problèmes environnementaux, a donné son appui. Le projet a aussi reçu le soutien du MAPAQ dans l'élaboration du plan d'échantillonnage.

À travers trois articles nous allons présenter les principaux résultats de ce sondage.

Préoccupation des agriculteurs par rapport à l'environnement

Aujourd'hui, nous allons aborder la préoccupation des producteurs agricoles en matière d'environnement.

Comment les agriculteurs situent-ils la pollution provenant de l'impact de l'activité agricole par rapport aux autres secteurs: industriel, domestique et du transport? Perçoivent-ils un problème? Quelle évaluation en font-ils?

Une très forte majorité d'agriculteurs considèrent l'activité agricole comme la moins polluante en la comparant aux autres secteurs. C'est l'activité industrielle qui est tenue comme la plus grande responsable de la pollution sur le territoire du Québec, aussi bien pour la pollution de l'eau (86 pour cent), la pollution de l'air (87 pour cent) que celle du sol (66 pour cent). Les agriculteurs se sont exprimés dans ces mots:

> "À lire les journaux, à écouter la radio et autres sources d'information, les agriculteurs sont les plus grands pollueurs. Mais si on se promène dans Montréal, ou les autres grandes villes, nous les agriculteurs, on se rend vite compte que le gouvernement ne nous rend pas justice".
>
> "C'est facile de blâmer les producteurs agricoles (surtout les producteurs de porcs) pour la pollution de nos lacs et rivières, mais à mon avis, je crois que l'industrie chimique et surtout l'industrie en général pollue beaucoup plus que la population et l'agriculture ensemble".

Pour les agriculteurs, l'information véhiculée par les média sur la contribution de l'activité agricole à la pollution leur semble disproportionnée et injustifiée. Pour eux, elle ne correspond pas à l'évaluation qu'ils font des problèmes environnementaux liés à cette activité. Ils se sentent des "boucs émissaires" de la pollution.

Quels efforts financiers les agriculteurs sont-ils prêts à faire pour mieux gérer l'environnement? Comment voient-ils le rôle d'Environnement Québec dans la protection de l'environnement? Quelle responsabilité sociale s'accordent-ils?

Aspects financiers

Les agriculteurs sont peu nombreux (20 pour cent) à croire qu'ils doivent personnellement supporter les coûts de la pollution. Ils pensent majoritairement (66 pour cent) que le gouvernement doit subventionner la réduction de la pollution provenant de l'activité agricole.

Réglementation VS bonne volonté

36 pour cent des producteurs pensent que le gouvernement doit appliquer des règlements sévères pour lutter contre cette pollution et 54 pour cent y sont opposés. En fait 80 pour cent pensent que la meilleure façon de réduire cette pollution est la bonne volonté des exploitants, c'est-à-dire leur intention réelle de bien faire. En d'autres termes, ceci peut nous indiquer une réaction très forte à un manque de prise en considération des agriculteurs. L'éducation et l'information paraissent un moyen qui loin d'être négligeable devrait prendre une large part dans l'intervention auprès des agriculteurs afin de développer un sentiment de responsabilité face à l'environnement.

Rôle d'Environnement Québec

Même si seulement un agriculteur sur trois pense qu'Environnement Québec est familier avec les problèmes des producteurs agricoles, 70 pour cent sont d'accord avec la proposition: "L'intervention d'Environnement Québec est nécessaire pour protéger l'environnement". Par contre, 63 pour cent pensent que "les règlements en matière de prévention de la pollution pénalisent l'agriculteur plutôt qu'ils ne l'aident". Un programme d'éducation combiné à un programme de contrôle de la pollution par des mesures de production alternatives, et accompagné d'aide financière répondrait donc aux attentes des agriculteurs.

Ceci est étayé par le fait que les agriculteurs acceptent une part de responsabilité sociale (67 pour cent) mais s'attendent aussi à des actions du gouvernement (58 pour cent). Cela confirme que les agriculteurs réagiraient plus positivement si on leur suggérait des alternatives aux problèmes environnementaux auxquels ils sont confrontés mais sans être pénalisés par des mesures de contrôle.

> "J'aimerais ajouter cependant, que le temps est venu pour les gouvernements de prendre leurs responsabilités aussi. Il n'y a pas que les citoyens en général et les agriculteurs qui polluent. Vous en êtes pour quelque chose aussi.
>
> Les présentes méthodes culturales sont celles qui ont été promues par les gouvernements depuis les vingt dernières années. Que les politiques de dépollution soient basées sur des programmes de recherche bien structurés avant de les appliquer dans le champ et que ce ne soit pas les agriculteurs qui fassent la recherche à leurs frais".

En matière éducative, il ressort donc du sondage que la solution est de rechercher des moyens d'interventions qui sont perçus comme n'entravant pas la production tout en favorisant l'assainissement agricole.

14 $ en Saskatchewan 5 $ au Québec

Les producteurs de porcs de la Saskatchewan ont reçu pour les trois derniers trimestres de production de l'année 1983 une moyenne de 14 $ du porc en vertu du Programme d'assurance stabilisation de leur province. Durant la même période, les producteurs du Québec qui ont adhéré à ce même type de programme ont reçu 5 $ du porc.

Dans l'un des derniers bulletins d'information, émis sur une base hebdomadaire par l'Office de commercialisation du porc de la Saskatchewan, on apprend également que le coût de production du porc dans cette province a été établi en 1983 à 81,53 $ le cent livres. Le prix stabilisé a été fixé à 74,07 $ alors que le prix du marché a été en moyenne de seulement 59,93 $. La différence entre ces deux derniers chiffres équivaut au versement reçu par les 2 217 producteurs de porcs qui avaient adhéré au programme de stabilisation de cette province.

"Ce qui est intéressant dans ces chiffres officiels, de souligner Agnès Jarnuszkiewicz, secrétaire-adjointe à la Fédération des producteurs de porcs du Québec, c'est le coût de production reconnu à 81,53 $ en Saskatchewan. Au Québec, les producteurs qui paient pourtant leurs grains de provende 50 $ la tonne plus cher que les gars de l'Ouest ont toutes les peines du monde à se faire reconnaître un coût de production de plus de 80 $."

Un million $ aux pomiculteurs

Le ministe Garon a récemment annoncé le versement d'indemnité totalisant 1 034 264 $ aux pomiculteurs du Québec qui ont adhéré au programme d'assurance-récolte pour l'année 1983.

Au total, 118 producteurs pour la plupart des régions de St-Hyacinthe, de Longueuil, de Trois-Rivières et de Sherbrooke auront droit à cette aide financière.

Depuis 1981, la Régie des assurances agricoles a versé près de 4,2 millions de $ à 353 producteurs. L'an dernier, un total de 247 pomiculteurs ont effectivement adhéré à ce programme d'assurance alors que l'on en comptait que 113 en 1981, année de la mise en place du programme pour les pomiculteurs.

APPEL D'OFFRES — FERME À VENDRE

Des soumissions cachetées, adressées à la Caisse populaire St-Théodore d'Acton, 1698, rue Principale à St-Théodore d'Acton, Québec, J0H 1Z0, seront reçues jusqu'à 14 heures vendredi, le 30 mars 1984. L'enveloppe de chaque soumission devra porter mention "Appel d'offres" à l'extérieur de l'enveloppe.

DÉSIGNATION

Terrain et bâtiments situés au 1428, Rang 8, St-Théodore d'Acton, Québec, J0H 1Z0.

Description:
— Ferme de 50 acres dont 30 acres cultivables
— 1 maison de 28' X 45'
— 1 maternité d'une capacité de 150 truies (40' x 260')
— 2 silos à moulée
— 30 cages de mise bas
— 80 cages de gestation
— 1 nettoyeur
— 1 fosse à purin avec pompe
— 2 garages
— construction récente de 1978

Date et lieu de l'ouverture des soumissions: Vendredi, le 30 mars 1984 à 14h00, au local de la Caisse populaire de St-Théodore d'Acton.

Dépôt: Chèque visé de 10% de l'offre; la Caisse gardera le chèque si le soumissionnaire accepté ne peut finaliser la transaction dans un délai de trente (30) jours à compter de la date d'acceptation de la soumission par le Conseil d'administration et de l'Office du crédit agricole du Québec.

Renseignements: (514) 546-2032.

La Caisse St-Théodore d'Acton ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

Le REÉR du conjoint, ce méconnu

Le régime enregistré d'épargne-retraite est un excellent moyen de s'assurer des fonds pour la retraite.

Le fait de pouvoir différer une partie de ses impôts à plus tard, s'avérera pour la majorité des contribuables une diminution d'impôt intéressante. Cette diminution d'impôt sera plus ou moins importante, tout dépendant de la façon dont on aura planifié sa retraite.

Le REÉR au conjoint est un véhicule important pour tirer partie au maximum des économies possibles d'impôt au moment de la retraite.

En vertu de la loi de l'impôt, le contribuable peut verser la totalité ou une partie de sa cotisation permise pour un REÉR à un compte au nom de son conjoint. Des fonds se capitalisent ainsi pour le conjoint, que celui-ci touche ou non un revenu gagné dans l'année. Ces fonds ne seront imposables que plus tard entre les mains du conjoint et non entre celles du cotisant. Il s'agit donc d'un partage de revenu aux fins d'épargnes fiscales, compte tenu du barème d'imposition progressif.

L'utilisation du REÉR du conjoint n'augmente pas la cotisation déductible au REÉR. Si le conjoint n'a pas de revenu gagné, la déduction annuelle totale est de 20% du revenu gagné du contribuable — maximum 5 500 $ (3 500 $ si le contribuable participe à un régime enregistré de pension, employeur)employé(e).)

Il n'y a pas de restriction relative au partage de l'exemption permise: on peut la répartir entre les conjoints dans n'importe quelle proportion.

Si le conjoint a un "revenu gagné", chacun doit calculer sa propre déduction annuelle en vertu du paragraphe 146(5). L'un peut cotiser au REÉR de l'autre sans que cela n'affecte la déduction permise du conjoint qui reçoit la contribution.

Le REÉR du conjoint permet à un contribuable de cotiser à un REÉR même s'il est âgé de 71 ans ou plus, jusqu'à ce que le conjoint atteigne lui aussi 71 ans. À ce moment-là, le contribuable ne pourra plus investir dans le REÉR du conjoint.

Si l'enregistrement d'un REÉR du conjoint est révoqué, il s'ensuivra un impact fiscal pour le contribuable qui a investi dans le REÉR.

Il devra inclure dans son revenu la moins importante des sommes suivantes: soit une somme égale à la juste valeur marchande de tous les biens du régime révoqué ou le total des cotisations que le contribuable a versé dans tout REÉR de son conjoint, déductible pour l'année de la révocation et déduite pour les deux années précédentes.

Le fait pour un couple de s'accumuler chacun des sommes dans un REÉR, permettra au moment de la retraite de fractionner le revenu et par le fait même chacun aura droit au 1 000 $ d'exemption de revenu de retraite.

Dans beaucoup d'entreprises familiales, le revenu de l'entreprise est taxé dans les mains du propriétaire. Le conjoint n'ayant souvent pas de revenu qui lui est attribué, participe à l'enrichissement de la famille certes, mais d'une façon collective. Le REÉR au conjoint permet donc au contribuable de revaloriser le travail du conjoint qui n'est pas rémunéré, tout en planifiant la retraite du couple.

Clôture contre les prédateurs

Les vergers du sud-ouest de la province subissent les attaques répétées d'une population de chevreuils en augmentation constante. Les dégâts sont particulièrement importants cette année. Les pomiculteurs s'interrogent sur les moyens de protéger leurs vergers à un coût abordable. Il semble que la seule solution soit de clôturer le verger. Reste à trouver la meilleure solution au moindre coût.



On connait bien les clôtures de fils barbelés ou électriques. Ceux-ci ne parviennent cependant pas à contenir les animaux sauvages et les prédateurs. Outre les chevreuils qui viennent s'alimenter des bourgeons de pommiers, on pense aussi aux ours qui aiment bien le miel et aux coyotes qui voudraient bien se régaler d'un agneau.

Un nouveau concept de clôtures électrifiées nous vient d'Australie et de Nouvelle-Zélande où il a été développé à la suite d'essais qui se sont poursuivis sur plusieurs années. Le défi était d'empêcher l'accès aux pâturages et aux vergers pour les prédateurs souvent très entreprenants qui voulaient s'y introduire. Les essais

suite à la page 31



LA TERRE de chez nous
2e cahier

CHÈVRES

Produit très pur

Les consommateurs sauront dorénavant s'ils achètent ou non un produit fait à 100 pour cent de lait de chèvre. En effet, la Fédération des producteurs caprins du Québec a rendu public, la semaine dernière à Montréal un logo identificateur des produits laitiers caprins qui leur donnera cette garantie.

C'est à la suite d'une vaste étude de marché menée l'automne dernier par l'Institut québécois d'opinion publique que la Fédération, en collaboration avec le ministère de l'Agriculture du Québec, a décidé de mettre sur pied une campagne de promotion de ces produits. La conférence de presse donnée pour le lancement du logo s'inscrit donc dans cette campagne de promotion qui vise essentiellement à mieux faire connaître les produits caprins.

Un dépliant d'information intitulé "Connaissez-vous les produits caprins?" a été préparé à l'intention de groupes-cibles, soit: les consommateurs, les détaillants et les distributeurs. Quelque 75 000 dépliants ont été imprimés. Par ailleurs, une soixantaine de dégustations seront offertes entre le 16 février et le 17 mars dans différents magasins qui offrent déjà des produits caprins. C'est lors de ces dégustations que le dépliant sera remis à ceux qui désirent en apprendre davantage sur ces produits.

"Le ministère de l'Agriculture nous a donné la somme de 165 000 $ pour mener durant trois ans cette campagne de promotion. Le premier 30 000 $ a payé l'étude de marché," a indiqué M. Roger LeGarrec, président de la Fédération, qui se réjouit déjà des effets qu'aura l'utilisation du logo. "Les producteurs-transformateurs seront libres d'utiliser ou non ce logo. Celui qui désire apposer le logo sur ses produits devra signer une convention avec la Fédération de façon à



signifier sa bonne foi à respecter le cahier de charge. Ce cahier est en fait un contrôle de qualité mis au point par le ministère. Le consommateur a le droit de savoir ce qu'il mange. En achetant un fromage de chèvre qui porte le logo de la Fédération, il aura la certitude de manger un fromage fait uniquement de lait de chèvre."

Actuellement, 24 producteurs-transformateurs détiennent un permis de fabrication pour un ou plusieurs produits laitiers caprins. Quatorze autres ont fait une demande ou sont en attente d'un permis.

La production caprine destinée à la fabrication de produits laitiers a été, en 1983, d'environ 500 000 litres. 80 pour cent de cette production va pour la fabrication de fromage et 6 pour cent pour le yogourt et le lait pasteurisé. La balance est principalement transformée en beurre et en poudre de lait.

L. St-P.

LAIT

Demande d'augmentation

La Fédération des producteurs de lait du Québec demande une augmentation de 4,50 $ l'hectolitre de lait de consommation.

Pour entendre cette requête, la Régie des marchés agricoles du Québec tiendra une audience publique le 6 mars prochain, à l'hôtel Sheraton Le St-Laurent, situé sur l'Île Charron, à Longueuil. Lors de cette audience, la Régie n'entendra aucune autre requête sauf en ce qui aurait trait aux répercussions d'une augmentation éventuelle des prix aux producteurs sur les prix de revente au gros et au détail.

La dernière augmentation du prix du lait de consommation aux producteurs date de décembre 1982. Les producteurs avaient alors obtenu une hausse de 2 $ l'hectolitre.

OPÉRATION RÉFÉRENDUM

D'ici la fin de la période de votation au référendum des producteurs acéricoles, tous les producteurs du Québec auront d'une manière ou d'une autre été rejoints par les organisations référendaires de chacune des régions. La dernière réunion du comité référendaire provincial, tenue à Drummondville la semaine dernière, a permis de constater que tous les syndicats régionaux, de concert avec leur Fédération, ne ménagent pas les efforts pour rencontrer et discuter de ce projet avec les producteurs concernés.

La liste officielle des producteurs ayant droit de vote au référendum devrait être connue au moment de la sortie de cette édition de *La Terre de chez nous*. S'il faut en croire les

"Dans le sirop d'érable, mon plan conjoint, garantie de stabilité et de développement"

administrateurs de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, le nombre de producteurs devrait être sensiblement le même que celui qui apparaissait sur la liste préliminaire, soit: un peu plus de 10 000. La Fédération a elle-même demandé à la Régie des marchés agricoles d'apporter quelque 3 500 modifications à la liste préliminaire. Presque autant d'ajouts que de retraits.

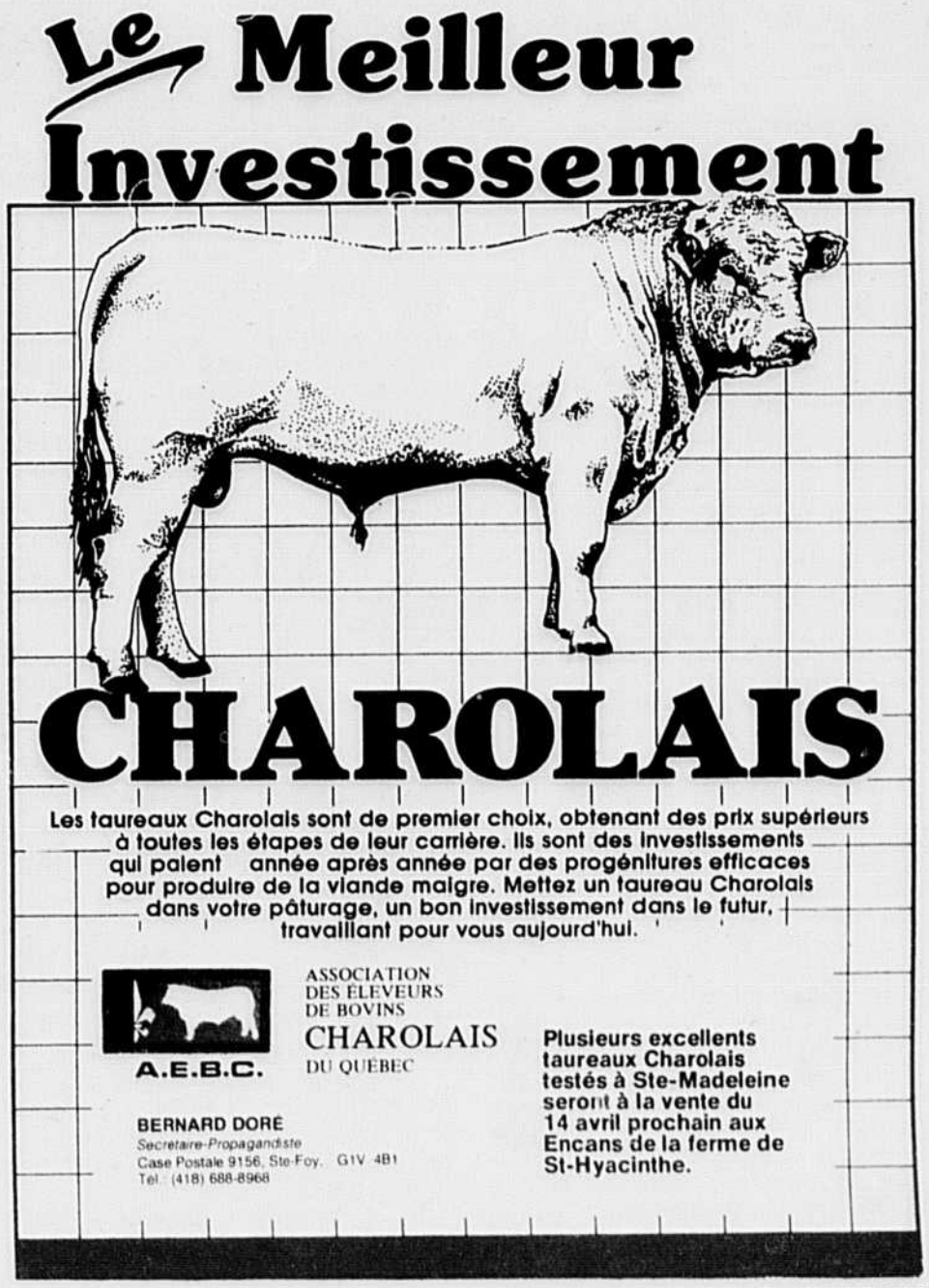
Au niveau régional, c'est par le biais de réunions d'information que plusieurs producteurs ont été contactés. On parle aussi de petites assemblées de cuisine et de rencontres individuelles. Chose certaine, tous les producteurs ont reçu par la poste un dépliant d'information publié par la Fédération donnant les grandes lignes du projet de plan conjoint, ses avantages et ce qu'il en coûtera aux producteurs pour utiliser cet outil de mise en marché.

Plusieurs syndicats profitent de l'occasion de ces rencontres avec les producteurs pour grossir leur membership. Avant le début de la campagne, 40 pour cent des producteurs acéricoles connus étaient membres de leur syndicat. On ne connaîtra qu'après le référendum les résultats de cette campagne de recrutement.

L'organisation provinciale a convenu qu'un maximum d'énergies doit être mis pour sortir le producteur qui vend au détail de son indifférence face au plan conjoint. Son vote est nécessaire! Il faut le convaincre qu'il a tout à gagner... on est certain qu'en stabilisant le prix au niveau du vrac, le producteur qui vend au détail en bénéficiera. Par ailleurs, ce même producteur ne peut que profiter de la promotion générique que les administrateurs du plan conjoint projette d'orchestrer... si le projet est évidemment accepté par les producteurs. La production de sirop vendu en vrac va très souvent sur les marchés d'exportation. La promotion que l'on entend mener au départ s'adressera aux consommateurs du Québec, donc à la clientèle de ceux qui vendent au détail.

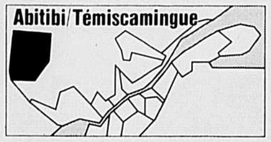
Faut-il rappeler que la Fédération qui a été désignée administrateur du plan n'a aucunement l'intention de se mêler de la vente au détail comme telle. Les producteurs pourront au lendemain d'un vote positif décider comment ceux qui vendent directement aux consommateurs participeront au financement du plan conjoint et aux campagnes de promotion projetées.

Les responsables de la campagne référendaire ont réaffirmé, au cours de cette réunion, que la Coopérative de Plessisville joue un rôle important dans la mise en marché du sirop d'érable au Québec, qu'elle est un intervenant important. Aussi, entend-elle toujours profiter de son expertise à l'intérieur du comité de concertation prévu dans le projet de plan conjoint.



Chronique syndicale

Abitibi/Témiscamingue



Plan de développement régional

La Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue travaille à l'organisation d'un plan de développement régional. Une rencontre eut lieu le 17 février dernier avec les divers intervenants du monde agricole afin d'élaborer les étapes à franchir.

La réalisation de ce mandat est d'une très grande importance pour tous les producteurs agricoles en Abitibi-Témiscamingue.

Conseil de recherche agricole en Abitibi-Témiscamingue

Le 6 février dernier, une première rencontre avait lieu regroupant l'UPA, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et le groupe promoteur d'un centre de recherche sur les céréales, afin de discuter la possibilité et la pertinence d'implanter un conseil de recherche agricole en Abitibi-Témiscamingue.

Les intervenants ont élaboré entre autres sur l'importance d'avoir des recherches agricoles adaptées à l'Abitibi-Témiscamingue. L'UPA a insisté sur la nécessité de mettre sur pied une structure régionale dans le but d'identifier les différents besoins et priorités de recherche.

L'ensemble des participants a convenu de s'adjoindre d'autres intervenants directs du secteur agricole pour former un conseil d'administration provisoire.

Les assemblées générales annuelles des secteurs

Les mois de février et mars sont des mois importants pour les syndicats de base de l'UPA.

Plusieurs secteurs ont déjà tenu leurs assemblées générales annuelles et les autres suivront bientôt.

Un amendement aux règlements sera présenté dans l'ensemble des syndicats de base afin de permettre au conjoint d'un producteur agricole d'avoir le droit de vote en l'absence de ce dernier.

Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec

Assurances agricoles

La Fédération rencontrait, le 1er février, la Régie des assurances agricoles du Québec. Les deux principaux sujets à l'ordre du jour étaient:

— l'étude du règlement d'un programme d'assurance-récolte collectif pour le maïs-grain;
— le calcul final de l'assurance-stabilisation pour l'année-récolte 82, dans le maïs-grain.

Au niveau du programme d'assurance-récolte collectif pour le maïs-grain, la Fédération a fait plusieurs demandes de modifications au règlement avant que celui-ci soit adopté définitivement. Au moment de la discussion, nous n'avions pas les rendements moyens de chacune des zones. Ce facteur est déterminant dans le programme puisque le rendement est la base même de la couverture qui sera offerte aux producteurs. La Régie s'est engagée à nous faire parvenir son évaluation de ces rendements et la Fédération s'assurera que ceux-ci correspondent à la réalité et couvrent adéquatement les producteurs de chacune des zones.

En ce qui concerne le calcul final de l'assurance-stabilisation pour l'année 82 dans le maïs-grain, la Régie ne peut finaliser son calcul puisque, selon elle, certains facteurs dans les coûts de production doivent faire l'objet d'une révision. Pour sa part, la Fédération a en main, depuis le mois de mai 83, le coût de production indexé pour l'année 82 et elle n'acceptera pas que l'on révise ces calculs à ce moment-ci de l'année, soit quelques semaines avant le paiement final aux producteurs.

Depuis cette rencontre, la Fédération a multiplié les démarches afin que la Régie utilise le coût de production indexé, qui est connu depuis le printemps dernier, et qu'elle procède le plus rapidement possible au versement final dû aux producteurs. Au moment où nous écrivons ces lignes, nous n'avons toujours pas reçu de réponse affirmative de la Régie et la Fédération a demandé une rencontre d'urgence avec le ministre pour clarifier cette situation.

Stabilisation fédérale

Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan annonçait dernièrement qu'un paiement de soutien de 4,48 $/T.M. serait accordé aux producteurs de maïs-grain en vertu de la loi sur la stabilisation des produits agricoles.

Cette aide sera accordée sur les ventes de maïs effectuées entre le 1er septembre 82 et le 1er août 83. Les formulaires de demande seront envoyés directement aux producteurs, qui ont reçu des paiements dans le cadre du programme fédéral d'indemnisation, à la suite de l'embargo de céréales. Les producteurs, qui n'ont pas reçu de paiement en rapport avec l'embargo, pourront se procurer des formulaires de demande en s'adressant aux bureaux régionaux d'Agriculture Canada ou à la Fédération.

Les formulaires devraient parvenir aux producteurs d'ici la fin de février.

Assemblée générale annuelle de la Fédération

Le conseil d'administration décidait, lors de sa réunion régulière du 9 février dernier, que l'assemblée générale annuelle de la Fédération sera tenue le 3 avril prochain à Drummondville.

Fédération des producteurs acéricoles du Québec

Procédures du vote pour le plan conjoint

Les producteurs ac éricoles du Québec recevront entre le 24 et le 28 février 1984 un bulletin de vote afin qu'ils se prononcent sur le projet de plan conjoint.

Il est important que les producteurs prennent le temps de voter au référendum. La Fédération vous recommande de voter en faveur du projet de plan conjoint afin que les producteurs acéricoles du Québec puissent intervenir dans la mise en marché de leurs produits.

Pour voter, un producteur doit indiquer son choix sur le bulletin au moyen d'un signe distinctif inscrit dans le carré approprié. Ensuite le bulletin doit être placé dans l'enveloppe marquée no 1 et scellée.

Cette enveloppe no 1 est déposée dans l'envelope marquée no 2 qui est elle-même placée dans l'enveloppe no 3 qui est préadressée au nom de la Régie des marchés agricoles du Québec et préaffranchie.

Information aux producteurs

Dans la plupart des régions, des réunions d'information ont eu lieu afin de discuter du contenu du projet de plan conjoint. Les producteurs qui n'ont pas pu assister à ces réunions et qui voudraient avoir des renseignements sur le projet de plan conjoint peuvent s'adresser au représentant local ou au syndicat des producteurs acéricoles de leur région.

Verglas

Le Bureau de la protection civile du ministère de la Justice a déclaré "zones sinistrées" les régions de Lanaudière et de la Mauricie, qui ont subi des dommages causés par le verglas du mois de novembre dernier.

Les producteurs acéricoles de ces régions peuvent obtenir de l'aide financière pour les dommages matériels (tubulure, cabane, etc.) subis.

Pour plus d'information, veuillez vous adresser à votre municipalité qui vous fournira les formules de demande d'aide.

Main-d'oeuvre

L'Institut de technologie agricole de la Pocatière forme, dans le cadre de son programme Techniques d'aménagement agricole, des technologistes pouvant travailler dans le monde acéricole.

Les producteurs qui aimeraient engager du personnel pour entailler, faire bouillir, fabriquer différents produits d'érable, faire l'aménagement d'une érablière ou développer les marchés, peuvent obtenir plus d'information en s'adressant au Service aux étudiants de l'ITA de la Pocatière, au numéro de téléphone (418) 856-1110 ou en écrivant à l'Institut, 401, rue Poiré, La Pocatière, G0R 1Z0.

Fédération des producteurs de volailles du Québec

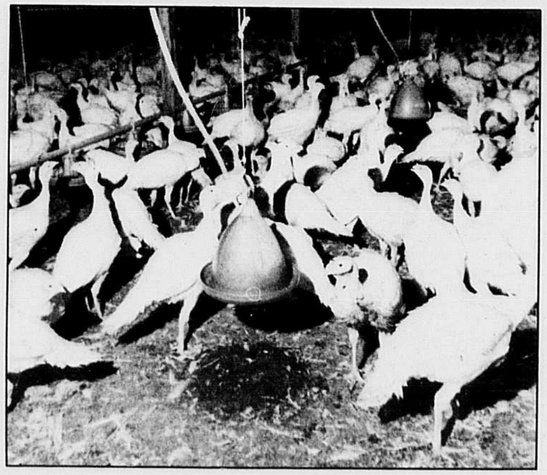
Suite à une demande formulée par la Fédération, Les Couvoiriers du Québec ont accepté, au cours de leur dernière réunion des directeurs, de signer une convention d'échange d'informations sur les placements de poussins et de dindonneaux chez les producteurs du Québec. La signature de cette convention est prévue lors de leur prochaine réunion.

La Fédération a assisté, les 7 et 8 février, à la réunion des directeurs de l'Office canadien de commercialisation des poulets, à Toronto. Les chiffres de production préliminaires pour l'année 1983 démontrent que cinq provinces ont surproduit, dont l'Ontario, et cinq ont sousproduit, dont le Québec. Au total, la production représente 99,95% de l'allocation totale émise aux provinces.

Les entreposages de poulets au Canada, en date du 1er février 1984, viennent d'être publiés et font état d'une baisse d'un million de kilogrammes depuis le 1er janvier. Les entreposages au Québec sont passés de 3 788 à 3 178 millions de kilogrammes. C'est la première fois qu'on assiste à une baisse des entreposages durant cette période, autant au Canada qu'au Québec.

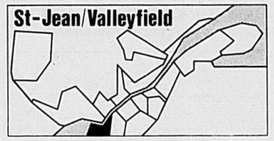
Les entreposages canadiens de dindons sont passés de 9 799 millions de kilogrammes au 1er janvier à 12 272 millions de kilogrammes au 1er février, ce qui est normal pour cette période de l'année.

Nous avons été informés que le gouvernement américain a maintenu son avis de quarantaine dans les États de la Virginie, du New Jersey, de la Pennsylvanie et du Maryland, suite à l'épidémie d'influenza aviaire qui assaille les troupeaux de volailles. Cependant, le traitement de contrôle serait en bonne voie de résorber la maladie.



UPA

St-Jean/Valleyfield



Les schémas d'aménagement quelque chose de sérieux

Une implication de toute la structure syndicale, dans le dossier de l'aménagement du territoire a été retenue par les dirigeants de la Fédération régionale.

Neuf comités, dont le territoire sera le même que celui de nos neuf M.R.C. auront d'ici 1986 à se pencher sur le développement de leur agriculture régionale réciproque et à définir leurs besoins en matière de développement.

Déjà une bonne somme d'informations est amassée. Les principes directeurs définis et mars 1984 seront le lancement de cette démarche à long terme qui vise à faire reconnaître l'agriculture régionale comme un secteur important et à privilégier, dans la définition des schémas d'aménagement.

Session sur le transfert de ferme

Mise sur pied à partir d'une initiative du syndicat de la relève agricole, une session de formation de deux jours portant sur le transfert de ferme a regroupé plus de trente jeunes dernièrement.

Cette session, où des spécialistes au niveau légal, fiscal et économique appuyaient le cheminement des jeunes, aura permis à ces derniers de se confronter avec le transfert de ferme dans tous ses éléments.

Fédération des producteurs de lapins du Québec

Contrats d'approvisionnement

Le 31 janvier dernier, trois syndicats affiliés à la Fédération des producteurs de lapins du Québec ont signé un contrat d'approvisionnement avec l'abattoir Leblanc de St-Apollinaire. En plus de permettre aux producteurs un débouché régulier pour leurs lapins, cette première au Québec leur facilitera grandement la tâche au niveau de la gestion de leur clapier.

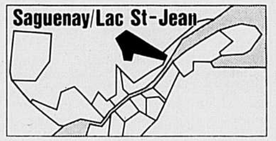
Importation d'hybrides

Des discussions sont présentement en cours entre la Fédération des producteurs de lapins du Québec et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation afin de déterminer les modalités d'importation d'hybrides pour la production commerciale. La Fédération est heureuse de constater que le ministère de l'Agriculture a fait un premier pas dans le sens de l'amélioration de la productivité du cheptel cunicole québécois.

Dissolution de la Fédération

Pour faire suite au rapport d'aide aux petites productions de l'UPA l'assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs de lapins du 17 mars prochain procédera à la dissolution de la Fédération. Cette rencontre sera suivie de la fondation du nouveau syndicat provincial des producteurs de lapins.

Saguenay/Lac St-Jean



Comme à chaque année, la Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean a tenu son colloque annuel d'une durée de deux jours. Trois thèmes ont fait l'objet de discussions au cours de ces assises, à savoir les régimes enregistrés d'épargne-retraite, les régimes d'épargnes-action et l'équivalent pour le capital-action des coopératives et l'informatique au service des producteurs agricoles.

Les REÉR

Concernant les REÉR, l'UPA avait invité des représentants des Coopérants et de la Caisse d'Établissement qui offrent les deux un tel service aux producteurs agricoles. Toutes les informations pertinentes ont donc été fournies aux dirigeants locaux et régionaux.

L'épargne-action et les coopératives

Depuis 1979 les entreprises à capital-action bénéficient de régimes d'épargne-action qui incitent les Québécois à investir dans leurs entreprises. L'investisseur de 1 000 $ de capital-action peut, par exemple, déduire un montant égal de son revenu imposable et dans certains cas lorsqu'il investit dans des PME il peut même déduire 150% du montant sur son revenu imposable.

En ce qui concerne le fonds de solidarité de la FTQ, le gouvernement québécois accorde un crédit d'impôt de 350 $ sur chaque 1 000 $ investi en capital-action.

Ce que l'UPA demande au gouvernement du Québec qui dit avoir un préjugé favorable à l'endroit de la coopération, c'est de faire bénéficier les coopérateurs et les coopératives d'une politique semblable. C'est à la fois une question de justice et de besoin.

L'informatique

Enfin, la Fédération a profité de l'occasion de la tenue de ce colloque pour discuter avec les producteurs du service informatisé qui leur conviendrait le mieux.

Un tel colloque fournit l'avantage d'approfondir à chaque année quelques sujets faisant l'objet des préoccupations des producteurs agricoles.

Représentant(e) d'engrais chimiques

Compagnie innovatrice, analyse de sol et fabrication d'engrais spécialisés, recherche vendeur(se) bilingue pour le Québec.

Le (la) candidat(e) choisi(e) devra avoir une bonne connaissance du marché agricole québécois et une formation appropriée. Salaire et conditions de travail à discuter selon l'expérience.

Faites parvenir curriculum vitae à: **La Terre de chez nous**
Case postale 664
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil, Québec

J4H 3Y9



ECHOS de la direction

*** CONSEIL GÉNÉRAL**

Les 14, 15 et 16 février, les conseillers généraux de l'Union étaient réunis en assemblée régulière. Comme d'habitude, la plupart des grands dossiers d'actualité ont été discutés et revus.

Ainsi, il fut notamment question du dossier des régions de Québec, du Saguenay/Lac-St-Jean, de Lanaudière et de la Mauricie qui, on s'en souviendra, demandent aux deux paliers de gouvernement une aide financière suite aux pertes sans précédent subies lors des dernières récoltes. Le conseil général a tenu à appuyer cette demande et a invité le ministre Garon à donner suite sans délai à la demande de rencontre déjà transmise.

Le conseil a également pris connaissance du mémoire récemment soumis au ministre Parizeau et portant sur la fiscalité agricole. Les députés de toutes les régions seront sensibilisés à cette question et invités à faire pression en vue d'une réforme immédiate. L'Union, rappelons-le, réclame essentiellement l'abolition de l'impôt sur les dons et une exemption pour les corporations agricoles familiales de la taxe sur le capital des compagnies.

D'autre part, suite à diverses difficultés liées à l'application des législations sur la taxe sur les carburants et sur la taxe sur la vente au détail, il a été décidé que l'ensemble de cette question devrait être examiné et évalué par un comité de travail.

Mentionnons enfin que la dernière journée fut consacrée à la discussion de certains grands thèmes. Il fut notamment question des relations entre les composantes générales et spécialisées. En vue d'une amélioration de ces relations, priorité sera donnée à la formation des administrateurs; on cessera également d'opposer action sociale à action économique et, au niveau régional on rediscutera de l'application des contrats de service avec les syndicats spécialisés. Le sujet sera d'ailleurs discuté plus à fond lors de la tournée des différents conseils d'administration.

*** CONGRÈS GÉNÉRAL**

Le congrès général est un événement important qui doit être planifié longtemps à l'avance. Ainsi, dates et endroit ont déjà été arrêtés: le prochain congrès se tiendra les 28 et 29 novembre, à l'Hôtel Hilton de Québec. Le congrès de cette année aura une allure un peu particulière car on soulignera le soixantième anniversaire du syndicalisme agricole québécois; il est déjà prévu qu'un banquet spécial sera organisé.

*** FORÊT PRIVÉE**

Jeudi, le 16 février, la direction de l'Union a profité du passage dans la vieille capitale du comité consultatif sur l'avenir de la forêt privée pour lui soumettre son mémoire sur le sujet.

Après avoir rappelé les liens très étroits qui ont toujous soudé agriculture et forêt, après avoir rappelé l'importance centrale de la forêt privée pour le développement économique du Québec, l'Union a réclamé la mise en place immédiate d'une véritable politique de la forêt privée.

Parmi les principales demandes, mentionnons l'élaboration d'un plan d'allocation des bois reconnaissant priorité aux bois de la forêt privée, une révision substantielle du système d'évaluation foncière, la création d'un fonds forestier, la reconnaissance du producteur de bois comme producteur agricole, une accentuation des efforts en matière de recherche et d'enseignement, une plus grande accessibilité aux programmes d'aide financière, etc.

Source: Secrétariat général de l'Union des producteurs agricoles

UPA



La vie politique à Québec

par Diane Hayfield

Le Québec est à la recherche de capitaux étrangers

Le gouvernement du Québec a décidé d'intensifier son programme de recrutement d'immigrants investisseurs. Dans le cadre du plan de relance économique, le budget affecté au recrutement d'étrangers sera haussé, passant de 465,000 $ en 1983-84 à 717 000 $ en 84-85 et 930 000 $ en 85-86.

Le ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Gérald Godin, veut profiter de la relance pour affirmer la présence du Québec auprès des milieux d'affaires étrangers susceptibles de nous fournir des candidats à l'immigration intéressés à investir dans la province. Les dernières années ont démontré que les immigrants, en s'établissant au Québec, notamment dans le domaine de l'agriculture, ont largement contribué au développement économique par l'injection de capitaux et la création d'emplois. En général, les nouveaux arrivants amènent avec eux un bagage d'expériences et de connaissances fort utiles à leur pays d'adoption.

Les nouveaux crédits alloués au ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration permettront entre autres, l'ouverture d'un bureau du Québec en Allemagne de l'Ouest et la création d'un poste de conseiller en immigration à la délégation du Québec à New York. Des modifications ont également été apportées depuis le 1er janvier afin de faciliter la sélection des candidats investisseurs. Dorénavant, les candidats ne seront plus tenus de présenter un projet spécifique mais plutôt de démontrer qu'ils ont l'expérience des affaires ainsi que des capitaux suffisants.

Les agriculteurs immigrants

L'agriculture a été à l'origine de la naissance du service de recrutement des immigrants investisseurs. Au début, les efforts étaient surtout concentrés auprès des agriculteurs étrangers. Récemment, un ralentissement a été constaté dans le domaine de l'agriculture, en raison d'une conjoncture défavorable en Europe. En effet, il est extrêmement difficile pour un producteur de vendre sa terre dans plusieurs pays du vieux continent. De plus, la baisse de plusieurs monnaies européennes, dont le franc français, par rapport au dollar canadien, fait en sorte qu'il en coûte plus cher aujourd'hui d'acheter une ferme au Québec. Les conditions étaient plus favorables, il y a quelques années à peine.

Cette situation se traduit concrètement au Québec, puisque cette année, environ 60 agriculteurs ont immigré dans la province, alors qu'au cours des trois dernières années, près de 300 producteurs avaient opté pour le Québec entraînant des investissements de 85 539 000 $. L'année financière 1980-81 a d'ailleurs atteint des sommets qui ne sont pas prêts d'être égalés.

Année fiscale	Nombre de candidats	Investissements
1979-80	86	25 595 000 $
1980-81	125	35 500 000 $
1981-82	85	23 444 000 $
Total	**296**	**85 539 000 $**

Jusqu'à présent, il semble que la venue d'immigrants en agriculture a été très profitable pour le Québec. Cela a permis de développer des nouveaux produits qui étaient traditionnellement importés. La plupart des producteurs agricoles proviennent de pays francophones: la Suisse, la France et la Belgique. Quelques-uns sont aussi venus de l'Allemagne de l'Ouest et de l'Autriche.

La culture maraîchère a largement bénéficié de la venue des immigrants. Lors de l'annonce de son plan de relance, le ministre Godin a souligné le succès phénoménal de la production des endives qui a été développée au Québec grâce à un Français. La production des échalotes et celle de la betterave à sucre sont aussi des exemples des progrès réalisés par le Québec, grâce à la contribution d'agriculteurs étrangers.

Dans l'ensemble, les immigrants sont surtout concentrés en périphérie de Montréal, jusqu'à Nicolet. Au cours des dernières années, plusieurs agriculteurs se sont installés dans d'autres régions. Par exemple, au Saguenay, aucun producteur n'avait choisi cette région avant 1981-82, alors que 4 agriculteurs s'y sont établis. À Québec, la situation est semblable. 2 immigrants ont opté pour cette région en 79-80 comparativement à 9 en 1981-82. Une progression a aussi été remarquée dans la plupart des autres régions de la province.

Aujourd'hui, l'agriculture n'est pas le seul secteur où le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration effectue du recrutement. Au début, les agriculteurs représentaient au moins 50% des immigrants investisseurs, alors qu'on parle maintenant de 20%. Le ministère continue de déployer des efforts pour intéresser les producteurs agricoles de d'autres pays à investir au Québec. Ainsi, d'ici un an, 13 missions seront organisées dont 2 spécialement destinées au secteur de l'agriculture et de l'agro-alimentaire. Les pays cibles seront la Suisse et l'Allemagne. D'ailleurs, l'implantation d'un bureau en République fédérale allemande devrait contribuer à établir des contacts avec des agriculteurs allemands susceptibles d'être intéressés à venir au Québec.

Bref, l'apport des immigrants dans le développement économique du Québec s'avère positif, puisqu'ils amènent avec eux des capitaux, de l'expérience et des nouvelles technologies.

Gouvernement du Québec
Régie des assurances agricoles

AVIS

Cultures de serre

Conformément à l'article 28 de la Loi sur l'assurance-récolte (LRQ, chap. A-30), avis est donné que la Régie des assurances agricoles du Québec a établi, pour l'année d'assurance 1984, les prix unitaires et les taux de cotisation suivants:

1. **Prix unitaires selon la période de production en $, par mètre carré de culture assurable**

a) **pour la production de tomates de serre**

Semaine	Semis octobre	Semis novembre	Semis décembre	Semis janvier	Semis février	Semis mars	Semis avril	Semis mai	Semis juin	Semis juillet	Semis août	Semis septembre
1	1,62	1,66	1,69	1,65	1,56	1,48	1,45	1,40	1,38	1,41	1,43	1,55
2	2,17	2,26	2,34	2,31	2,21	2,10	2,01	1,91	1,87	1,89	1,95	2,06
3	2,77	2,90	3,00	2,96	2,83	2,67	2,57	2,41	2,35	2,39	2,48	2,66
4	3,46	3,71	3,85	3,77	3,58	3,33	3,12	2,91	2,84	2,88	3,00	3,26
5	4,16	4,52	4,69	4,57	4,34	3,98	3,67	3,40	3,33	3,37	3,53	3,87
6	4,86	5,33	5,54	5,38	5,10	4,64	4,23	3,90	3,82	3,87	4,06	4,47
7	5,67	6,18	6,35	6,14	5,76	5,21	4,80	4,44	4,38	4,55	5,02	5,73
8	6,49	7,03	7,16	6,91	6,42	5,78	5,46	5,07	5,03	5,31	6,06	7,07
9	8,81	9,48	9,48	9,03	8,18	7,21	6,06	5,64	5,63	6,02	7,06	8,36
10	10,68	11,48	11,35	10,72	9,50	8,20	6,67	6,22	6,23	6,73	8,06	9,65
11	12,23	13,30	12,98	11,99	10,44	8,94	7,25	6,82	6,95	7,73	9,35	11,34
12	14,59	15,12	14,62	13,26	11,38	9,68	7,83	7,42	7,66	8,73	10,64	13,04
13	16,55	16,95	16,26	14,53	12,32	10,42	8,41	8,02	8,38	9,73	11,94	14,74
14	18,51	18,78	17,90	15,80	13,27	11,17	7,86	7,55	7,96	9,39	11,58	14,39
15	20,34	20,42	19,18	16,75	14,02	11,88	7,19	7,01	7,57	9,02	11,20	13,70
16	20,46	20,37	18,88	16,34	13,63	11,63	6,38	6,29	6,94	8,33	10,40	12,56
17	20,31	20,07	18,39	15,79	13,13	11,27	5,40	5,39	6,05	7,31	9,17	10,97
18	19,88	19,51	17,70	15,09	12,52	10,80	4,28	4,32	4,92	5,97	7,52	8,91
19	19,03	18,45	16,60	14,10	11,77	10,23	3,03	3,13	3,60	4,41	5,47	6,37
20	17,94	17,19	15,34	13,00	10,90	9,56	1,60	1,69	1,96	2,41	2,96	3,39
21	16,59	15,74	13,94	11,78	9,93	8,77	0	0	0	0	0	0
22	14,98	14,08	12,40	10,45	8,85	7,86						
23	12,98	12,11	10,62	8,99	7,66	6,88						
24	10,78	9,98	8,74	7,42	6,36	5,78						
25	8,39	7,71	6,73	5,73	4,95	4,53						
26	5,79	5,29	4,60	3,93	3,42	3,16						
27	2,97	2,70	2,35	2,02	1,77	1,66						
28	0	0	0	0	0	0						

b) **pour la production de concombres de serre**

Semaine	Semis octobre	Semis novembre	Semis décembre	Semis janvier	Semis février	Semis mars	Semis avril	Semis mai	Semis juin	Semis juillet	Semis août	Semis septembre
1	2,77	2,81	2,82	2,79	2,74	2,68	2,62	2,60	2,59	2,60	2,65	2,71
2	3,28	3,34	3,37	3,35	3,29	3,22	3,15	3,10	3,09	3,10	3,15	3,21
3	3,82	3,89	3,93	3,90	3,83	3,75	3,65	3,60	3,58	3,60	3,65	3,73
4	5,68	6,15	6,32	6,16	5,91	5,45	5,03	4,78	4,73	4,76	4,93	5,29
5	6,98	7,86	8,16	7,87	7,43	6,60	5,86	5,40	5,32	5,38	5,66	6,31
6	8,24	9,53	9,95	9,52	8.90	7,71	6,64	5,98	5,86	5,95	6,34	7,27
7	9,47	10,81	11,08	10,50	9,56	8,13	6,92	6,26	6,17	6,36	7,00	8,16
8	10,51	11,89	12,03	11,32	10,10	8,45	7,13	6,48	6,42	6,70	7,56	8,92
9	11,37	12,78	12,80	11,97	10,52	8,69	7,27	6,63	6,60	6,95	8,00	9,53
10	12,05	13,47	13,38	12,46	10,81	8,83	7,35	6,72	6,71	7,13	8,34	10,00
11	12,63	13,86	13,64	12,51	10,73	8,74	7,33	6,76	6,83	7,43	8,78	10,63
12	13,02	14,07	13,74	12,44	10,56	8,58	7,24	6,73	6,87	7,63	9,42	11,07
13	13,21	14,10	13,68	12,24	10,30	8,34	7,09	6,63	6,84	7,71	9,24	11,33
14	13,21	13,94	13,45	11,92	9,95	8,04	6,87	6,47	6,72	7,69	9,25	11,41
15	12,93	13,50	12,86	11,30	9,40	7,65	6,60	6,29	6,67	7,70	9,34	11,37
16	12,47	12,90	12,15	10,59	8,79	7,19	6,26	6,03	6,51	7,58	9,24	11,13
17	11,83	12,13	11,31	9,78	8,10	6,66	5,84	5,69	6,23	7,31	8,96	10,69
18	11,00	11,20	10,34	8,89	7,34	6,07	5,36	5,27	5,85	6,90	8,49	10,05
19	9,93	9,98	9,14	7,83	6,50	5,41	4,84	4,86	5,44	6,47	7,88	9,18
20	8,69	8,64	7,85	6,71	5,58	4,69	4,24	4,33	4,90	5,86	7,06	8,11
21	7,29	7,16	6,47	5,51	4,60	3,89	3,56	3,69	4,20	5,06	6,05	6,86
22	5,71	5,57	4,99	4,24	3,56	3,03	2,80	2,94	3,37	4,08	4,84	5,42
23	3,94	3,80	3,40	2,90	2,44	2,10	1,98	2,10	2,43	2,92	3,41	3,78
24	2,03	1,95	1,73	1,48	1,25	1,09	1,04	1,12	1,31	1,56	1,80	1,97
25	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

c) **pour la production de laitue de serre**

Semaine	Semis octobre	Semis novembre	Semis décembre	Semis janvier	Semis février	Semis mars	Semis avril	Semis mai	Semis juin	Semis juillet	Semis août	Semis septembre
1	0,88	0,90	0,89	0,84	0,77	0,71	0,89	0,85	0,84	0,85	0,89	0,96
2	1,37	1,40	1,41	1,37	1,29	1,22	1,38	1,33	1,31	1,32	1,36	1,43
3	1,87	1,93	1,94	1,90	1,80	1,71	1,86	1,79	1,77	1,78	1,84	1,92
4	2,39	2,46	2,48	2,42	2,32	2,20	2,77	2,51	2,45	2,49	2,66	3,04
5	2,90	3,00	3,02	2,95	2,83	2,69	3,48	3,01	2,92	2,99	3,27	3,94
6	3,42	3,54	3,56	3,48	3,35	3,19	4,19	3,52	3,40	3,49	3,89	4,85
7	5,28	5,52	5,41	5,14	4,63	4,14	4,70	3,99	3,89	4,10	4,79	6,05
8	6,90	7,27	7,02	6,56	5,67	4,85	5,21	4,46	4,39	4,72	5,70	7,26
9	8,52	9,02	8,63	7,97	6,71	5,56	5,71	4,93	4,89	5,33	6,60	8,47
10	10,15	10,77	10,24	9,39	7,76	6,27	6,22	5,41	5,39	5,95	7,51	9,69
11	11,90	12,39	11,67	10,45	8,47	6,78	4,47	3,94	4,00	4,56	5,81	7,54
12	13,67	14,02	13,11	11,50	9,19	7,29	2,39	2,13	2,20	2,58	3,31	4,31
13	15,43	15,65	14,55	12,56	9,91	7,80	0	0	0	0	0	0
14	11,47	11,52	10,66	9,08	7,09	5,54						
15	6,28	6,24	5,69	4,79	3,72	2,93						
16	0	0	0	0	0	0						

2. **Taux de cotisation applicables à la valeur assurée au mètre carré**

a) **Pour la production de tomates de serre**

Pour les nouveaux assurés: 3%
Pour les anciens assurés, le taux est fonction de l'indice de perte et des années d'expérience, selon la grille suivante:

Indice de perte	Années d'expérience 1 an	2 ans	3 ans	4 ans
0,00 — 0,10	2,50	2,40	2,30	2,20
0,11 — 0,40	2,65	2,55	2,45	2,35
0,41 — 0,70	2,88	2,75	2,63	2,50
0,71 — 1,10	3,00	2,98	2,96	2,94
1,11 — 1,25	3,05	3,10	3,15	3,19
1,26 — 1,50	3,06	3,13	3,19	3,26
1,51 — 2,00	3,12	3,24	3,36	3,48
2,01 — 3,00	3,24	3,48	3,73	3,97
3,01 — 4,00	3,50	3,91	4,31	4,71
4,01 et plus	4,00	4,50	5,00	5,50

b) **Pour la production de concombres de serre**

Pour les nouveaux assurés: 1,5%
Pour les anciens assurés, le taux est fonction de l'indice de perte et des années d'expérience, selon la grille suivante:

Indice de perte	Années d'expérience 1 an	2 ans	3 ans	4 ans
0,00 — 0,10	1,44	1,38	1,31	1,25
0,11 — 0,40	1,45	1,41	1,36	1,31
0,41 — 0,70	1,47	1,44	1,41	1,38
0,71 — 1,10	1,50	1,49	1,48	1,47
1,11 — 1,25	1,54	1,57	1,61	1,65
1,26 — 1,50	1,55	1,60	1,65	1,69
1,51 — 2,00	1,59	1,68	1,77	1,86
2,01 — 3,00	1,68	1,86	2,04	2,23
3,01 — 4,00	1,80	2,10	2,41	2,71
4,01 et plus	1,88	2,25	2,63	3,00

c) **Pour la production de laitue de serre**

Pour les nouveaux et anciens assurés: 2,5%

N.B. Les taux de cotisation indiqués ci-dessus représentent la partie payable par l'assuré, soit 50% de la prime totale.

Québec, le 29 décembre 1983

Jean-Marc Lafrance, secrétaire par intérim

Québec et sa forêt privée : une approche structurée

par Victor Larivière

De tous les organismes qui ont présenté un mémoire sur l'avenir de la forêt privée, la semaine dernière à Québec, l'Office des producteurs de bois de la région de Québec et les cinq groupements forestiers du territoire ont sûrement présenté l'approche la plus structurée. On n'a qu'à énumérer la liste des principales recommandations de ces organismes de producteurs pour s'en rendre compte.

D'abord, on reconnaît trois catégories de producteurs. Il y a ceux qui veulent de l'aide technique individuelle, les autres qui désirent faire eux-mêmes leurs propres travaux et finalement ceux qui choisissent de faire exécuter leurs travaux par les groupements. On privilégie le respect du propriétaire à l'intérieur d'un seul programme d'aménagement avec plusieurs choix de travaux. Malgré certains accrochages inévitables avec les OGC, on leur attribue un rôle important dans l'exécution des travaux. L'Office, quant à lui se di le mieux placé pour être le maître d'oeuvre régional dans l'aménagement global de la forêt privée.

À l'intérieur de cette structure unique et souple, on pense qu'il y a place pour l'aide technique individuelle complémentaire aux groupements. Chaque propriétaire pourrait faire appel à l'Office et on pense qu'un ticket modérateur, dont le coût serait abordable, pourrait aider au financement des services rendus par les professionnels.

On estime aussi que la convention actuelle de 15 ans est trop longue pour ceux qui joignent un groupement et qu'il n'est pas nécessaire d'y inclure toute la superficie d'un lot. On se dit prêt à contrôler le reboisement en région, et cela depuis la cueillette des cônes en passant par la plantation et l'entretien.

Cette régionalisation d'un bon nombre des activités en forêt privée implique un financement adéquat. Sur ce point, un programme à frais partagés État-propriétaire apparaît être la formule toute désignée. Les proportions de chacun des partenaires restent toutefois à préciser.

Les propriétaires de la région de Québec doivent vivre aussi avec le problème de la tordeuse. Pour s'en sortir avant que le bois ne se gaspille, ils demandent que ce bois soit accepté en priorité par les usines de transformation et qu'on reconnaisse leur territoire comme zone sinistrée.

Mémoire de l'UPA

Dans son mémoire l'UPA et son président Jacques Proulx réitèrent l'importance accordée par l'union aux producteurs de bois. D'abord, on compte 35 000 membres à l'intérieur de la Fédération des producteurs de bois du Québec, qui fait partie intégrante de l'UPA, dont environ 40% sont à la fois producteurs agricoles. C'est donc dire que les deux professions sont intimement liées.

Un certain chemin reste à faire cependant pour reconnaître comme producteurs agricoles ceux qui font uniquement du bois. Une demande en ce sens a plusieurs fois été adressée au ministre Garon et des pressions sont faites par la Fédération du bois et l'UPA pour faire avancer ce dossier important.

L'UPA se dit en outre favorable aux groupements forestiers mais reconnaît que la Fédération du bois et les syndicats et offices doivent être les premiers intervenants chacun à leur niveau. Elle dénonce le système désuet de la fiscalité municipale qui taxe la forêt. Elle prône un système de taxation basé uniquement sur le fond de terre avec un plafond de 150 $ l'hectare.

Dans l'allocation des bois aux usines de transformation, l'UPA appuie la position de la fédération voulant qu'on accorde une priorité à la forêt privée et que les droits de coupe soient plus équitables.

La formation et la recherche sur la forêt devraient être favorisées dans toutes les régions, estime le président de l'UPA. Là où on veut reboiser, on devrait le faire en protégeant le sol qui présente un bon potentiel agricole.

À une question d'un commissaire qui demandait qu'on tienne davantage compte de la forêt dans *La Terre de chez nous* en changeant le titre pour "La Terre et la Forêt de chez nous", Jacques Proulx a répondu diplomatiquement de s'en référer au comité du journal.

Retourner la production de plants à l'entreprise privée

Les représentants des 250 producteurs d'arbres de Noël du Québec sont venus demander à la commission que le MER retourne à l'entreprise privée la production de plants de sapins baumiers. On craint en effet de perdre le marché américain si le ministère continue d'accorder gratuitement des plants à qui le désire. Nos voisins du sud doivent payer leurs plants et considèrent que les producteurs québécois d'arbres de Noël leur font une concurrence déloyale en n'ayant pas à défrayer ces coûts.

On parle aussi de contingenter la production pour éviter d'inonder le marché et conserver la qualité du produit. On voit donc d'un mauvais oeil les groupements forestiers et les producteurs individuels qui se lancent dans la culture des arbres de Noël, sans vraiment connaître le marché et les techniques de production.



Les représentants des cinq groupements forestiers et de l'Office des producteurs de bois de la région de Québec au moment de la présentation de leur important mémoire devant le comité sur l'avenir de la forêt privée à Québec, la semaine dernière.



Débarrassez-vous des poils laids et superflus, comme le font depuis des années des milliers de mes clientes satisfaites. Emploi facile et relativement peu coûteux. Non électrique. Aucune réaction chimique. Demandez à recevoir ma brochure gratuite qui vous donnera tous les détails sur cette méthode. Vous recevrez aussi une OFFRE D'ESSAI dans une enveloppe discrète. Écrivez à **Mme Annette Lanzette, P.O. Box 303, Dept. 882, Ridgeway, Ontario, L0S 1N0.**

L'AVENIR de la forêt privée



Le Comité de Consultation sur l'avenir de la forêt privée sera dans notre région.

JEUDI LE
1er MARS
De 13h00 à 17h00
et de 19h00 à 23h00

HULL
Sheraton Le Marquis
131 rue Laurier

Toute personne intéressée peut soumettre un mémoire au Comité de Consultation ou exprimer son opinion devant le Comité.

Connaissez-vous l'agriculture canadienne ?

(1)

par Victor Larivière

Il est assez rare d'avoir l'occasion d'écrire sur l'agriculture canadienne pour les lecteurs de *La Terre de chez nous*. Une rencontre comme celle de la Fédération canadienne de l'agriculture qui avait lieu il y a quelques semaines, avec le rapport de chacune des provinces et celui du ministre Whelan, fournit cette opportunité. Il peut être intéressant pour les producteurs agricoles québécois de connaître ce qui se passe ailleurs au pays et de comparer avec ce qu'ils font chez eux.

Pour l'ensemble du Canada, on compte 318 000 producteurs agricoles sur une superficie totale en culture de 46 121 000 hectares. La valeur globale des ventes à la ferme approche les dix-neuf milliards de dollars. Et comme le soulignait le ministre Whelan, la balance commerciale du Canada au titre de l'agriculture s'améliore constamment. En 1983, nos exportations de produits agricoles dépasseraient de 4,5 milliards la valeur de nos importations. Les perspectives de 1984 laissent entrevoir une légère augmentation de la production agricole, des prix des denrées et une hausse des revenus agricoles nets de 6 ou 7% à l'échelle nationale. Le secteur agricole remonte donc graduellement la pente après quelques années de difficultés.

L'agriculture ontarienne

L'agriculture ontarienne est la première au Canada en ce qui concerne le nombre de producteurs, soit 82 448, et la valeur totale des ventes de près de cinq milliards de dollars. La zone représente 4 518 000 hectares. Les profits nets réalisés par les agriculteurs de l'Ontario sont passés de 833 millions de $ qu'ils étaient en 1982 à 922 millions de $ en 1983, une augmentation de 10,6%. L'Ontario est aussi la province où l'agriculture est la plus diversifiée en raison d'un climat plus propice. L'année 84 s'annonce bien pour les producteurs ontariens surtout dans le secteur des viandes rouges. On connaîtra aussi une légère baisse des coûts de production.

Le gouvernement de la province lançait en 1983 un programme d'aide pour venir en aide aux agriculteurs débutants. Le jeune qui commence recevra une subvention d'intérêt sur ses emprunts hypothécaires pouvant aller jusqu'à cinq pour cent pendant cinq ans. On remarquera que cette formule ressemble passablement à ce qui se passe au Québec. Les crédits consacrés à ce programme totalisent 135 millions de $ pour cinq ans.

Désormais les agriculteurs de la province voisine auront droit à un rabais de 60% de leur impôt foncier sur les biens agricoles. C'est 10% de plus qu'ils n'obtenaient auparavant. Pour être admissible à ce programme, l'agriculteur doit avoir une production brute de 8 000 $ s'il habite dans le sud ou l'ouest de la province et de 5 000 $ s'il habite dans le nord et l'est de la province, où l'agriculture est moins prospère.

La Fédération de l'agriculture de l'Ontario étudie aussi la possibilité d'exempter à 100% le fond de terre et les bâtiments agricoles alors que la résidence serait imposée à la valeur normale.

Pour aider l'industrie du boeuf et du mouton, le gouvernement de l'Ontario vient d'annoncer une nouvelle stratégie pour la mise en marché du boeuf et du mouton par l'institution d'un seul organisme responsable des ventes. On prévoit aussi dépenser 62 millions d'ici cinq ans pour améliorer la productivité et accroître du tiers le troupeau de vaches de boucherie, qui est actuellement de 330 000 têtes. Là encore, on peut faire des rapprochements avec ce qui a été annoncé au Québec l'automne dernier.

À cause de la crise qui n'est pas terminée et des taux d'intérêt élevés, un nombre croissant d'agriculteurs ontariens se sentent obligés de chercher un emploi à l'extérieur de leur ferme pour payer leurs dettes. Mais à cause de la loi de l'impôt sur le revenu, ils ne peuvent pas déduire plus de 5 000 $ en pertes agricoles, ce qui apparaît nettement insuffisant pour la Fédération de l'agriculture de l'Ontario. Cette dernière continue ses pressions auprès du gouvernement fédéral pour faire hausser ce plafond.

L'accessibilité au crédit et des taux d'intérêt raisonnables demeurent des questions primordiales pour les producteurs ontariens. Ces derniers ne disposent pas comme au Québec d'un régime provincial de crédit agricole, ce qui a pour effet de les rendre plus dépendant de la Société fédérale du crédit agricole. Et comme celle-ci manque des fonds nécessaires pour répondre à la demande, plusieurs éprouvent de graves difficultés financières.

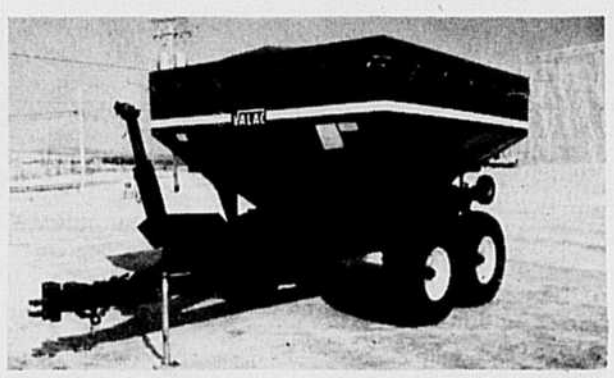
La semaine prochaine: l'agriculture des Maritimes



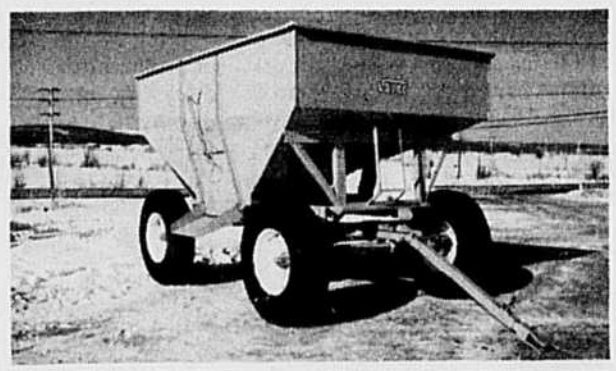
VALAC INC.

Pour un produit supérieur à un prix inférieur

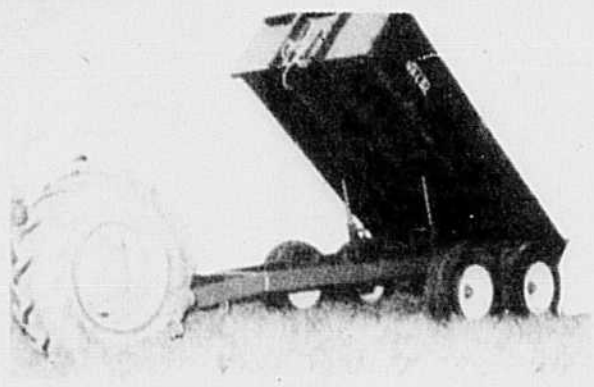
Valac Inc., un fabricant québécois qui rencontre les exigences des cultivateurs de chez nous, vous offre les produits suivants:



Épandeur d'engrais chimiques
capacité 5 tonnes
acier inoxydable
très robuste



Boîte à grain
capacité 275 pi³



Remorque basculante
2 modèles disponibles
7 tonnes
1 ½ tonne

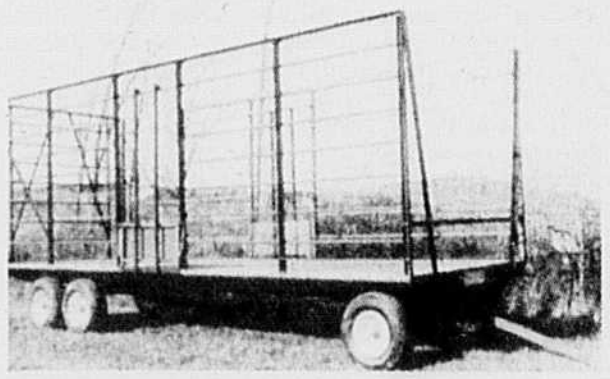
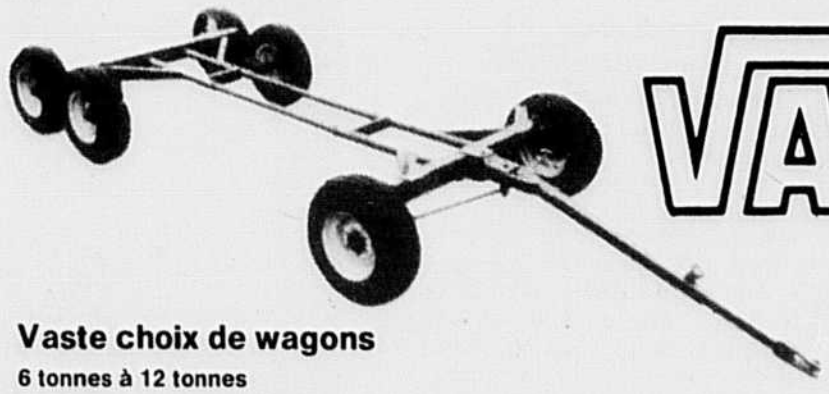


Plate-forme et ridelles à foin
2 modèles: 20' et 24'
entièrement en acier
Plate-forme et ridelles peuvent être achetées séparément



Vaste choix de wagons
6 tonnes à 12 tonnes

VALAC INC.

Machinerie agricole
1167, Route 243
Valcourt, Québec J0E 2L0

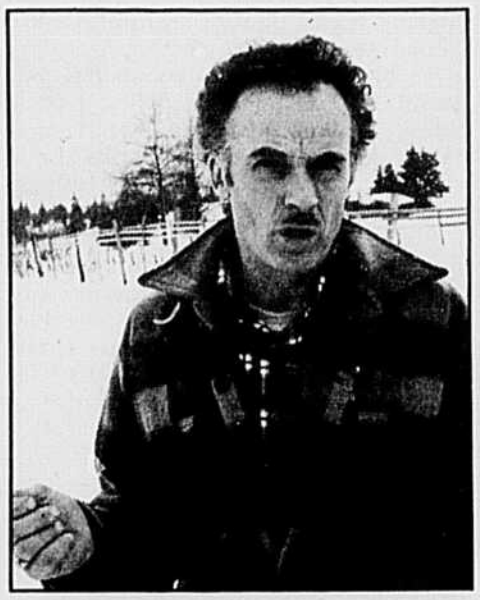
(514) 532-3484

REPORTAGE LA TERRE

Marcel Talbot, d'Armagh

par Louise St-Pierre

"Depuis toujours dans la production acéricole, ce sont les acheteurs en vrac qui fixent les prix. Est-ce normal ça... savent-ils ce qu'il nous en coûte vraiment pour produire du sirop d'érable? J'en doute! Car, je sais ce que ça me coûte et les prix obtenus au cours des dernières années sont de beaucoup inférieurs à mon coût de production," de soutenir M. Marcel Talbot, d'Armagh, comté de Bellechasse.



Chez les Talbot, on aura cette année 7 000 entailles. Seulement 7 à 8 pour cent de la production est normalement vendue au détail. "Pour l'instant, on ne peut songer à faire plus de ventes au détail. Notre ferme laitière demande trop de temps. D'autant plus qu'il nous faudrait sortir de la région si l'on envisage de vendre notre production au détail. Il se produit beaucoup de sirop d'érable ici. À Armagh seulement, nous sommes plus d'une trentaine de producteurs et, je dirais plus de 500 dans le comté de Bellechasse," de préciser M. Talbot.

Pour ce producteur riche d'une expérience de plus de 18 ans, un plan conjoint signifie donc, à brève échéance, l'étude et la reconnaissance d'un coût de production. En 1983, il a obtenu de son sirop vendu en vrac une moyenne de 90¢ la livre... Son coût de production: 1,25 $ la livre! Le producteur qui comme lui a investi plus de 60 000 $ pour moderniser ses installations, affirme-t-il, ne peut se permettre de vendre en deçà de son coût de production.

M. Talbot est au nombre de producteurs acéricoles à qui la coopérative de Plessisville doit au environ de 5 000 $. Depuis 1981, en raison de ses obligations financières, et de l'argent qui lui est dû, il ne livre plus son sirop à la coopérative.

Ce n'est qu'en septembre qu'il a vendu sa production de 1983. Il a attendu d'en obtenir un prix raisonnable. À Armagh, ils sont une douzaine de producteurs propriétaires d'un dépôt de barils, où l'on classe et garde le sirop. "Nous vendons et livrons notre sirop seulement quand nous sommes certains d'être payés. Il n'est plus question de livrer et d'attendre des mois avant de savoir ce que notre acheteur voudra bien nous en donner," d'ajouter M. Talbot qui est porté à croire que moins de 2 000 producteurs livrent encore leur sirop à la coopérative.

Il y a une chose qui dépasse Marcel Talbot: le prix au détail du gallon de sirop d'érable en 1983. "En pleine saison, le sirop se vendait dans la région entre 9 et 11 $ le gallon. Qui faisait un profit à ce prix-là," se demande-t-il. Peut-être le producteur qui opère son érablière comme le faisait nos pères, en chauffant au bois! Mais certainement pas les producteurs qui ont investi pour moderniser leur entreprise!"

De l'avis de Marcel Talbot, la mise en place d'un plan conjoint est définitivement la solution au problème du prix du sirop d'érable. Quand le prix du vrac respectera le coût de production croit-il, les producteurs vendant au détail seront davantage portés à demander un prix juste pour leur sirop. "C'est à croire, a-t-il ajouté, que les producteurs ne réalisent pas qu'ils sont les plus grands perdants lorsqu'ils vendent leur sirop 10 $ le gallon... et ce, sans parler du tort qu'ils causent à ceux qui n'ont pas les moyens de laisser aller leur production à un prix si dérisoire."

Si la reconnaissance du coût de production paraît essentielle à Marcel Talbot, il croit tout aussi nécessaire que la production du sirop d'érable profite d'une campagne de promotion générique. Les consommateurs méconnaissent à son avis les produits de l'érable. La faible consommation per capita des Québécois le prouve bien. Pour que la promotion soit efficace il faut y mettre beaucoup d'argent "... et tous les producteurs doivent y participer financièrement. Ce n'est que justice, car tous en profiteront!"

L'autre problème que devrait régler un plan conjoint est le support des inventaires. Le transformateur n'a pas à supporter seul les inventaires. Selon M. Talbot, la production acéricole se développera parallèlement à une bonne promotion. "S'il devient intéressant de produire, les gars vont produire." Alors quand un marché sera bien établi, grâce à une promotion, il ne faudra pas le perdre faute de sirop. "C'est pourquoi, il nous faudra garder en inventaire le sirop produit en trop les bonnes années avec, a-t-il ajouté, le support financier des producteurs. Car, tout compte fait c'est eux qui en profiteront!"

Avec un plan conjoint, soutient M. Talbot, la production acéricole offrira aux producteurs la sécurité d'un revenu stable. Aussi, il rêve déjà du jour où il vendra sa ferme laitière à son fils, qui travaille actuellement avec lui pour se consacrer uniquement à son érablière. C'est alors qu'il se tournera vers la vente au détail. Depuis plusieurs années, lui et son épouse ont suivi une multitude de cours de perfectionnement. Des cours traitant de production comme telle et aussi de transformation. Ils sont donc fin prêts à se lancer dans la vente au détail "... qui est le type de mise en marché le plus rentable pour le producteur acéricole."

Trois films du Québec obtiennent des prix internationaux. — *En plus du film* **Crac** *de Frédéric Back qui a remporté l'Oscar du meilleur court métrage d'animation à Hollywood,* **Elvis Gratton** *de Pierre Falardeau et Julien Poulin a reçu le Grand Prix du court métrage au Festival de Lille et* **Maître de l'Ungava** *de Bernard Beaupré s'est mérité la médaille d'argent au Festival mondial des films de chasse, de pêche et de protection de l'environnement.*

POUSSINS-DINDONNEAUX

Écrivez dès maintenant pour recevoir gratuitement notre catalogue ainsi qu'un guide sur la gestion des petits élevages.

SPÉCIALITÉS:
poulettes Warren rouges, prêtes à pondre et équipements avicoles.

CENTRE AVICOLE BÉLANGER

Centre avicole Bélanger
Ste-Louise, cté de L'Islet
Québec
G0R 3K0
(418) 354-2557

APPEL D'OFFRES

ÉRABLIÈRE À VENDRE

Des soumissions cachetées, adressées à la Caisse populaire de Gentilly, 1780, ave des Hirondelles, Gentilly, Ville de Bécancour, G0X 1G0, seront reçues jusqu'à 14h00, vendredi, le 9 mars 1984. Chaque soumission devra porter mention "Appel d'offres érablière" sur le recto de l'enveloppe.

DÉSIGNATION

Une terre à bois située sur le 15e rang du canton Maddington à Ste-Gertrude dans la ville de Bécancour connue et désignée au cadastre officiel comme étant une partie du lot cinq cent quatre-vingt-un (P. 581) borné au nord-est par le chemin du 16e rang.

SUPERFICIE: Environ 4½ arpents par 15 arpents (environ 67.5).

BÂTISSE: Une cabane à sucre de 20' par 40'. Une cabane (environ 8' par 12') pour l'extraction de sève.

ÉQUIPEMENTS: Évaporateur Dominion Grimm (5' par 15'), un poêle de finition, un réservoir 800 gallons et 2 réservoirs de 500 gallons, une sertisseuse manuelle, un extracteur de sève "Lapierre", un compresseur, environ 2 000 entailles reliés par tubulure avec possibilité de 500 entailles additionnelles.

DATE ET LIEU DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Vendredi, le 9 mars 1984 à 14h00 au local de la Caisse populaire de Gentilly en présence d'un représentant de l'Office du crédit agricole.

DÉPÔT: Chèque visé de 10% de l'offre; la Caisse gardera le chèque si le soumissionnaire accepté ne peut finaliser la transaction dans un délai de trente (30) jours à compter de la date d'acceptation de la soumission par le conseil d'administration et de l'Office du crédit agricole.

RENSEIGNEMENTS: Téléphone (819) 298-2844.

La Caisse populaire de Gentilly ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Robert Tremblay, directeur

Semez des bénéfices

Semez les fourrages Northrup King



Luzerne Trumpetor

Elle résiste à la flétrissure verticillienne

La vente de la luzerne Trumpetor de Northrup King, la première variété de luzerne qui présente une résistance modérée à la flétrissure verticillienne et à la flétrissure bactérienne, est maintenant autorisée au Canada. La densité de son feuillage, son regain rapide, son grand rendement et sa résistance remarquable à l'hiver font que son choix s'impose pour vos récoltes de fourrage. La semence Trumpetor a subi le traitement NOCULIZED* et est prête à semer à la sortie du sac.



Luzerne Thor

Des rendements exceptionnels — d'année en année

La maturité hâtive et le regain rapide de la luzerne Thor vous procurent des rendements élevés de luzerne riche en protéines. Thor résiste en outre remarquablement à la flétrissure bactérienne et à la tache commune. Elle se caractérise également par un feuillage dense et une bonne résistance à l'hiver. La luzerne Thor a subi le traitement NOCULIZED* et est prête à semer à la sortie du sac.

Ne perdez pas de temps! Commandez dès aujourd'hui vos semences de fourrage Northrup King.

NK NORTHRUP KING

SEMENCES NORTHRUP KING LTÉE
St-Cyrille de Wendover (Québec), (819) 397-2253

La clef des champs

Une chronique de
Denis Lessard



Le budget: une retraite améliorée

Déposé la semaine dernière aux Communes, le dernier budget du ministre fédéral des Finances, Marc Lalonde s'est immédiatement attiré les foudres des commentateurs politiques et de l'opposition. Avec plus de 1,4 million de chômeurs au pays, le budget Lalonde ne réservait que des grenailles à la création d'emploi.

Toutefois, l'énoncé économique du ministre devrait recevoir un accueil plus favorable du côté de la classe agricole. M. Lalonde réservait en effet quelques millions pour combler une vieille requête des fermiers.

Depuis des années en effet, les différentes organisations agricoles réclament le droit pour les agriculteurs de se départir de leur ferme à l'approche de leur retrai' : sans pour autant voir englouti par l'impôt les fruits d'années d'efforts. Le dernier budget permettra justement aux cultivateurs qui vendent leur ferme de mettre à l'abri du fisc jusqu'à 120 000 $ des profits encaissés sur la vente de leur exploitation.

"Je prend immédiatement des mesures pour aider les agriculteurs à se constituer une meilleure pension de retraite. À compter de cette année, une disposition spéciale leur permettra de verser à un Régime enregistré d'épargne retraite jusqu'à 120 000 $ des gains en capital imposables provenant de la vente d'une ferme" lançait la semaine dernière le ministre Lalonde aux Communes.

Selon le ministre, la nouvelle initiative "tient compte des difficultés particulières que les agriculteurs éprouvent pour prévoir leur retraite pendant les années où ils investissent dans leur exploitation."

Dans son plus récent énoncé de politiques l'UPA réclamait que soit aboli l'impôt sur les gains en capital pour ceux qui, travaillant sur une ferme depuis 20 ans, se départissent d'une exploitation qu'ils possédaient depuis dix ans.

L'application de la nouvelle mesure coûtera au Trésor fédéral 70 millions de $ de recettes fiscales pour chacune des années entre 1985 et 1988.

En outre, une modification supplémentaire permettra de fournir le même avantage aux fermiers qui, tout en répondant aux autres critères d'éligibilité, ont cependant dépassé l'âge limite de 71 ans pour contribuer à un REER. Le montant qui pourra être mis à l'abri de l'impôt sera déterminé en multipliant par 10 000 $ le nombre d'années entre 1972 et 1983 inclusivement pendant lesquelles le contribuable a été agriculteur à plein temps.

Par exemple, lorsque quelqu'un aura débuté sur une ferme en 1976 et l'aura vendue en 1985, le montant maximal du gain de capital imposable qui pourra être investi dans un REER sera de 80 000 $ soit 10 000 $ pour chacune des huit années. Rappelons que les REER ne mettent pas les sommes investies totalement hors d'atteinte de l'impôt, mais permettent d'étaler à la retraite les redevances au fisc, qui se trouvent réparties au moment où justement les revenus imposables sont habituellement inférieurs à ceux de la vie active. Concrètement, plutôt que de se faire arracher une grosse portion de ses profits lors de la vente de sa ferme, l'agriculteur choisit de reporter l'impôt à payer à sa retraite. En sortant son argent du REER sur une base annuelle, il épargnera à ce moment de l'argent puisque ses revenus moindres le placeront à des niveaux de taxation moins élevés.

Dans le cadre de ce nouveau programme seront considérés comme agriculteurs à temps plein ceux qui détiennent des actions d'une ferme familiale sur laquelle le producteur, son conjoint ou ses enfants travaillaient. Pour être admissibles au REER les biens agricoles vendus devront avoir été détenus par le fermier le 31 décembre 1983. En outre ceux qui cotisent déjà à un REER devront soustraire leur contribution de leur maximum admissible.

D'autre part, le budget contient aussi des mesures destinées à faciliter le transfert des exploitations agricoles familiales entre les générations. "Ces changements témoignent concrètement de la volonté du gouvernement de préserver l'exploitation agricole familiale" affirment les documents du budget.

Ainsi, les enfants adoptés par un fermier pourront, au même titre que les autres, bénéficier des avantages prévus lorsqu'un agriculteur cède son exploitation au profit de ses descendants.

On prévoit aussi que dans les cas de décès, le transfert pourra se faire sur la base de "n'importe quel montant situé entre le coût des biens et leur juste valeur marchande". Les legs et les héritages seront ainsi soumis aux mêmes règles que les transferts entre personnes vivantes.

Le budget prévoit aussi que des consultations seront entreprises par le gouvernement qui tient à prendre le pouls des organismes agricoles sur la question des pertes agricoles rapportées à l'impôt. Toujours en suspens, l'article 31 de la Loi de l'impôt a créé une controverse, admet Ottawa. Les pertes agricoles déductibles ne sont pas limitées pour les contribuables dont l'agriculture est la principale occupation. Cela comprend aussi les agriculteurs qui ont pris un travail pour un revenu d'appoint.

Cependant l'application de cet article pose des problèmes à ceux qui pratiquent l'agriculture comme passe temps tout en ayant une activité à plein temps dans un autre secteur. "Certains craignent qu'une modification des règles sur les pertes en faveur de ces personnes n'ait un effet négatif sur le prix des fermes et n'encourage la spéculation sur les terres agricoles" affirment les documents expliquant le budget. Ottawa promet de mettre sur pied un "groupe consultatif qui étudiera les effets de ces modifications avant qu'elles ne soient apportées à la politique."

Cependant le budget Lalonde laissera sur leur faim les agriculteurs qui souhaitaient voir plus de fonds aiguillés vers les coffres de la Société du crédit agricole afin de lui permettre de se montrer plus souple avec les fermiers qui ont dû renouveler leur prêt à une époque où les taux d'intérêts étaient presque usuraires.

Le financement de la SCA fait toujours l'objet de discussions mais cela n'a pu faire partie du budget, a expliqué le ministre Lalonde, interrogé sur cette question.

La SCA devra examiner "à l'intérieur de son mandat" les cas des fermiers coincés par la fluctuation des taux, a tranché M. Lalonde sur un ton qui ne laisse guère entrevoir de jours meilleurs. "S'il y a quelque chose à annoncer, la SCA ou le ministre de l'Agriculture s'en chargeront, ce n'est pas à moi de le faire" a-t-il dit.

Liste des acheteurs autorisés

La Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec peut maintenant donner aux producteurs une première liste des acheteurs autorisés dans le cadre du programme des paiements anticipés. Ces acheteurs ont rempli les exigences posées par la Fédération pour être accrédités.

Pour l'instant, ce sont les seuls acheteurs à qui les producteurs participant au programme de paiements anticipés peuvent vendre leurs céréales. Si le nom de leur acheteur n'apparaît pas sur la liste qui suit, les producteurs sont invités à vérifier auprès de la Fédération pour savoir si cet acheteur sera prochainement en règle. La Fédération prévoit que d'ici peu le nom d'une vingtaine d'acheteurs pourrait s'ajouter. L'an dernier, seulement une quarantaine d'acheteurs s'étaient pliés aux exigences de la Fédération.

Côte-Sud: Coop agricole Côte-Sud, La Pocatière.
Lanaudière: E.W. Caron & cie limitée, Montréal; Coop Fédérée de Québec, Joliette; Coop Fédérée de Québec, Montréal; Leblanc-Lafrance inc., Laval; Meunerie Coop de St-Barthélémy/succursale Coop Fédérée de Québec, St-Barthélémy; Meunerie Deux-Montagnes enr., St-Eustache; SCA de Montcalm, St-Jacques; Entreprise J.P. Robert, Ste-Scholastique.
Mauricie: Comptoir agricole St-Stanislas inc., St-Maurice; SCA Champlain, Champlain; Cyrille Frigon, Louiseville; SCAR St-Casimir, St-Casimir.
Nicolet: Coop agricole du Lac St-Pierre/succursale Coop Fédérée de Québec, Baieville; Cribagro inc., St-Célestin; Meunerie Ducharme inc., Warwick; Meunerie de l'Érable inc., Plessisville; Meunerie mobile Belhumeur (1981) inc., St-Guillaume; Murphy, Viens & Coote inc., South Durham; Semences Nicolet enr., Nicolet.
Québec Est/Nord/Ouest: Centre agricole Coop de la Beauce/succursale Coop Fédérée de Québec, St-Joseph; SCA des Appalaches, Laurierville; SCA Lac-Mégantic Lambton, Lac-Mégantic; Meunerie Coop agricole St-Charles, St-Charles.
Est du Québec: SCA Rivière-du-Loup, Trois-Pistoles; Meunerie Bernard Landry ltée; St-Noël; SCA d'Amqui/succursale Coop Fédérée du Québec, Amqui; Meunerie J.B. Dionne & Fils ltée; Mont-Joli.
St-Hyacinthe: Ferdinand Barré, La Présentation; Bazinet & Fils inc., St-Hugues; Julien Bellavance, Ste-Angèle de Monnoir; Pierre Bellefroid, Pike River; Rosaire Blain inc., St-Aimé; Centre agricole St-Robert inc., St-Robert; Coderre & Fils cie limitée, Ville de Lac Brome; Coop Fédérée de Québec/succursale Sherbrooke, Sherbrooke; Entreprises Yvon Gendron Inc., St-Hugues; Avico ltée (Comptoir agricole St-Hyacinthe), St-Hyacinthe; Meunerie Hébert, Henryville; Jean Lavallée, Roxton Falls; Maïs St-Marcel, St-Marcel; Meunerie Dubois inc., Mont St-Grégoire; Meunerie Paul Tremblay, Iberville; R. Robitaille & Fils inc., Farnham; SCA St-Damase, St-Damase; SCA Ste-Rosalie, Ste-Rosalie; Semico inc., Ste-Rosalie; Patenaude & Frères enr., St-Alexandre; Jacques Choquette, St-Alexandre.
St-Jean/Valleyfield: Agrocentre Belcan inc., Ste-Marthe; André Benoît, St-Blaise; Cargill limitée, St-Jean; Commerçant de grains Henri Brabant, St-Polycarpe; Coop Fédérée de Québec/succursale Napierville, Napierville; Coop agricole St-Eugène ltée, St-Eugène, Ont.; R. Grégoire & Fils inc., St-Jacques-le-Mineur; Marcel Lalande, Ste-Barbe; G.O. Laverdière & Fils inc., St-Constant; Transport Réal Foucault ltée, Napierville; Denis Leduc, St-Louis de Gonzague; Gérard Maheu inc., St-Louis de Gonzague; Pillsbury Canada limitée, Lacolle; SCA de Châteauguay, Ste-Martine; Séchages Bermic inc., St-Jean sur Richelieu; Séchoir Lacroix, St-Louis de Gonzague; Jacques Soucy inc., Napierville; Peter Tully, Athelstan; Guy & Lucien Viau, St-Isidore.

FERME À VENDRE:

St-Paul de Chester
Arthabaska

Ferme d'environ 8 acres, maison, porcherie, hangar, fosse, pré-fosse et grange-étable.

Cette ferme est située sur le lot P-337, cadastre de la paroisse St-Paul de Chester (R.R. 2, St-Paul de Chester, Arthabaska).

Les offres d'achat devront être reçues au siège social de l'Office avant 16h00 le 13 mars 1984 et avoir été complétées sur les formules officielles disponibles à l'Office du crédit agricole du Québec, 1020, route de l'Église, bureau 500, Ste-Foy (Québec), G1V 4P2.

Les personnes qui désirent obtenir des informations concernant cette propriété, se procurer des formules pour soumissionner ou aller visiter la propriété, doivent s'adresser à l'une ou l'autre des personnes suivantes:

a) **M. Mario Marchand, directeur régional**
St-Georges de Beauce (418) 228-7637
b) **M. Gilles Gagné, conseiller en financement agricole**
Victoriaville (819) 758-8239

N.B. L'Office se réserve le droit de ne pas considérer toute soumission inférieure à 58 000 $.

(Référence: 429)

Annonces classées

COÛT DE L'INSERTION:

- *Annonces sans cadre: 28¢ le mot.*
- *Prix minimum (20 mots et moins): 5,60 $ la parution.*
- *Titre en capitales et caractères gras: supplément de 3 $ la parution.*
- *Annonces encadrées et encans: 1,95 $ la ligne agate (14 lignes = 1 pouce; 2 cm = 11 lignes).*
- *Supplément pour annonce avec numéro de case réservée: 4,70 $ la parution.*
- *Rabais de 20% pour cinq (5) insertions consécutives et plus d'un même texte.*
- *Indiquez CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres moulées)*

LES ANNONCES CLASSÉES SONT PAYABLES À L'AVANCE

Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le vendredi précédant la date de publication.

Adressez toute demande de renseignements comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES,
LA TERRE DE CHEZ NOUS
555, boul. Roland-Therrien,
Longueuil, Québec J4H 3Y9
Tél.: (514) 679-0530

AIGUISAGE

VENTE-ÉCHANGE: Aiguisage lames (clipper) d'animaux, barbier, couteaux, hache-viande: 2,50 $ comptant, plus frais poste retour. FONTAINE W. (CLIPPER), 4255, Papineau, Ch. 917, Montréal, H2H 2P6. 15/3

ANIMAUX À VENDRE

VACHES à lait pur sang ou croisées, fraîche vêlées ou devant vêler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à JACQUES OUIMET, 3805, Côte Terrebonne, St-Louis de Terrebonne, Route 344. Tél.: 471-8181. JNO

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et taures croisées ou pur sang, fraîche vêlées ou vêlant sous peu. JEAN-GUY TRUDEAU, STE-JULIE. (514) 649-1122 ou (514) 649-1110. JNO

ACHETEUR-VENDEUR

VACHES et taures Holstein, vêlant en tout temps, taures ouvertes, troupeaux laitiers croisés ou pur sang. Clairs de test, provenant du Québec ou de l'Ontario. JEAN-MARC LEBLANC INC., St-Sylvère Village, cté Nicolet. (819) 285-2929 ou 2322. JNO

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et taures Holstein pur sang ou croisées, vêlées ou devant vêler sous peu. Échange accepté (boeufs, etc.) S'adresser à: NORMAND THERRIEN, 110, Montée Allard, St-Jacques, cté Montcalm (face à la Co-op). Tél.: Ferme (514) 839-2749. 24/5

YORK-HAMPSHIRE-DUROC pur sang enregistrés, truies et verrats hybrides; 11,6 gras, 138 jours; pur sang York 11,7 gras, 140 jours. Ontario R.O.P. Programme de Santé. ALBERN FARMS LIMITED R.R. 1, Glen, Robertson, Ontario K0B 1H0. Tél.: (613) 874-2258. Nous demeurons à 50 minutes de Montréal, Qué. 7/6

PERCHERONS noirs ou gris 3 mois à 1 an, 2 ans et plus, domptés simple et double. Peuvent être vendus avec attelage, croisés ou enregistrés. Tél.: entre 8h00 et 17h00 lundi au vendredi. (514) 473-4714. 8/3

VACHES LAITIÈRES

À VENDRE ou à échanger Holstein pur sang, NIP ou croisées, fraîche vêlées ou vêlant sous peu, choix dans le troupeau. Tél.: (819) 362-3853. 23/2

VACHES LAITIÈRES

VACHES et taures Holstein pur sang ou croisées, vêlées ou vêlant sous peu. RAYMOND BOUCHARD, St-Liboire. (514) 793-4539. 23/2

À VENDRE: quelques taures pur sang, prêtes à vêler, au choix ou à échanger contre jeunes taures à saillir ou autres. S'adresser à JEAN ROCHAT, tél.: (514) 293-3563. 23/2

SIMMENTAL

GRAND choix de boeufs Simmental pur sang ayant subi le test de performance. Provenant des meilleurs troupeaux de l'Ouest. Aussi taures saillies, génisses et vaches. Nous livrons partout dans la province. JOCELYN AUTOTTE, St-Joachim, près Drummondville. Tél.: (819) 397-2972. 22/3

SIMMENTAL

EXCELLENT CHOIX de taureaux, taures et génisses pur sang et "full blood". FERME LASEN, Arthabaska (819) 357-9063. 15/3

À VENDRE truies et mâles pur sang Landrace; truies hybrides Yorkshire, Landrace, truies hybrides saillies. FERME JEAN-PAUL LÉVESQUE, Bedford. (514) 248-2075. 5/7

1 ÉTALON Belge, 3 ans, dompté, pesant 1 400 lb. Tél.: (514) 379-9260. 23/2

TRUIES et VERRATS Yorkshire et Landrace pur sang enregistrés à vendre. FERME DES MILOT INC., Propriétaire: André Milot, 550, boul. Trudel, Yamachiche, cté St-Maurice. (819) 296-3247. 8/3

SIMMENTAL

3 TAUREAUX pur sang, 7 à 10 mois, d'insémination artificielle. Nicolet (après 19h00). (819) 293-5381. 23/2

VACHES, taures, Holstein, croisées, NIP, pur sang, fraîche vêlées ou vêlant sous peu. GILLES PRÉVOST, Kingsey-Falls, Drummond. (819) 363-2650. 7/6

15 GÉNISSES croisées, Charolais, Simmental, pesant de 500 à 700 lb, provenant de taureaux Simmental pur sang. Tél.: (514) 658-3724. 23/2

PORCS Landrace, Duroc et Tamworth. Hereford: taureaux, génisses pur sang, enregistrés, tout âge. GUY LABONTÉ, 131, Pte St-Gilles, Lotbinière, (418) 888-3781, 3395. 23/2

PUR SANG

HOLSTEIN: taures et vaches provenant de B.P. ou T.B. avec MCR au-delà de 200. Aussi taureaux pur sang avec mères excellentes. FERME LA QUÉBÉCOISE (819) 362-6215. 1/3

HOLSTEIN

TAURES et vaches NIP, fraîches ou d'ici peu, production jusqu'à 10 000 kg. Cause: abandon du NIP pour pur sang. PIERRE GARNEAU (819) 362-3312. 1/3

ATTENTION ,CULTIVATEURS, j'ai toujours à vendre des vaches ou taures vêlant en tout temps de, l'année, ainsi que des taureaux de choix, sujets d'exposition. Veuillez noter mon changement d'adresse: JACQUES HOUDE, Bromptonville (819) 846-6282. 1/3

DORSET PUR SANG

TROUPEAU de moutons Dorset pur sang: brebis de 2 ans et 3 ans, 24 agnelles nées en 1983. Cause: maladie. BERGERIE FAMILLE VENNE (819) 623-2246. 1/3

CHAROLAISES

VACHES et taures pur sang Charolaises, saillies à Marco Polo, Royal Express et Showman. Prix à partir de 1 500 $. Livraison partout. FERME MARCEL LONGPRÉ, Casselman, Ontario. (613) 764-2021. 1/3

SIMMENTAL

CHOIX de taureaux, vaches, taures, génisses, pur sang et "full blood". FERME LAITERIE LAMOTHE, L'Avenir, près de Drummondville (819) 394-2296. 19/4

JUMENT d'équitation, croisée, 6 ans; pouliche Standardbred, 2 ans, enregistrée, test Coggin: 1 500 $ pour les 2. St-Adalbert (418) 356-5060. 1/3

TAURES CROISÉES DE RACE CHAROLAIS OU SIMMENTAL: choix de taures croisées, de race Charolais ou Simmental, provenant de l'Ouest. FERMES JANOR INC., Jan van Gennip (514) 262-4044, 293-5834. 19/4

PROGRAMME SPÉCIAL DE VENTE

CULTIVATEURS, l'achat et la vente de vaches laitières est notre spécialité. Confiez-nous votre animal si vous voulez en obtenir un juste prix. Pension, surveillance constante d'un médecin vétérinaire. Place d'affaires avec bonne réputation. RAYMOND BOUCHARD, (514) 793-4539. 17/5

SANGLIERS pour élevage. Informations: G. BOCK, 808, Catherine, La Plaine, Qué., J0N 1B0, tél.: (514) 478-4026. 23/2

YORKSHIRE, mâles, femelles, sélection de qualité pour la reproduction de sujets hybrides, contrôle R.O.P., certificat santé, livraison sur demande. Lennoxville (819) 562-1739. 8/3

HOLSTEIN NIP à vendre. Vaches ayant récemment vêlé ou devant vêler sous peu, production jusqu'à 21 000 lb, classées B.P., troupeau listé, contrôle officiel. LAMONTAGNE ET FRÈRES, rang 11, Plessisville. (819) 362-7596. 8/3

HOLSTEIN

PLUSIEURS belles taures Holstein dues pour vêler, provenant d'insémination, possibilité de livraison aussi deuxième et troisième veaux. Prix raisonnable. (418) 453-2805. 8/3

ACHETER D'UN ÉLEVEUR

VACHES, taures Holstein pur sang, troupeau listé, contrôlé, classifié, ayant vêlé récemment ou vêlant sous peu. MICHEL DESSUREAULT, St-Maurice (819) 376-0197. 15/3

TAUREAU SIMMENTAL

4 ANS, pur sang, commercial, couleur pâle uniforme: 1 750 $. JOSEPH VENNE, St-Alexis, cté Montcalm. Tél.: (514) 839-2863. 15/3

FEMELLES CHAROLAISES

À VENDRE: excellent choix de femelles pur sang "polled" et décornées, de tout âge, à très bon prix. FERME COUTURE ET FRÈRES INC., St-Prosper (418) 328-8141, 328-8457. 1/3

ÉLEVAGE ovin avec accessoires, 100 brebis croisées Dorset-Finnois, 3 béliers Dorset enregistrés, avec ou sans assurance-stabilisation. (514) 796-2404. 15/3

À VENDRE: 25 belles jeunes truies pleines, cochonneront dans quelques semaines. Prix: 225 $/truie, discutable. Tél.: (514) 753-9890. 23/2

SIMMENTAL

ÉCHANGERAIS très beaux taureaux de 4 ans pur sang français pour 3 vaches pur sang français. Tél.: (jour) (819) 395-4325, (soir) (819) 398-2475, (514) 773-5173. 23/2

À VENDRE BON PRIX: 2 bonnes vaches Holstein (5 ans) devant vêler en avril et mai, aussi taureau Hereford (3 ans). Rawdon (514) 834-3458. 23/2

TAUREAU Simmental pur sang âgé de 1 an ayant subi test d'épreuve. LOUIS NOËL, Ste-Rose de Poularies. Tél.: (819) 782-4583. 3/5

CHAROLAIS: taureaux pur sang de 1 an à 3 ans. Nous livrons. Comté Yamaska, tél.: (514) 784-2415. 15/3

À VENDRE

CHOIX de taures croisées Nip et pur sang. Aussi des vaches croisées et pur sang, fraîche vêlées ou vêlant sous peu. S'adresser à A. HÉBERT, VARENNES. Tél.: (514) 652-2265. 15/3

ATTENTION

À VENDRE excellent choix de vaches et taures croisées fraîche vêlées ou vêlant sous peu. Aussi excellent choix dans du pur sang. ROGER QUINTAL, VARENNES. (514) 652-3468, 583-3715. 15/3

75 AGNEAUX lourds, disponibles en avril, 50 brebis Hampshire pur sang, 25 brebis croisées, Possibilité de réserver. Tél.: (819) 889-2729. 15/3

ÉTALON BELGE enregistré, 5 ans, classe A, champion, très bien dompté attelage/bridage. Agnelles F1, F2, Finnois, Dorset, Suffolk. (418) 397-4519. 15/3

CHAROLAIS: petit troupeau pur sang: 11 vaches, 6 taures, 2 taureaux et 4 veaux de l'année. NOËL GARDNER, Nobertville (819) 382-2897. 23/2

SIMMENTAL

À VENDRE: 250 génisses croisées Charolais et Simmental, pesant 550 à 700 lb, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ouest; aussi 15 génisses Simmental "full blood". Nous livrons partout dans la province. JOCELYN AUTOTTE (819) 397-2972. 26/4

CHAROLAIS

TAUREAUX, femelles, pur sang, enregistrés, très bons sujets d'élevage. FERME G.R. GOSSELIN ENR., St-Lazare, Bellechasse, P.Q. Tél.: (418) 883-2438, 3420. 26/4

LIMOUSIN

TRÈS BEAUX TAUREAUX 15/16 pur sang, très belles vaches enregistrées vêlant février, mars, saillies par taureau pur sang Français. (514) 299-2507. 22/3

TROUPEAU DE MOUTONS

100 BELLES BREBIS croisées de 1 an à 5 ans, 3/4 gestantes, à très bon prix. Tél.: (418) 435-6156. 22/3

SIMMENTAL: très beaux choix de taureaux et taures; 1 an à 1½ an, pur sang, ayant subi test de performance et quelques vaches. MELQUIAD ALLAIRE, Ste-Hélène Chester. (819) 382-2793. 29/3

POULAIN croisé Belge Percheron, 8 mois, pour devenir pesant. Tél.: (514) 787-2741. 22/3

MONTAGNE DES PYRÉNÉES

ÉLEVEURS de moutons et autres: finis les problèmes de loups et coyotes qui attaquent vos troupeaux. Cette race de chiens possède un sens très développé de gardien de troupeaux. L'essayer, c'est l'adopter. Réservez maintenant. CHENIL D'ORY: (418) 286-6819. 22/3

CHAROLAIS: 5 taureaux pur sang de 2 ans, enregistrés, prêts pour le service. North Hatley (819) 842-2920. 1/3

TAUREAUX CHAROLAIS

LE MEILLEUR choix parmi plus de 50 taureaux pur sang Charolais nés en 1983. "Polled" ou décornés. Prix à partir de 1000 $. Nous livrons partout. FERME MARCEL LONGPRÉ, Casselman, Ontario (613) 764-2021. 22/3

TAUREAUX CHAROLAIS

CHOIX parmi taureaux pur sang de 10 à 20 mois, prêts pour le service. St-Augustin, cté Portneuf. (soir) (418) 878-2611. 22/3

HOLSTEIN: taures à vendre, vêlant dans les prochains jours. S'adresser à: JEAN-MARC DEMERS, Ste-Justine, Newton, (514) 764-3469.

L'EXCELLENCE SIMMENTAL BROMONT SIMMENTAL

- La plus importante ferme d'élevage de "fullblood" au Québec.
- Membre des Syndicats Canadien et Américain des taureaux "Fame" et "Destiny".
- Plusieurs sujets issus de nos transferts d'embryons sont disponibles immédiatement.
- Consultation gratuite pour la mise en place d'un troupeau Simmental.
- Sélection de femelles croisées de qualité supérieure admissibles aux subventions du "Programme d'achat de femelles de boucherie".

Pour visite ou informations:
JACQUES RAYMOND
(514) 263-5155 ou 534-2041
JACQUES HILLMAN
(514) 295-2722 ou 295-2397 JNO

MOUTONS SUFFOLK

Moutons Suffolk
Pur sang
enregistrés
à vendre

BROMONT SUFFOLK

YVES PELLERIN
(514) 534-3161
(514) 263-4865 JNO

2 TAUREAUX HOLSTEIN

2 TAUREAUX Holstein, pur sang, enregistrés, prêts pour le service, provenant de mère T.B. et EX., avec 22 000 lb de lait à 4% de gras. GERMAIN LEDUC, Beauharnois, tél.: (514) 429-7814. 8/3

HOLSTEIN – PLUS

CHOIX de vaches et de taures pur sang et croisées, vêlées ou vêlant sous peu contrôlées officiel et provenant de taureaux PLUS en lait. Aussi troupeau complet disponible. Pour informations, Jean-Guy, Guy, Pierre Trudeau. STE-JULIE. (514) 649-1122 ou 1110. JNO

ANIMAUX DEMANDÉS

ACHETONS ANIMAUX MORTS PAYONS JUSQU'À 30,00 $. Récupération Maillé Inc., Deauville Service, 70 milles de Sherbrooke. (819) 864-4878, (819) 843-3907. 23/2

ATTENTION cultivateurs, nous achetons les animaux morts ou malades. RÉCUPÉRATION STE-SABINE LTÉE. Nous acceptons les frais d'appel. Ste-Cabine, cté Missisquoi. Service rapide. Tél.: (514) 293-5007 ou (514) 248-2747. 18/10

DE SMET & FRÈRES ENRG., récupération animaux morts, malades, frais renversés. St-Judes, cté St-Hyacinthe. (514) 792-3834. 15/3

LAPINS VIVANTS DEMANDÉS

LA DEMANDE de lapins de 5 à 7 livres est de plus en plus croissante, nous ramassons chez vous tous vos lapins dans plusieurs régions du Québec et de l'Ontario, entreprise sérieuse établie depuis plus de 12 ans.

ABATTOIR ET RANCH DE SÉLECTION

St-Polycarpe, J0P 1X0. Tél.: (514) 265-3466. 2S/8/3

LAPINS VIVANTS DEMANDÉS

5 à 6 lb. FERME DU GOURMET inc., St-Jean-Baptiste de Rouville (514) 467-5453. Prix payé, livrés à l'abattoir vendredi matin 6h00 à 10h00: A1-1,10 $/lb - 2,43 $/kg; A-1,05 $/lb - 2,31 $/kg; B-1,00 $/lb – 2,20 $/kg. 22/3

ANIMAUX MORTS

NOUVELLE ADMINISTRATION CHRISTIAN OU JEAN-MARIE. Appeler à frais virés. Tél.: (514) 454-9434 ou 454-3274. ENTREPRISES JEAN-MARIE LEFRANÇOIS INC. Nous payons et ramassons des animaux morts ou vivants au meilleur prix, 7 jours par semaine. Service rapide, 43, Ste-Thérèse, St-Rémi. 29/3

ARTISANAT

BAS DE TRAVAIL 100% laine, 30 $/douzaine, 6 paires 18 $, couleurs variées, chèque ou C.O.D. L. FISHER, R.R. #1, Lambton, G0M 1H0. 26/4

LAINE à tricot: orlon, acrylique brossé (genre mohair), bouclé. Laine domestique 2 et 3 brins. Laine à tapis. Fil à tisser 2/8 blanc et couleur: mercerisé, coton Tex Made, polyester. Lin pur d'Irlande; lin et polypropylène. Échantillons gratuits sur demande. Bas-culotte "one size": 8,75 $ la douzaine plus frais de poste. Bas de travail 100% laine pour homme. Prix spéciaux pour boutique de laine. L. THERRIEN INC., C.P. 131, 557, Notre-Dame Ouest, Victoriaville, P.Q., G6P 6S8. Tél.: (819) 752-2341. JNO

À VENDRE - DIVERS

CAGES: truies, maternité, gestation; enclos et cages à porcelets; cages à lapins. GILLES LAPLANTE ET FILS INC., maintenant FLEXIFIL INC., 240 Brome, Bromont, J0E 1L0. (514) 534-2715. 31/5

PIÈCES USAGÉES DE DAVID BROWN. Tél. (soir): (819) 826-2829. 8/3

ÉVAPORATEURS

FABRIQUONS évaporateurs en acier inoxydable dans les largeurs 18" — 24" — 32" — 39" — 51", longueurs assorties. Prix défiant, la compétition, échanges acceptés. Plat à sucre 16" diamètre en acier inoxydable: 35 $ chacun. LES ÉQUIPEMENTS Y. PAQUETTE LTÉE, Drummondville. (Jour) (514) 568-6232, (soir) (819) 477-2875. 24/5

NOUVEAU

MOUSQUETONS ("snaps") Mignon, fabrication suisse, révolutionnaires, concept différent, bons à vie. Vente en gros et détail. Revendeurs demandés. LES IMPORTATIONS COMEAU ENR., 411, 3e Rang, Iberville, J2X 4M9. Tél.: (514) 347-2895. 23/2

À VENDRE: équipement apicole, 100 ruches hivernées, matériel neuf et peu usagé. Tél.: (soir) (418) 339-2675. 23/2

MATÉRIEL APICOLE complet, extraction, 50 ruches vivantes, réfractomètre, souffleur, etc., très bonne condition; en tout ou en parties. (819) 394-2918. 23/2

SALON DE TRAITE De Laval pour 8 vaches, retrait automatique, presque neuf. Tél.: (418) 829-2971. 23/2

SOIGNEUR DE MOULÉE Challenger, automatique pour 25 vaches. Tél.: (418) 829-2971. 23/2

18 SECTIONS de cages à veaux en bois, comprenant 4 places par section: 80 $ la section. Tél.: (514) 452-2076. 23/2

CAGES de gestation pour truies; 1 silo de 25 tonnes. Tél.: (514) 632-5410. 1/3

À VENDRE: lapins et cages neuves. Tél.: (514) 478-1138 ou (514) 478-1588. 1/3

SYSTÈME V.E.C. ÉLECTRONIQUE

de surveillance de troupeau par télévision en circuit fermé contrôle de l'éclairage à distance, alarme à incendie, système complet d'intercom, alarme spéciale pour porcherie ou poulailler, système de détecteur de fumée pour l'étable, installation partout au Québec. (418) 882-2469, 831-3295. 1/3

BARILS: 45 gallons/plastique, 3 gallons/plastique, 30 gallons/plastique, tous avec couvercles vissés, excellents pour eau d'érable et embarcadère de bateaux (quai). Barils de bois (chêne) 45 gallons, barils métal 45 gallons. (514) 773-1050. 1/3

ÉVAPORATEUR Cantin 3' x 18' au bois, avec hotte et préchauffeur. Prix à discuter. G. GAGNON, St-Adelphe (Laviolette). Tél.: (418) 322-5308. 1/3

COMPRESSEUR 40, 1 an d'usage, tuyaux en acier inoxydable 2 pouces 150 pieds. Tél.: (après 20h00) (514) 772-5564. 8/3

ÉVAPORATEUR à vendre: 3½ x 12, Dominion Grimm, panne seulement, bonne condition; aussi réservoir 400 gallons. (514) 583-3163. 8/3

RUCHER de 20 ruches plus équipement complet, sans abeilles, servi 2 ans. Tél.: (514) 347-9184. 15/3

VILLE LE GARDEUR

ÉCURIE de 20 stalles (30' x 100') et deux granges (30' x 80' et 36' x 80') à démolir. À récupérer par le démolisseur en plus des matériaux; portes de stalles, abreuvoirs, tuyauterie. Cause: maintenant zoné résidentiel. (Jour) 384-4220. 23/2

MOTEUR Briggs Stratton, industriel, avec réducteur 6-1, comme neuf, 7 hp: 480 $. Meuble antique style secrétaire, chêne massif. 1 300 $. (514) 658-5156. 8/3

RÉSERVOIRS À LAIT

RÉSERVOIRS à lait usagés, gros et détail. LOUISEVILLE RÉFRIGÉRATION ENR., tél.: (819) 228-4468. 26/4

POUR DÉMONTER: 1 grange 60' x 40', 1 grange 40' x 60' et maison 40' x 40'. Tél.: (613) 673-4404. 23/2

1 000 CHAUDIÈRES en aluminium, 1½ gallon, 1 000 chaudières, 2 gallons, chalumeaux. Tél.: (soir entre 18h00 et 21h00). (418) 268-3888. 15/3

700 CHAUDIÈRES 2 gallons, aluminium, très propres. Tél.: (418) 884-3429 ou 884-2107. 15/3

RUCHER À VENDRE: 7 ruches vivantes, matériel pour 13 ruches avec équipement et outillage nécessaires pour fonctionnement, 1 extracteur 4 cadres, 1 fondoir à cire, réservoir à miel en acier inoxydable, etc. Tél.: (514) 659-2598. 15/3

BOUILLOIRE 3' x 12' Dominion Grimm, en bonne condition. Tél.: (514) 584-3683. 23/2

PRODUCTEURS DE PORCS: vente de trémies en béton. Haute qualité. Prix défiant toute concurrence. Quantité illimitée. Tél.: (514) 791-2160. 15/3

RÉSERVOIR à eau d'érable, propre comme neuf, 18" x 4 x 3, pouvant contenir 1 000 gallons. Tél.: (418) 882-2786. 1/3

20 000 LIVRES DE MIEL à vendre: doré, ambré, sarrasin. J. LAPLANTE (514) 885-3863, (418) 227-4971. 15/3

10 000 GROSSES balles de foin 1983, première qualité. Réservoir à lait De Laval, 400 gallons. St-Léon-le-Grand (après 17h00) (418) 743-5603. 23/2

MATÉRIEL APICOLE À LIQUIDER: cire gaufrée Benson: 3,75 $/lb, hausses neuves, cadres brochés: 12,50 $ chacun, hausse A-1 bâties: 20 $ chacune, etc. Entre 18h00 et 19h00 (514) 388-9072. 15/3

SALLE DE TRAITE Surge, double, 3 individuelles, équipée au complet. Tél.: (514) 454-2982. 22/3

ABEILLES, nuclei, colonies, produit du Québec, inspectées par le service vétérinaire du MAPAQ, garanties exemptes de maladie. Toutes nos ruches sont traitées avec Fumidil-B. Prix nucléus à 3 cadres: 45 $, nucléus à 4 cadres: 50 $, colonies hivernées: 80 $. Nous avons aussi le matériel nécessaire à des prix très compétitifs, disponible fin avril. PIERRE ROUSSEAU, (819) 298-2633. 22/3

GÉNÉRATRICE Delco de marque Holland, 2 cylindres, 110/220, très propre, prix à discuter. Tél.: (819) 265-2739.

ÉVAPORATEUR Jutras 10 x 3, rayon 5"; réservoir Jutras, 200 gallons, excellente condition, une panne 3 x 7', rayon 5". Après 18h00 (819) 396-5084. 22/3

CHARIOT Wic hydrostatique pour porcherie, comme neuf. Tél.: (819) 228-4105. 22/3

ÉRABLIÈRE

RÉSERVE à huile 2 000 gallons, parfaite condition. Équipement neuf pour 1 700 entailles: tubulure, chalumeaux... SUPER SPÉCIAL. Après 6h00: (514) 532-3583.

500 CANNETTES de 540 ml de sirop d'érable pur, catégorie clair, prix: 2,25 $/chacune. Aussi 64 gallons en bidons. (514) 839-2988. 1/3

CHINCHILLAS gris Standard pour reproduction, avec cages et accessoires au complet, très bon prix. Demander ANDRÉ après 18h00 (819) 376-4248. 22/3

ÉVAPORATEURS Small usagés: 4 x 12, 5 x 12, 5 x 16; 3 000 chaudières aluminium 1½ et 2 gallons, couvercles, chalumeaux, "tank" et réservoir. Action Vale, après 20h00 (514) 546-7788. 22/3

TOUTES BONNES OFFRES ACCEPTÉES: cages à lapins, 5 cages à truies pour maternité + 7 cages pour truies gestantes. Inf.: (514) 677-9505.

BOULONS

QUANTITÉ de boulons tels que: boulons hexagonaux (cap screw) tous les grades 2-5-8: A235) "stove bolts", "carriage bolts", "socket", "screw", écrous, rondelles, toutes les grandeurs et grosseurs. Tous ces boulons sont neufs, 50% du prix courant. Nous avons aussi de la rod à souder 7018, 7618, 7028, 6011, etc., ainsi que du fil à souder. M. ROY, tél.: (514) 346-4606. 1/3

4 ÉVAPORATEURS: 2 x 9, 2½ x 11, 3 x 10, 3½ x 12; 3 tonnes à ramasser l'eau: 100, 150, 200 gallons; 2 000 vaisseaux 2 gallons aluminium galvanisé, couvercles, chalumeaux; 4 réservoirs à l'eau: 500, 300, 200, 150; un réservoir acier inoxydable 800 gallons; 700 chalumeaux; ligne à hausse plastique au vacuum; entailleuse à gaz 13/32; chaînes à anneaux à tracteur 13 x 28; 3 sertisseuses. (514) 562-2528. 22/3

SNOWMOBILE bonne condition: 2 950 $. Tél.: (514) 244-5867. 1/3

À VENDRE: viande de poulet, faisan, oie et canard, élevés au grain, qualité A-1, nourris naturellement et fraîchement congelés, prix avantageux, livraison gratuite pour quantité raisonnable. COUVOIR STANSTEAD (819) 876-5134. 22/3

À VENDRE: moulange Mix-Mill, électronique, 20 hp, avec panneau électronique, 550 V; boîte à son; boîte à prémix; silo conique Westeel Rosco, 33 t.m., silo conique Westeel Rosco, 68 t.m., silo conique Westeel Rosco, 63 t.m., chacun avec vis et moteur; silo Westeel Rosco, 550 t.m., avec plancher perforé en T, avec ventilateur et vis; élévateur Mix-Mill 80 pieds avec tuyau et boîte de déchargement. Le tout en très bonne condition. Tél.: (819) 395-4842, 4809. 22/3

À VENDRE: 75 ruches hivernées, matériel pour plus de 100 ruches, équipement de laboratoire, de chambre à maturation, etc. Une bonne occasion. Tél.: (514) 793-4142. 22/3

TRÈS BON PRIX: 25 ruches tout équipées, équipement supplémentaire pour 10 autres ruches, ainsi que l'équipement de laboratoire. (418) 833-0124. 12/4

900 PANIERS À PAIN: en plastique, A.B.S., 29" x 26" x 6" de hauteur, idéal pour producteurs de petits fruits, de plants, boucherie en gros: 3,00 $/unité. ENCAN LEHOUX INC., route 104, West-Brome. (514) 263-3180. 22/3

COMPRESSEUR Alamo 30 Plus, bonne condition, idéal pour érablière. Écrémeuse De Laval 519, moteur 1/3 hp ou manuelle. (819) 289-5633. 22/3

COUVEUSES, éleveuses Marsh Roll-X, incubateurs, tout matériel avicole. Catalogue 2 $. COLLÈGE PET SHOP, 287 College, Toronto, M5T 1S2. 28/6

RUCHER À VENDRE: matériel complet ayant peu servi, excellent état; 12 ruches vivantes. Tél.: (514) 461-2829. 1/3

ÉVAPORATEUR Cantin 3 x 15 + 2 pannes en acier inoxydable, tuyau, système à l'huile. Tél.: (418) 873-2383, 875-1232.

Comparez nos prix de vis à tôles ou toitures.

De 20 à 50% moins cher



au mille vis que n'importe où ailleurs. Exemple: grosseur 14 X 1½", 75 $ du mille. Demandez nos échantillons et listes de prix à:

Canas Co.
490, R.R. No 2
St-Thomas de Joliette
Québec J0K 3L0
Ou téléphonez
1 (514) 759-4462
2S/23/2

CHAUDIÈRES à sucre (400) 2 gallons, galvanisées, couvercles et chalumeaux, en bonne condition. Tél.: (514) 478-1468. 8/3

HUILE ET PNEUS CÉLESTIN INC.

PRIX DE GROS. Payer et apporter, 1260, Route 155, St-Célestin.

PNEUS DE FERME		NET	TUBES
14,9 x 24	6P	= 216,23 $	33,31 $
11,2 x 28	4	= 142,34	21,95
12,4 x 28	4	= 176,83	21,95
13,6 x 28	4	= 201,13	26,28
14,9 x 28	6	= 239,94	26,28
16,9 x 30	6	= 254,27	39,10
18,4 x 30	6	= 291,05	39,10
18,4 x 34	6	= 302,93	39,88
18,4 x 38	6	= 372,98	45,52
20,8 x 38	8	= 569,20	

ROUES DOUBLES au complet avec espaceurs et tendeurs

16,9 x 30	3P	= 552,29 $
18,4 x 30	3	= 676,64
18,4 x 34	4	= 691,27
18,4 x 38	4	= 705,90

Autres grandeurs disponibles. Huile, graisse, etc., pour moteurs diesel Tél.: (819) 229-3615. 22/3

SERRES – ROSERAIE

920, boul. Simard
CHAMBLY (Québec) J3L 4X2
Terrain 958 298 p.c. Bâtisse 5 700 p.c.
Serres 8 de 8 400 p.c. chacune
COÛT TOTAL 799 444 $
AINSI QUE LES ROSIERS, ÉQUIPEMENT ET OUTILLAGE ÉVALUÉS À 175 505 $.
RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & CIE
1404, Tour de la Bourse
Place Victoria
MONTRÉAL (Québec) H4Z 1J2
Tél.: (514) 879-1385 1/3

BATTERIES ÉLECTRIQUES

MAINTENANT disponible au Canada, la fameuse batterie pour clôture Gallacher, pas besoin d'isolateur, bon pour 30 milles et avec isolateur 60 milles, pas besoin de couper le foin sous la clôture. JOCELYN AUTOTTE, St-Joachim de Courval, cté Yamaska, J0C 1H0. Tél.: (819) 397-2972. 22/3

MATÉRIEL APICOLE

DIRECTEMENT du fabricant, matériel divers, et en spécial, cadres non assemblés, au prix de 350 $ le mille. Inf.: (514) 742-8614 ou 743-9611. 1/3

BÂTIMENTS

CHEVRONS EN ACIER

POUR REMISES à machinerie, entrepôts, étables, parcs à engraissement, etc. Largeurs 15' à 60'; hauteurs et longueurs tel que désiré. Nous sommes à votre service à travers la province. Estimation gratuite, prix compétitifs. Pour informations: SOUDURE ANDRÉ VERMETTE INC., St-Simon Bagot, cté St-Hyacinthe, P.Q. J0H 1Y0. Tél.: (514) 798-2240. 22/3

BOIS — MATÉRIAUX

PORTES DE GARAGE

NEUVES et usagées, divers matériaux de démolition. Montréal (514) 256-1030, Ste-Ursule, 1820, rue Rinfret, cté Maskinongé. Appelez avant s.v.p. (819) 228-2569. 3/5

PARADIS INC. Bois épinette 2 x 3 à 2 x 10; contreplaqué, 3/8, 1/2, 5/8 et 3/4; aspenite 1/4 = 3,80 $, 3/8 = 5,30 $, 1/2 = 10,80 $, 3/4 = 13,90 $, 4 x 4 - 8 - 10 - 12; planche 1 x 6, carrée ou embouvetée; foren 1 x 3. Tant qu'il y en aura. Vous pouvez réserver avec accompte et prix sera couvert. Spécial grosse quantité. (514) 774-1242. 8/3

CAMIONS À VENDRE

CAMION avec ou sans benne à moulée de différentes grandeurs et benne à moulée seule. Tél.: (418) 837-3606, 1 (800) 463-5178. JNO

CAMION avec boîte réfrigérée, GMC (3 tonnes) Chevy C-50, V-8, 350, 39 000 milles, 1975, excellente condition. Tél.: (613) 443-3725. 22/3

CAMION À VENDRE

CHEVROLET 1978, modèle Chevy C-65, moteur à essence, 427 po cu, boîte en aluminium de 20' pour moulée. Souffleur 6 roues avec "dumky". État général: excellent. Pour informations: MEUNERIE JEAN-PAUL LAJOIE INC., St-Philippe-de-Néri, Kamouraska, G0L 4A0. Tél.: (418) 498-2029. 1/3

CAMION Ford F-350, 6 roues, boîte à animaux acier et contre-plaqué 13', moteur neuf 10 000 m/m, freins neufs. 4 000 $. (514) 264-4121. 23/2

CAMION Chevrolet 1973, 10 roues, moteur 427 à gaz, avec boîte et souffleur à moulée, boîte dompeuse pour transport en vrac, en excellente condition. (514) 793-4160, 793-4561. 8/3

CAMION Ford 700, 1976, avec boîte à animaux. Camion GMC 1977, diesel, avec système changement de boîte: boîte à gravier, à moulée, réservoir à purin. (514) 799-4419. 15/3

"PICK-UP" Chevrolet 1980, bleu, V-8, 305 p.c., automatique, servo-freins, servo-direction, radio, pneus Michelin. 5 000 $. Tél.: (soir seulement) (418) 658-2731. 26/4

CAMION Dodge 318, 1 tonne, roues doubles, avec boîte à animaux, 1983, 5 000 km. Tél.: (514) 375-5313. 1/3

CAMION d'armée 10 roues avec réservoir à purin de 2 000 gallons avec pompe Lely, aussi une pompe Proulx pour brasser et vider fosses à purin. (514) 826-4847. 15/3

CAMION Ford 1975, 10 roues, pour transport de purin; Ford 72, F800, avec souffleuse "dunky", transport moulée en vrac. (819) 395-2383.

TRACTEUR de van Inter 2600 au gaz, année 1978, 55 000 km, très propre. Remorque à grain (trailmobile: 27 t.m.), remorque à animaux (Michel Beaulac) 31 pieds de long., le tout chaussé en neuf et très propre. Tél.: (819) 395-4809, 4842. 22/3

CAMION dompeur, 3 tonnes, GMC 65, remis à neuf; 1 900 $. Tél.: (514) 588-3511. 22/3

CAMION Ford 1975, 1 tonne, roues doubles, boîte fermée, 11½ pi., très bonne condition, bons pneus. Tél.: (514) 763-5525. 8/3

BOÎTE de camion pour transport d'animaux, récemment construite, comme neuve, valeur 3 800 $, laisserais à moins que moitié prix. Tél.: (514) 469-2573.

CORRESPONDANCE

CÉLIBATAIRE 24 ans, agriculteur, aimerait rencontrer jeune fille, 18 à 25 ans, aimant la vie de campagne. But sérieux. Écrire à La Terre de chez nous, case 663, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9. 1/3

FEMME, 60 ans, belle personnalité, 5'5½", 118 lb, yeux bruns, cheveux châtains, désire rencontrer homme sobre (ville ou campagne). BUT: SÉRIEUX. Écrire à LORETTE TRUDEL, au 5814, 3e Avenue, Rosemont, H1Y 2X1.

DIVERS

COUPLE avec expérience pour garder la ferme (60 arpents, région Portneuf) en échange de maison fournie. Idéal pour couple vivant de rentes ou d'assistance. Possibilité de gains en fonction du travail. Références demandées. Aventuriers s'abstenir. Tél.: (après 19h00) (418) 337-6487. 23/2

ÉCOLE DE MÉTIERS

COURS PAR CORRESPONDANCE: HORLOGERIE, BIJOUTERIE, QUARTZ, CIRE PERDUE. Dépliants gratuits. Permis no 749659. INSTITUT D'HORLOGERIE DU CANADA, 1012 est, Mont-Royal, Montréal H2J 1X6. Tél.: (514) 523-7623. 30/8

EMPLOIS DEMANDÉS

COUPLE avec expérience, recherche emploi sur ferme laitière, avec logement fourni. CLAUDE SIMARD, 1540, Des Érables, Charlesbourg est, G2L 1R2. (418) 622-4389. 23/2

COUPLE cinquantaine, avec expérience, cherche travail sur ferme, gérant, gardien de propriété ou autre, 2 enfants (20 ans et 9 ans). (204) 526-2807. 1/3

CHERCHE travail dans porcherie, aux environs de Durham-Sud, Wickham, etc., marié, 39 ans, très disponible, pas d'expérience. (819) 394-2432. 8/3

JEUNE HOMME, recherche travail sur ferme laitière ou autre. Expérience sur ferme et machinerie. Deux années d'étude en mécanique. DENIS (514) 663-1426. 15/3

J'AI 22 ANS, j'aimerais travailler sur ferme laitière pour soins des animaux, traite, etc., toujours travailler chez agriculteurs. (514) 258-3606. 23/2

1 JEUNE Français "émigrant reçu" au Québec, spécialiste en élevage cunicole (production 2 000 lapins/mois en France), recherche emploi à partir de mi-mars, début-avril. Étudiera toutes propositions. Écrire à La Terre de chez nous, case 662, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil, Qué. J4H 3Y9.

ÉTUDIANTE en agriculture cherche un emploi d'été sur une ferme. Variété de tâches. Salaire raisonnable. C.P. 28, Laird Hall, Campus Macdonald, Ste-Anne-de-Bellevue, Québec.

FOIN, GRAIN, PAILLE

FOIN ET PAILLE à vendre. Transport inclus, St-Jean-Chrysostome, cté Lévis. (418) 839-4472. 19/4

FOIN 1ère qualité (récolte 1983), bonne condition, aussi qualité inférieure suivant besoin, transport inclus. RHÉAUME CADIEUX, Alfred, Ontario. Jour (613) 679-2311, soir (613) 679-4434. 29/3

ACHÈTERAIS grain de toutes sortes, "de deuxième qualité", JOCELYN AUTOTTE. Tél.: (819) 397-2972. 15/3

COMMERÇANT foin, paille, transport inclus. R. OUELLET, St-Ours, Qué. Tél.: (514) 788-2212. 30/3

ROLLAND GOSSELIN, commerçant de foin et paille, ripe de bois sec en sac, transport inclus. St-Odilon, cté Dorchester. Tél.: (418) 464-2715. 28/6

ACHAT et VENTE de foin et paille. Transport si désiré. Ripe de bois. GEORGES ROUILLIER. Tél.: (514) 698-0968. 1/3

VENTE et transport de foin, paille et ripe de bois au Québec et aux États-Unis. S'adresser à: JACQUES VILLENEUVE, 269, ch. Gauthier, LaPlaine. (514) 478-1526. 22/11

À VENDRE: 10 000 balles de foin 1983, 1re qualité. Prix à discuter. Tél.: (418) 629-4816. 23/2

FOIN, paille, grain. G. DUBUC. Tél.: après 18h00 (514) 663-2008. 12/4

FOIN à vendre: de différentes qualités, récolte 83. Livraison comprise. Aussi besoin de foin à route. PIERRE CADIEUX, Alfred, Ontario. (613) 679-2623. 23/2

ACHÈTERAIS foin et paille de bonne qualité, paierais bon prix; vente de copeaux de bois (ripe); chauffeurs demandés. RENÉ NORMANDIN, 323 route 227, Mont St-Grégoire, Qué. J0J 1K0. (514) 347-7714. 7/6

À VENDRE: foin, mil et trèfle, de première coupe 1983, et paille si désiré. Transport inclus. Tél.: (418) 443-2688. 1/3

FOIN de toutes qualités à vendre. Appeler le soir CHRISTIAN et ROBERT PETIT (514) 532-2095 ou 532-4786. 8/3

5 000 BALLES de beau foin à vendre. S'adresser à: JEAN-PAUL GUAY, Clarenceville. Tél.: (514) 294-2530. 8/3

4 000 BALLES de foin à vendre, bonne qualité, récolte 1983. S'adresser à GILLES LESSARD, St-Côme, Beauce. Tél.: (418) 685-3603. 23/2

GRAINE de mil et graine de trèfle, deuxième coupe. Silo à grain 15 x 20 Victoria. Tél.: (514) 588-3478. 15/3

FOIN de mil, mil et trèfle, paille, grain, livraison. S'adresser à LA FERME PHILIPPE SIMARD, 101, Trait Carré, Ste-Anne-des-Plaines. (514) 478-1516. 24/5

FOIN 1re qualité, bonne condition, aussi qualité inférieure selon besoin, paille, transport inclus. Mirabel, Qué. (après 18h00) (514) 258-2107. 15/3

FOIN À VENDRE, luzerne et mil: 1re coupe, luzerne: 2e coupe. Tél.: (514) 883-8804. 15/3

8 000 BALLES de jeune foin, mil et trèfle, récolte 1983. Région des Cantons de l'Est. Tél.: (819) 583-0299. 15/3

3 500 BALLES de foin. S'adresser à (819) 365-4419. 1/3

7 000 BALLES de foin 1983, en bonne condition. Cause: abandon d'animaux. S'adresser à Lambton, cté Mégantic, tél.: (418) 486-2688. 23/2

À VENDRE: avoine de 1re qualité. S'adresser à St-Marc-sur-Richelieu, tél.: (514) 584-2375. 1/3

FOIN À VENDRE, mil (Lotier), luzerne (Brome), récolte 1983, bonne qualité. S'adresser à ROLLAND COLLE, Alfred, Ontario. Tél.: (613) 679-4239. 5/4

2 500 BALLES de beau foin, aussi 50 stalles à vaches en tuyau avec chaîne et "snap" à l'avant. Tél.: (819) 336-5452.

6 000 BALLES de foin de bonne qualité: 1re et 2e coupes, récolte 1983, 100 $/tonne. Estrie, Windsor, tél.: (819) 845-5386. 1/3

250 000 BALLES de foin, de mil, luzerne, trèfle, 1re qualité, possibilité de livraison, crédit de 30 jours si désiré. (514) 581-4144. 26/4

À VENDRE: ensilage de foin, bonne qualité. Tél.: (514) 783-6678, (514) 783-6215.

À VENDRE: foin et paille, avoine et orge mélangées de bonne qualité. Tél.: (514) 472-2755. 22/3

À VENDRE: 3 000 balles de foin de la récolte 1983, dans la région de Rivière-du-Loup. Tél.: (418) 598-3761. 1/3

FOIN À VENDRE: récolte 1983, transport inclus. Achète paille. E. GIRARDIN (514) 546-7985. 29/3

FOIN, paille, avoine à vendre. AIMÉ HOGUE, Ste-Anne-des-Plaines, Qué. Tél.: (514) 478-1898. 22/3

FOIN à vendre. St-Félix de Valois. Tél.: (514) 889-2536.

FOIN à vendre, 1re et 2e coupe, transport inclus. Transport de grain en vrac. Coaticook. Tél.: (819) 849-2833. 22/3

FOIN ET PAILLE
FRANÇOIS SAVARIA
Commerçant de foin et paille
610, De Lorraine, Boucherville.
Bureau: (514) 674-6194.
Tél.: (514) 655-2858
(514) 655-5392
JNO

MAURICE POTVIN
Commerçant de foin, paille et ripe de bois sec. Transport inclus. St-Hyacinthe (514) 792-6457. 19/4

MACHINES - OUTILLAGE

SEMOIRS À GRAIN

I.H. 6200, 20 x 6, combiné neuf; M.F. 33, 15 "drills", combiné. LAZURE ET RIENDEAU INC. Tél.: (514) 427-3612, 826-2546. JNO

TRACTEUR White 4-180, articulé, 1976, pneus 20,8 x 38, 2 000 heures, en parfaite condition; 1 réservoir à purin 5 000 gallons, pneus extra gros, avec ajusteur avant; charrue White 508, 5 versoirs. Tél.: (418) 475-4318. 1/3

VIBROCULTEURS À DENTS FINES

Ber Vac 12½', trainant, planche et peigne; Kongskilde 16½', 3 points: Allied 34 dents. LAZURE ET RIENDEAU INC. Tél.: (514) 427-3612, 825-2546. JNO

CULTIVATEURS À PATTES D'OIE

GLENCOE 20½' avec peigne, Bush Hog 18½' rouleaux doubles. LAZURE ET RIENDEAU INC. Tél.: (514) 427-3612, 826-2546. JNO

VIDEUR de silo; hache-paille; chariots ensilage motorisés de toute marque, presque neufs, à vendre. Tél.: (819) 395-4040. 22/3

BATTERIES à l'huile et acide, tout genre de véhicules, très résistantes au froid. GUY COMEAU, 22, St-Joseph, St-Léonard d'Aston, J0C 1M0. (819) 399-2406. 1/3

MODERN MILL

Économisez de 35 $ à 80 $/tonne de moulée grâce à nos différents modèles de moulanges électroniques complètement automatiques. Nos moulanges sont admissibles à la subvention. Nous avons plusieurs moulanges usagées en stock. Pour une estimation gratuite, contactez:

LES ÉQUIPEMENTS DE FERME R.A.D. (1979) INC.
3255, boul. Laurier, Ste-Rosalie, P.Q.
Tél.: (514) 773-0881. JNO

SÉCHOIRS, VASTE CHOIX

SUPER spécial de pré-saison, marque Super B continu, économiseur d'énergie à "batch" automatique. Un escompte allant de 20 à 25%. LES ÉQUIPEMENTS DE FERME R.A.D. 1979 INC., 3255, boul. Laurier, Ste-Rosalie, J0H 1X0. (514) 773-0881. JNO

SARCLEURS A MAÏS

6 rangs avec protecteur de rang Bush Hog 4 rangs. LAZURE ET RIENDEAU INC. Tél.: (514) 427-3612, 825-2546. JNO

TRACTEUR M.F. 165, en très bonne condition; prix: 5 200 $. Tél.: (514) 427-3903. 8/3

VIBROCULTEUR Ber Vac, 15½' large, 1 an d'usage. Pelle à tracteur Allied 300, avec pelle à neige et à fumier. Évaporateur Jutras 4 x 14, (514) 839-3702. 23/2

À VENDRE: tracteur Fiat, 1960, #411R, remis à neuf au complet, en très bonne condition, prix à discuter. Tél.: (514) 584-2316. 23/2

FAUCHEUSE - CONDITIONNEUSE N.H. 488, avec doigts spéciaux, pour foin très dense, presque neuve; presse à foin M.F. 12. (Après 18h00) (514) 588-4091. 23/2

VENTILATEURS de ferme neufs: 12": 108 $; 16": 153 $; 20": 175 $; 24": 264 $. Compresseurs neufs et usagés. COMPRESSEUR ADEC (514) 668-5050. 1/3

AGRICULTEUR vend batteuse MF 410, faux de 10', avec nez à blé d'Inde, 4 rangs; Case 4490, 4 roues motrices 1980; Case 1410 avec chargeur 7', 1980. Semoir à maïs John Deere 7000, 6 rangs, 1982. Vibroculteur Ber Vac avec planche niveleuse hydro. 2 charrues 5 rangs et 4 rangs Case. 1 camion et un pick-up Chevrolet. Soir après 19h00 (514) 349-1456. 1/3

"VIBRO SHANK" International 45, 18½' largeur. "Haybine" International 1190, 2 ans d'usage. Hache-paille Wic, 7 forces à gaz. (514) 549-4857. 1/3

BATTEUSE Gleaner F2, 1980, hydro, 500 heures, barre de faux, tête à maïs, 4 rangs. Tél.: (819) 752-4185. 1/3

SPÉCIAL: 6060 FWD Allis-Chalmers neuf; 5050 FWD Allis Chalmers (démonstrateur, 2 ans de garantie); 1365 FWD Oliver avec pelle; 1370-2 White avec pelle; réservoir auto chargeant Hesston #1400 pour fumier liquide; herse 36 disques Pittsburg; 420 Bélarus FWD. (Jour) (819) 365-4424, (soir) (819) 365-4517. 1/3

VENTE PRÉ-SAISON

TRACTEURS: Allis-Chalmers 7030; Ford 8600; Ford 9700; M.F. 2674, 1105, 1135; J. Deere 2120, 1120, 3130; Inter 784, etc. BATTEUSES: M.F. 300, 410, 510, 540, 760; J. Deere 3300, 4400, 6600, 7700; Inter 315, 715; Allis-Chalmers L, etc. Herses à roulettes semi-portées, de 32 à 60 roulettes, toutes marques. SPÉCIAL DU MOIS DE FÉVRIER: tracteur Inter 1586, cab, pneus 20,8 x 38, 2 065 heures, comme neuf, prix: 17 500 $. S'adresser: LES ENTREPRISES JOCELYN HOULE INC., 705, Joseph-Arthur, Joliette, tél.: (514) 756-0501. 8/3

HERSES À DENTS RIGIDES, composées d'éléments indépendants de 4' qui assurent un travail régulier même en grandes largeurs. Travaillent en surface sans remonter de terre humide: lit de semence idéal, nivellement excellent, aucun bourrage dans les piges de maïs. Rapides et économiques: permettant de travailler de plus grandes largeurs avec un minimum de traction. Disponibles en 16', 20', 24', 28', portées: 28', 36', semi-portées. Disponibles aussi: charrues Bonnel, réversibles, portées et semi-portées. Fabriquées au Québec et vendues par ÉQUIPEMENTS AGRICOLES DELATTRE ENR., St-Clet, tél.: (514) 456-3556. 8/3

HACHE-PAILLE à batterie; arroseuse Calza, 300 gallons; lame-niveleuse, 8', Mohawk; casseuse N.I., 1 rang; unité égreneuse, unité casseuse; boîte à fourrage N.H., avec wagon Ber Vac; charrue DMI, 5 raies à maïs; fourragère N.H., barre de faux et nez 1 rang; herse Vicon, 3 pts; hachoir N.H. et A.-C.; cultivateur A.-C., 16½' neuf; crible à maïs Snowco; souffleur à neige; moulange Gehl, 2 ans d'usage, avec balance électronique; herse à disques 32, hydraulique, semi-portée; sarcleur 6 rangs; batteuse F A.-C. avec table de 13', nez à maïs, 4 rangs; batteuse F2, 1981, table 13'. TRACTEURS: J.D. 2130, 4WD, Inter 434 à gaz; M.F. 65, diesel et gaz; M.F. 50, diesel; Inter 275; Ford 3000 à gaz; Ford 4000 diesel avec chargeur; Newfield 1060 avec "loader"; M.F. 2805, 180 hp; Case 1175, pneus R2, roues doubles; 1365, Oliver 4WD, "loader"; Lombarghini, modèle DLT 955; planteuse à maïs A.-C., 6 rangs. ÉQUIPEMENT AGRICOLE PILON, St-Polycarpe, (514) 265-3844. 23/2

MOISSONNEUSE - BATTEUSE rotative Allis-Chalmers Gleaner N-5, 190 hp, 779 heures, pneus 30.5 x 32 riz, nez à maïs 6 rangs de 30", garantie et financement disponibles, complètement équipée, prix demandé 68 500 $. MACHINERIE FOREST INC., L'ÉPIPHANIE (514) 588-5553. 8/3

PIPELINE De Laval à 4 unités, bassin refroidisseur De Laval, cap. 600 gallons; silo 16' x 45' Supérieur avec déboucleur de marque Butler automatique; soigneur automatique; silo à moulée Victoria, cap. 10 tonnes. Pour inf. s'adresser à: (819) 365-4419. 23/2

CAMION Ford F-700, 4 tonnes, avec boîte isolée; 2 charrues à roulettes; tracteur Inter H. (514) 454-3520. 23/2

SPÉCIAL SEMENCES

SEMOIRS à grain, 13 à 18 disques, J.D., INH, M.F.; semoirs à maïs de 2 à 8 rangs, J.D., Ford, INH; herses à roulettes de 24 à 60 disques, semi-portées et portées, de toutes marques.

TRACTEURS

1135 M.F.; 190 — XT — A.C.; 870 Case; 844 INH; 1450 Oliver; 1212 David Brown; 434 INH; etc. Certains modèles disponibles avec pelle. CHARRUES de 2 à 7 versoirs, portées et semi-portées; moissonneuses-batteuses: 105 J.D., diesel, 55, 45, 40; Inter 203, 93, 91, 82, 80; M.F. 205; White 7300. ÉPANDEURS à fumier 100, 200 et 300 minots; râteaux à foin 9', J.D. et M.F.; remorques à bascule.

CHARTIER ET NOËL

1061, boul. Est, Louiseville, tél.: (819) 228-5117. Livraison partout au Québec. JNO

SEMOIR à maïs White 5400, 4 rangs, gros moniteur, boîte insecticide; "rolling" Lilliston, 4 rangs, bonne condition. (514) 797-2264. 8/3

TRACTEUR Fiat 1380, avec cabine, 1 200 heures, 135 P.D.F., 4 roues motrices, parfaite condition, prix à discuter. Tél.: (soir) (418) 829-3676. 8/3

SPÉCIAL

TRACTEURS usagés: Case 1070, Ford 9600, 9700, plusieurs presses avec lance-balles et fourragères N.H. usagées.

MACHINERIE SIMARD

R.R. 4, Drummondville, J2B 6V4. (819) 472-2507 ou 472-3224. 8/3

SUPER SPÉCIAL

1 MOULANGE N.H., modèle 355, neuve, vis de déchargement de 20' avec ou sans balance électronique; 1 moulange N.H. 352 usagée.

MACHINERIE SIMARD

R.R. 4, Drummondville, J2B 6V4. (819) 472-2507 ou 472-3224. 8/3

NEZ À MAÏS Allis-Chalmers, modèle A-430, 1980, 4 rangs, remonté à neuf. Tél.: (514) 795-3989. 8/3

TRACTEUR M.F. 230, 120 heures, comme neuf; tracteur M.F. 184-4, 875 heures; tracteur Allis-Chalmers avec "loader". Demandez GILLES ou RÉAL (514) 245-7990. 15/3

TRACTEUR Oliver 1450, 54 hp, pto, avec pelle, 2 800 heures, pneus neufs 18 x 30; prix: 6 000$. Tél.: (418) 646-5564. 8/3

TRACTEUR Inter 1566, cabine; semoir à maïs Inter, cyclo 6 rangs; sarcleuse à maïs 6 rangs Ber Vac; herse à disques M.F. 520, 44, plus annexe 26 disques; charrue John Deere 5 raies, semi-portée, déclenchement à l'huile. (819) 398-2268. 8/3

PELLE à neige, largeur 8 pieds, s'adaptant sur pépine Case 680. Région Berthierville, tél.: (514) 885-3823. 8/3

TRACTEUR MF 184-4, 60 hp, cabine, radio, air forcé, avec chargeur. St-Marcel, tél.: (514) 794-2810. 23/2

BENNE à moulée, 10-12 tonnes, charrue, 5 versoirs; presse à foin Ford 530; hache-paille Wick, moteur 5 hp. St-Marcel, tél.: (514) 794-2810. 23/2

GROS TRACTEURS

M.F. 1105, 1155, Ford 8600. Intéressés à changer pour petits tracteurs: I.H., M.F., Ford ou J.D. Financement sans intérêt, 1er septembre 1984 ou 1er décembre 1984 pour acheteurs approuvés. LAZURE ET RIENDEAU INC. Tél.: (514) 427-3612, 825-2546. JNO

TRACTEURS

I.H. 484, comme neuf; M.F. 275, m.p.; Ford 5000 "row crop". Financement sans intérêt septembre 1984 ou décembre 1984, pour acheteurs approuvés. LAZURE ET RIENDEAU INC. Tél.: (514) 427-3612, 825-2546. JNO

CABINE de tracteur M.F. pour 255, 265, 275, 285; 1 vis Allied 7 pouces 51 pieds. St-Philippe, cté Laprairie. (514) 659-8627. 8/3

TRACTEUR M.F. 275, 1976, avec cabine et pelle, 2 500 heures, bonne condition. St-Philippe, cté Laprairie. Tél.: (514) 659-8627. 8/3

PLANTEUSES à maïs J.D. sans plaque; semoir à pâturage Brillion; semoirs à grain Oliver, 17 sillons; vibroculteurs à dents étroites ou dents larges de 12' à 24' de largeur; hachoirs Inter, J.D., N.H. et Gehl; faucheuses-conditionneuses N.H. 479, J.D. 1209 et Hesston, modèle "hydro swing". YVON BRAIS, St-Pie de Bagot, avant 9h00 ou en soirée (514) 772-2920. 23/2

TRACTEUR Ford 4000, diesel, 1972; "loader" Ford, double action pour 3000 ou 2000; bâtisse sur roues 14' x 28'; génératrice Pincor. (514) 454-4493. 8/3

PLANTEUR à maïs cyclo 400, 8 rangs, avec moniteur, en bonne condition. Tél.: (soir) (514) 296-8876. 15/3

PIPELINE Universal pour 40 vaches, en acier inoxydable, 1½, + ligne à air 1¼ galvanisée et compresseur. Demande 3 000 $. (514) 454-9892. 23/2

CHARRUE White 508, 5 raies: 5 000 $; herse à disques White, 26': 7 000 $; "haybine" J.D. 1209: 3 500 $; réservoir à lait De Laval, 1 000 gallons, 2 compresseurs: 8 000 $. (514) 371-0067. 15/3

TRACTEUR Inter Super C, en bon état. Semoir à grain Inter. Attention: gros pneus de batteuse neufs (67-34-30). (514) 794-2304. 23/2

PLANTEUSE à tomates 3 rangs; faucheuse-conditionneuse N.H. 469; casseuse à maïs FMC Farmhall avec "loader"; "loader" M.F. no 99, roues doubles 16,9 x 34; Ferguson 20-85; M.F. 35 diesel. Tél.: (514) 583-3823. 15/3

TRACTEURS J.D. 5020, 130 hp, roues doubles: 12 000 $; J.D. 4430, 125 hp, cabine, air, roues doubles: 25 000 $; Case 2590, 190 hp, cabine, air, 800 heures: 35 000 $. (514) 371-0067. 15/3

ANDAINEUSE M.F. 775, avec conditionneur, presque neuve; moissonneuse-batteuse M.F. 540, très bonne condition. Prix avantageux. LES ÉQUIPEMENTS ACTON INC., 924, boul. Acton, Acton Vale, P.Q., J0H 1A0. (514) 546-3207. 15/3

TRACTEURS

J.D. 510, diesel, moteur neuf; Ford 6006, 1977, pneus à riz, 1 700 heures; Inter 484, 1980, 600 heures, garantie 6 mois; Inter 784, 1980, avec chargeur neuf, 1 200 heures; Ford 4000, 1968, servo-direction, très propre.

VIBRO

Kongskilde 30' avec rouleaux doubles arrière; Kongskilde 15' avec peigne arrière; Ber Vac 12', comme neuf.

SPÉCIAL DU MOIS

Ford 1900 neuf, 30 forces, diesel, 4 roues motrices, pneus à gazon, prix: 9 995 $; roues doubles avec pneus usagés 18,4 x 30, 4 crochets: 800 $. 18,4 x 38, 6 crochets: 1 200 $.
ÉQUIPEMENT AGANIER LTÉE, 1325, boul. St-Jean-Baptiste, Ste-Martine, tél.: (514) 427-2118, 427-2159. 15/3

TRACTEUR M.F. 245, seulement 400 heures, avec cabine M.F.; chargeur M.F. 236, gratte arrière 7', souffleuse à neige 80"; fendeuse à bois debout, s'attache sur 3 points. Tél.: (après 18h00) (514) 291-3485. 15/3

PRESSE à foin J.D. 336 avec lance-balles; semoir à grain J.D.; faneuse à foin. Tél.: (819) 826-2668. 1/3

TRACTEUR White 1981, 4 roues motrices 2-180, cabine air conditionné, 830 heures d'ouvrage, roues doubles arrière 20,8 x 38, parfaite condition. (514) 456-3273. 19/4

TRACTEUR Bélarus 611, 1982, 800 heures avec cabine, comme neuf. Batteuse Case 960 avec cabine et faux de 13', (819) 294-2288. 23/2

"LOADER" Oliver, bonne condition, nouveaux cylindres. Bas prix. Tél.: (613) 673-4404. 23/2

BATTEUSE Case 660; andaineuse J.D. 800; hachoir à foin J.D. 16-A; roues doubles 18,4 x 34, 18,4 x 30, 15,5 x 38; herse 32 disques International. Tél.: (418) 365-5580. 23/2

TRACTEUR Universal 640 DTC, 4 roues motrices, 60 hp, 1981, 400 heures, comme neuf, avec chargeur Hardy "quick attach". (514) 432-3496. 15/3

MELONNEUSE Hesston pour balles de foin rondes de 1 000 lb, servi une saison, comme neuve, pour tracteur 50 forces. Sur semaine (514) 467-3094, fin de semaine (819) 344-2212. 23/2

DÉBOULEUR silo Patz, 16' ou 18' diamètre, moteur 3 hp; hache-paille Wic, 80 couteaux, moteur 7,5 hp, 1 an d'usage. (819) 858-2667. 23/2

TRACTEUR Ford 7700, 1982, cab., 548 heures, "loader" double action, excellente condition. Prix: 25 000 $. Tél.: (jour) (514) 451-4206. 23/2

15 TRACTEURS, 3 pépines, 1 "lift", 2 bulldozers, 1 "grader", 2 "loaders", 6 presses lance-balles, 4 faucheuses-conditionneuses, 12 semoirs, 10 herses à disques, 5 vibroculteurs, 3 hachoirs, 6 batteuses, épandeur et pompe à fumier, etc. JEAN-YVES LAVOIE ENR. (418) 247-3773. 22/3

SPÉCIAL: tracteur International, modèle H-84, 250 heures, prix sans échange: 16 000 $. Conditions de financement avantageux. Pour informations, communiquer avec RÉJEAN ou ANDRÉE, LES ÉQUIPEMENTS ADRIEN PHANEUF INC., Upton. Tél.: (514) 549-4682 ou 549-4522. 23/2

TRACTEUR M.F. 50 avec "loader" et charrue, en parfaite condition. Prix: 3 300 $. Tél.: (514) 826-0111. 15/3

TRACTEUR Oliver 1370 FWD, 1975, 4 roues motrices, 2 400 heures. Prix: 10 000 $. ANDRÉ RÉMILLARD, St-Antoine-Abbé (après 18h00) (514) 826-3090. 15/3

FOURRAGÈRE NEW HOLLAND

782, contrôle électrique, ramasseur d'andain, nez à maïs (2 rangs) #822, 30 heures d'ouvrage. Tél.: (819) 358-2826. 22/3

VIBROCULTEUR G.W. 3 pts, herse 32 roulettes semi-portée, semoir à blé d'Inde, charrue 3 disques, fertilisateur Amiad pour serres. (514) 622-6456. 22/3

TRANSPLANTEUR Holland motorisé 2 rangs, très bon état, moteur Wisconsin 8 hp, avec pièces de rechange pour planteuse. (514) 622-1463. 8/3

ASSORTIMENT DE HERSES à roulettes semi-portées: 32, 36, 40, 44, 48, 64 disques et 28 hydrauliques; semoir à blé d'Inde, 2 rangs, hyd.; vibro 9 pi et 18 pi hyd.; tracteur Farmhall A avec sarcleur; sarcleur 4 et 6 rangs hyd.; semoir Oliver 16 disques sur pneus; planteuse à tomates; presse N.H. 268 à lance-balles; moulange John Deere; assortiment de charrues hyd. ou semi-portées; boîtes à ensilage; semoir Brillion et d'autres machines. DENIS VINCENT, 305 route 122, St-Edmond. (819) 395-4624.

À VENDRE: tracteur Ford 8600 avec cabine, air climatisé, bon état. Tél.: (514) 783-6678, (514) 783-6215.

ALTERNATEUR 50 000 watts, niveleuse 30' long., 18' de lame, gros "scraper" John Deere 8', râteau à foin Massey, système d'irrigation, 3 voitures à grain, 2 voitures à ensilage Massey. Tél.: (514) 244-8889.

À VENDRE: tracteur Case 1070, 1970, moteur 120 forces, différentiel défectueux, pneus arrière neufs. Tél.: (514) 549-4962. 1/3

À VENDRE: 2 boîtes à grain, en bon état, prix spécial. Tél.: (514) 792-5176. 23/2

M.F. 275, diesel, 1976, cab MF 1976, 1 300 heures; Belarus 520 avec chargeur. (514) 583-6844. 2S/22/3

REMORQUE, 4 essieux, capacité de 12 tonnes. S'adresser à Roxton-Falls, tél.: (514) 548-2180. 22/3

TRANSPLANTEUR Holland, 2 rangs; réservoir 275 gallons; semoir maïs J.D., 4 rangs à plaque; vibro à dents fines 8' et 11'; épandeur engrais Bogballe B-700, 3 pts, capacité 1 600 lb; herse 22' Harogator, (514) 454-6789. 1/3

SALLE DE TRAITE: double 4 "hearing bone" Universal. AUBAINE. Tél.: (418) 486-2897. 22/3

TRACTEUR sur chenilles T6 à gaz, 45 forces, excellente condition: 2 300 $. Remorque 3 essieux, capacité 8 tonnes: 950 $. Tél.: (514) 588-3511. 22/3

CAMION Chevrolet 1981, ½ tonne, moteur 305, 4 vitesses manuelles; camion Ford 1979, ½ tonne; tracteur White 1370, 4 x 4, avec pelle; tracteur John Deere 2020; tracteur M. Ferguson 150, au gaz; tracteur 550 Oliver au gaz; herse à disques, 36-40 roulettes, etc.; herse à ressorts, 12 pieds, 3 points, neuve; compresseur à l'air ½ force; souffleurs à neige 6, 6½, 7 pieds; fendeuse à bois. LES ÉQUIPEMENTS J.L. THIBAULT INC., Cap St-Ignace, près de l'autoroute 20. Tél.: (418) 246-3707. 1/3

À VENDRE: reprise, moissonneuse-batteuse de marque White 8900, 1 180 heures de travail, avec table de 15 pieds et rabatteur, nez à maïs de 6 rangs, système central automatique de niveau. TOUTE OFFRE RAISONNABLE ACCEPTÉE. Tél.: (819) 375-7379. 22/3

HACHOIR à foin International #8; herse International, 32 disques; vibro 13 pieds avec rouleau double; émotteur 13 pieds, neuf. FERME M. TRÉPANIER INC., tél.: (418) 365-5580.

MACHINERIE À PATATES: coupeuse; planteuse 2 rangs; renchausseurs; arracheuse International 2 rangs; arroseuse Bean; Ford 4000, pelle industrielle. Tél.: (514) 454-2767.

SEMOIR Inter 620, roues plombeuses, 24 sillons: 6 000 $. Vibroculteur Alloway 29', moitié prix. Planteuse tomates N.H. 2 rangs: 1 500 $. (514) 658-6876. 22/3

RÉSERVOIRS jumelés Georges White du type "saddle tank", capacité totale de 300 gallons impériaux ou 1 300 livres, avec "brackets" de montage et "kit" d'incorporation. St-Damase, tél.: (514) 797-3857. 22/3

TRACTEUR M.F. 150, gaz, propre, bons pneus: 3 500 $. Camion Inter 63, 4 tonnes, dompeuse: 700 $. Vibro Inter 10', 3 points: 800 $. (514) 889-2739.

SEMOIR à maïs ou à betterave à sucre J.D. 1240, 4 rangs, avec unité 71, boîte à engrais, bonne condition. (514) 787-2716. 8/3

TRACTEURS: 1086 Inter, pneus 20,8 x 38; M.F. 275. Semoirs à maïs J.D. 7000, 6 rangs; Inter 6 rangs. Rouleaux Brillion et J.D. 12' et 10'. Boîte à grain avec voiture. Roulette Inter 52. "Vibro-shank" 45 Inter, 12', 18'. Sarcleurs à maïs, 6 rangs. Boîte dompeuse Couture. MICHEL POUSSARD (514) 246-2425. 22/3

SEMOIR John Deere à betteraves et maïs, 4 rangs, unité 71. Tél.: (514) 797-3656. 1/3

ÉQUIPEMENT DE FERME GIL BEAUDRY INC.

WINCHESTER, Ontario, (613) 774-3661, 30 milles sud-est de Ottawa.
TRACTEURS: International 5088, neuf, 140 hp; International 684, avec pelle 2250; International 3588, 2 + 2; John Deere 4440, 1 000 hres; John Deere 2120, en bon état: 5 900 $; M.F. 670, cabine, neuf: 19 000 $; M.F. 2805, 194 hp, 1 100 hres: 28 500 $; Case 1212, "power shift": 5 500 $; Case 1070, blanc, très propre; Ford TW 20, 1 200 hres. Beaucoup d'autres à votre choix. Faucheuse-conditionneuse (démonstration) comme neuve, 489 New Holland: 6 600 $. Herse à roulettes et cultivateurs, semoirs réguliers + roue de compaction. Nous faisons la livraison si nécessaire. 1/3

HERSE rotative Lely, 12 pieds, très bon état. Tél.: (514) 427-3831. 8/3

TRACTEUR Belarus 800, cab., chauffe-rette, pneus à riz; cultivateur-vibro, 25 dents, M.F.; voiture 6 tonnes, électrique, 7 x 18 pieds; charrue Inter, 4 raies. (514) 756-1285. 22/3

TRACTEUR Kubota B-7100, 1 000 heures, avec chargeur, souffleuse, rotoculteur, roues doubles. Drummondville (819) 478-7195.

CULTIVATEUR Glencoe, 18 pieds, avec peigne, 2 ans d'usage, bonne condition. Tél.: (514) 782-3492. 22/3

TRACTEUR M.F. no 35, en bon ordre; presse à foin M.F. no 9, très propre à vendre. Tél.: (418) 926-3644. 22/3

BATTEUSE White 7300, avec moteur à gaz 318, pneus à riz neufs, tête à maïs 3 rangs, en excellente condition. Tél.: (514) 793-4160, 793-4561. 8/3

ÉQUIPEMENT À LOUER avec ou sans opérateur, 10 roues, pépines: mini, grosses. Québec, dans un rayon de 100 milles (418) 664-1517. 22/3

TRACTEURS: 1 modèle 4840 J.D., cab., pneus 20.8 x 38 R-20, 1981, "power shift"; 1 modèle 4320 J.D., cab.; 2 modèles 2130, cab., chargeur. Herse à disques, modèle 235 J.D., 52 disques; presses à foin 336 J.D., 327 J.D., avec éjecteur; faucheuse 1209 J.D. CLÉMENT PERREAULT INC., Joliette. (514) 759-7600, (514) 588-2354. 22/3

"COMBINE" à patates Lockwood Mark VI; convoyeur à patates Lockwood 14'; coupe-coton à chaînes, 2 rangs; pulvérisateur John Bean, réservoir 300 gallons sur pneus 8.25; pompe 12 G.P.M., rampe 30'. Le tout en bon ordre. (514) 834-4030. 22/3

ÉQUEUTEUSE à fraises, avec convoyeur, en bon état, prix à discuter. Tél.: (418) 828-9342, (418) 828-9945. 22/3

2 PNEUS

DE TRACTEUR, arrière, 18,4 x 30, Good Year (power-torke), 1re qualité, 150 hres d'ouvrage; dompeuse métal, tandem, boîte 7 x 11, cylindre télescopique. (514) 430-5763.

NEZ À MAÏS épi humide, 2 rangs (corn snapper) pour fourragère N.H. 890 ou 892, prix: 2 700 $; presse à foin M.F. 10 (broches), prix: 1 500 $; chargeur à balles (pop-up), prix: 450 $; charrue Overum Sweeden, 3 versoirs à double ressorts, prix: 1 500 $. (514) 347-5166. 8/3

MAISONS

MAISON de campagne à Beauharnois, grandeur terrain 54 800' et +, sur le bord de la rivière St-Louis, maison 21' x 25', finie déclin aluminium, prix: 16 000 $. (514) 429-6849. 23/2

OFFRE D'EMPLOI

HOMME célibataire ou marié, qui aimerait travailler sur une ferme de grande culture, expérience nécessaire sur la machinerie. (514) 296-4718. 23/2

PERSONNE fiable, honnête, demandée, homme ou femme, 30 ans et +, pour assurer permanence dans une maison de campagne, avec toutes commodités en échange du logis et d'autres avantages. Site enchanteur à 20 milles de Montréal. Idéal pour personne seule (retraité(e) vivant de rentes ou d'assistance). Références demandées. Aventuriers, aventurières s'abstenir. Écrire: C.P. 781, Verchères, Qué., J0L 2R0 1/3

REVENDEZ avec profit des bas-culottes. Pour informations: D. TASSÉ, 101 Guay, C.P. 774, Trois-Rivières O., G9A 5J9, (819) 375-3425. 1/3

COUPLE pour s'occuper d'une petite ferme près Cowansville en échange logement. Écrire: 281 Charron, Ville Lemoyne, Qué., J4R 2K8. 8/3

HOMME, marié de préférence, demandé pour travail à l'année dans porcherie maternité, possibilité de logement, expérience nécessaire. Faire parvenir références et curriculum vitae à C.P. 466, St-Henri, cté Lévis, G0R 3E0. 23/2

PERSONNE sérieuse, temps plein ou partiel, très bon revenu, investissement minime, expérience non nécessaire, produits de santé, beauté, nutrition: 100% naturels. Tél.: (matin, midi, soir). (418) 475-4318. 15/3

JE CHERCHE un employé avec expérience sur ferme, avec élevage de taures Holstein, l'hiver s'occupant du troupeau et l'été aux travaux des champs; maison fournie. Tél.: (514) 293-3563. 1/3

RESPONSABLE DES OPÉRATIONS AGRICOLES

CULTURE MARAÎCHÈRE DE GRANDE ENVERGURE
SPÉCIALITÉ CAROTTES

Notre usine de production des produits Aylmer et Del Monte est à la recherche d'un responsable des opérations agricoles/Culture maraîchère de grande envergure/Spécialité carottes dans la région de Pointe-du-Lac (près de Trois-Rivières). EXIGENCES: — Connaissances approfondies des opérations agricoles. — Formation technique de mécanicien soudeur. — Expérience minimum 3 ans dans un domaine similaire. Sens des responsabilités et autonomie sont requis. FONCTIONS: — Participer aux opérations saisonnières reliées à la production et à la récolte (avril à novembre). — Superviser la main-d'oeuvre saisonnière. — Responsable des équipements agricoles. Maison disponible: 3 chambres. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ou tout autre information à: C.P. 58, Chambly, J3L 4B1, à l'attention de SYLVIE L'ÉCUYER CORMIER, avant le 29 février 1984.

GARDERAIS homme d'un certain âge pour légers travaux sur ferme, en échange de pension complète. Honnête, sérieux, seulement si intéressé. Tél.: (819) 228-3160. 8/3

JEUNE homme demandé pour travailler sur ferme porcine, maraîchère. Expérience requise serait préférable. Logé, nourri, salaire à discuter. Tél.: (514) 469-2573.

OFFRE D'EMPLOI

UN CONCESSIONNAIRE J.D. de la région de Montréal est à la recherche d'un mécanicien d'expérience dans le domaine agricole. Pour plus de renseignements, communiquez avec DANIEL DION (514) 430-1342 ou (514) 475-8041. 8/3

ON DEMANDE

ATTENTION ATTENTION

JE suis acheteur d'animaux de toutes sortes et roulant de ferme complet partout au Québec. LAURENT ROBIDOUX, Ste-Christine. (819) 858-2316. JNO

ACHÈTERAIS incubateur, capacité de 50 000 à 60 000 oeufs ainsi qu'éclosoir, capacité de 15 000 oeufs. Tél.: (514) 479-6110. 23/2

ACHÈTERAIS videur à silo usagé de marque Silo-Matic 2.24B. Tél.: (514) 584-2764. 23/2

ASSOCIÉ sérieux qui investirait avec moi pour l'achat d'une ferme ou me prendrais comme associé pour agrandir sa ferme. (819) 296-2248. 8/3

ACHÈTERAIS machine Panogen servant à la désinfection du grain de semence. Tél.: (418) 899-2216. 1/3

ACHÈTERAIS tuyaux d'irrigation 3" ou 4". Tél.: (soir) (514) 887-2604. 23/2

JE SUIS ACHETEUR d'un crible à grain Forano 150 ou l'équivalent. Tél.: (418) 862-9666. 23/2

ACHÈTERAIS tracteurs de toutes sortes pour pièces. GARAGE LOUIS-PHILIPPE CHOINIÈRE, route 139, Roxton-Pond, cté Shefford. (514) 372-9527. 28/2/85

ACHÈTERAIS un réducteur de vitesse pour un M.F. 165. Une niveleuse John Deere, 8 pieds de large. S'adresser à (514) 454-4170. 23/2

ACHÈTERAIS "surrey" (boghei 2 sièges) peu importe son état. Donnez description à: ONIL CORRIVEAU, St-Vallier, Bellechasse, G0R 4J0. 23/2

JE SUIS ACHETEUR de "Rapport du Mérite Agricole" et du "Mérite du Défricheur", antérieurs à 1965. Warwick (819) 358-2841. 1/3

ÉCHANGERAIS pneus 13,6 x 38 pour 11,2 x 38. ACHÈTERAIS arracheuse à patates 2 rangs. VENDRAIS balance pour peser les pores, 2 chariots à moulée. (418) 588-3317. 23/2

PULVÉRISATEUR à produits chimiques pour production de pommes de terre, réservoir en acier inoxydable, capacité de 1 000 gallons, bon état. Tél.: (819) 785-3151. 1/3

ACHÈTERAIS faucheuse, presse à foin et tracteur pour pièces. Tél.: (819) 356-2238. 23/2

ACHÈTERAIS tuyaux d'irrigation 3" de diamètre et aussi sarcleur 1 rang pour fraisière. Tél.: (514) 258-3083. 1/3

ÉCHANGERAIS tracteur Belarus 1500, 180 forces, 1 000 heures, contre foin ou camion ou autre. Faire offre à: (514) 546-7985. 1/3

RECHERCHE du quota lait de transformation à louer, 1 000 kg ou moins, non produit. Inf.: (418) 485-6232.

ACHÈTERAIS unité de réfrigération pour petit entrepôt (env. 1 500 pi³). Tél.: (418) 325-2485.

ACHÈTERAIS tables de batteuse John Deere modèle 45, de 10 et 12 pieds de largeur, j'accorde l'importance à la qualité de la tôle et non la mécanique. Tél.: (après 19h00) (819) 765-3202. 1/3

PLANTS

PLANTS DE FRAISES certifiés d'Ontario. FERME LAVIOLETTE, JOSEPH MAES, 480, chemin Marcotte, St-Étienne-des-Grès, G0X 2P0. (819) 376-4198. 26/4

PLANTS de fraises certifiés de l'Ontario. S'adresser à JUSTIN BARIBEAU, Ste-Geneviève de Batiscan, cté Champlain, P.Q., G0X 2R0. Tél.: (418) 362-2682. 1/3

PLANTS de fraises inspectés: Veestar, Sparkle, Bounty, Kent, Glooscap, Honedye. CLAUDE JUTRAS, 119, rang Versailles, Mont St-Grégoire, J0J 1K0. (514) 347-7088. 17/5

ARBRES FRUITIERS

RUSTIQUES. Plus de 50 variétés (pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers). Bons pour régions froides, telles Abitibi, Saguenay, Gaspé. Catalogue 1 $. SURSUM CORDA, R.R. 3, Scottstown, Québec, J0B 3B0. 8/3

ATTENTION producteurs d'asperges: 40 000 belles griffes d'asperges à vendre pour le printemps 1984, à prix raisonnable. Tél.: (819) 228-5063. 23/2

PLANTS DE TOMATES

DE SERRE: roses, rouges. Pots de 6 pouces, prêts à planter début mars. Prix: 0,50 $/chacun. Possibilité livraison. Tél.: (514) 371-5718.

POUSSINS - POULETTES

FAISANDEAUX d'un jour, faisans, téléphonez ou écrivez à: LA FERME AVICOLE D'OKA INC., 1525, chemin Oka, Oka, Québec J0N 1E0. (514) 479-6110. 31/5

POUSSINS d'un jour, pour la ponte et la chair. Livraison partout. Demandez liste de prix. COUVOIR DE LAVAL, 437, Montée Ste-Henriette, St-Lin des Laurentides, Qué. J0R 1C0. Tél.: (514) 439-2601. JNO

COUVOIR SIMETIN

POUSSINS à chair, poulettes pour la ponte, rouges (Golden Comet); noires et rouges (Harco), grises (Playmouth Rock). Aussi canards, oies, dindes, cailles, faisans et pintades et poulettes d'élevage de 1 à 20 semaines. 8960, boul. St-Canut, St-Canut, Mirabel J0R 1M0. (514) 258-2404. 19/7

POULETTES 20 semaines, prêtes à pondre, race rouge Warren, ou noire Arco, aussi blanches. J. TREMBLAY, tél.: (514) 632-5927. 28/6

FERME R. SIMARD: poulettes prêtes à pondre Warrens, noires Harco, grises, Leghorns, coqs à chair, lapins. Tél.: (514) 478-0980. 22/3

SEMENCES

À VENDRE: j'aurais à vendre de l'avoine Elgin, certifiée no 1, et de l'orge Bedford, certifiée no 1. Possibilité de livraison. Tél.: (819) 723-2007. 1/3

POMMES de terre de semence certifiée Quennebec, supérieure. Tél.: (819) 228-3936. 22/3

À VENDRE: graines de sarrasin Mancan, idéal pour enfouissement en vert, prix de débarras. S'adresser à (418) 831-8817. 1/3

SERVICES

ÉQUIPEMENT À LOUER avec ou sans opérateur, 10 roues, pépines: mini, grosses. Québec, dans un rayon de 100 milles. (418) 664-1517. 22/3

FINANCEMENT. Industriel et commercial, 30 000$ à 1 million et plus, informations: (418) 849-7134. 4SM/27/9

SILOS

VENTE au prix du gros. Vaste choix de

VIDEUR-DÉBOULEUR

par le haut suspendu ou en surface. Videur par le bas pour grain et fourrage. "SUPREME NECO", "CHALLENGER", "CROCODILE". R.A.D. 1979 Inc. (514) 773-0881. JNO

SILOS HARVESTOR

2 SILOS Harvestor, 2 silos 20' x 55', vendus installés. Tél.: (418) 829-2971. 23/2

VIDEURS DE SILO PATZ SERVICE ET PIÈCES

NEUFS ou usagés, toutes grandeurs, prix réduits, prenons retours. Appelez et vérifiez nos prix, ceci vous accordera un escompte spécial. L.A. LACOSTE ET FILS, INC. (514) 692-2909. 12/4

SILO Supérieur 16' x 55', videur silo Patz, grande roue ajustable de 16' à 20'. St-Marcel, tél.: (514) 794-2810. 23/2

SILO d'acier Martin, 17'3" x 44', avec videur Patz. Souffleur Kasten 54", modèle 121 à ensilage. Hache-paille électrique. (514) 839-6363. 1/3

SILO SÉCHOIR Victoria, capacité 150 tonnes. Tél.: (514) 464-2596. 15/3

SILO Supérieur (douves) 20 x 60, avec videur Butler, 3 ans d'usage; silo Supérieur (douves) 16 x 60, videur Butler, 2 ans. (418) 646-5532. 22/3

ST-GRÉGOIRE, particulier, silos à grain, capacité 300 t.m., 70 t.m. avec séchoir incorporé, John Deere 710. Prix à discuter. (514) 346-4008. 22/3

SILOS

Silos en douves de béton 12' à 24' de diam.
- **Finitions intérieures uniques**
- **Rapidité d'érection**
- **Facilité de rehaussement**

PLATES-FORMES

La plate-forme de Silo Supérieur mesure 50, 70, 90 ou 100 pi de diamètre sur une hauteur de 5 pi incluant la fondation. Un volume supplémentaire est obtenu en creusant en dessous du niveau du sol.

SILO SUPÉRIEUR
C.P. 667, Granby, P.Q.
Tél.: (514) 378-5856
C.P. 2199, St-Romuald, Cté Lévis, P.Q.
Tél.: (418) 839-8808
JNO

FOSSES À PURIN

Plate-forme à fumier
Silos à maïs

Fondations de 4' à 16' de haut, béton armé coulé sur place en un seul bloc, sans joint.

FOSSE A. B. INC.
4345, Ave Richard
St-Grégoire, Cté Nicolet
G0X 2T0
(819) 233-2021
(819) 233-2341
PRÉSIDENT ANDRÉ BOUCHER
JNO

PATZ

VIDEURS de silos toutes pièces et service.
COMPTOIR AGRICOLE SABREVOIS INC.
1635, route 133,
Sabrevois, J0J 2G0
cté Iberville, Qué.
Tél.: (514) 346-9431. 22/3

VASTE CHOIX

SILO "HERMÉTIQUE" et conventionnel marque déposée.
CROPHANDLER bleu en acier vitrifié.
SILVER Shield conventionnel en acier.
HEARD-KING "Hermétique" pour maïs et orge humide.
FOURRAGE-HAYLAGE et maïs.
Choix de seconde main. LES ÉQUIPEMENTS DE FERME R.A.D. 1979 INC., 3255, boul. Laurier, Ste-Rosalie J0H 1X0. (514) 773-0881. JNO

TERRE À LOUER

ST-FÉLIX-DE-VALOIS, à louer: 250 acres avec bâtiments, maison et dépendances; 50 acres libres immédiatement; 200 acres dans 18 mois. Après 18h00 (514) 889-2580. 15/3

À BEAUCEVILLE-EST dans le rang Ste-Corrine: 85 arpents dont environ 20 en friche, non bâtie. Avantages: très bien située, une bonne source, une petite sucrerie et une partie de petite rivière. Tél.: (soir, fin de semaine) (514) 674-4897. 22/3

TERRES À VENDRE

FERME laitière, St-David, cté Yamaska, installation complète pour 50 vaches, sans quota, avec bâtiments, maison rénovée 9 pièces, 269 arpents en culture, avec ou sans machinerie. (819) 396-7201. 29/3

RÉGION DE ST-HYACINTHE, ferme mixte comprenant porcherie d'engraissement 3 000 porcs, parc d'engraissement latté 300 têtes et 150 arpents en culture, maison et moulange fixe avec 500 t.m. de silo d'entreposage. À vendre par le propriétaire. Après 20h00, tél.: (514) 799-4419. 23/2

PRÈS DE ST-HYACINTHE: terre de 84 arpents comprenant: verger, fraisiers, framboisiers, érablière et autres cultures en production. Table à un marché public. Bonne maison, piscine, étang, entrepôt réfrigéré, autres bâtiments, machinerie. À 5 milles de la route 20, (514) 793-2246. 1/3

MIRABEL: ferme 180 acres, 80 cultivables, 8 en terre noire, balance boisées, maison 10 pièces, grange-étable, remise pour équipement, garage, atelier, en bon état. Après 19h00 (514) 475-8683. 23/2

RÉGION BÉCANCOUR: ferme horticole, total 106 arpents, tomates et concombres de serre, fraises. Commerce très bien établi. Tél.: (819) 297-2892. 23/2

ABITIBI: terre 300 acres, bâtisse isolée 125' x 34', grange 80' x 30' hangar + maison, bonne condition. Prix demandé: 65 000 $. Avec machinerie: discutable. Inf.: (819) 727-2445. 23/2

ÉRABLIÈRE, St-Paul d'Abotsford, montagne (très beau site), tubulure, 20 arpents, cabane, chalet. Tél.: (514) 772-5214, (514) 778-1186. 23/2

RÉGION ST-HYACINTHE: 2 terres séparées, une 60 arpents drainés, l'autre 180 arpents dont 140 cultivables et drainés. Tél.: (514) 796-5096. 1/3

BELLE FERME PORCINE

STE-CHRISTINE: bel engraissement de 1 750 porcs, maternité de 150 truies, actuellement de 130 avec 6 mâles, 2 poulaillers sans quota, terrain de 5 arpents carrés, avec très belle maison et tout l'outillage pour la ferme. À très bon prix. Pour acheteur sérieux. Tél.: (819) 858-2813 8/3

FERME maraîchère, à 2 milles de St-Hyacinthe, comprenant 93 arpents en terre noire avec un entrepôt neuf, avec chambre frigorifique et équipement complet pour patates. (514) 773-4982. 1/3

GASPÉSIE, 121 acres culture, 84 boisées, organisation complète, culture pommes de terre, magnifique entrepôt, libre immédiatement, excellente autre culture. (418) 388-2996. 1/3

FERME HORTICOLE, 96 arpents, serres 2 800 pi², framboisière établie 2 acres, jeune verger, rive sud de Québec, maison, bâtiments, équipement. (418) 883-3660. 1/3

FRANKLIN: terrain zoné agricole, 100 arpents, très beau site, excellent investissement, évaluation municipale 52 500 $, négociable. Tél.: (514) 826-0111. 1/3

WICKHAM

FERME, maternité 160 truies, 500 porcelets, 30 arpents, construction 1979, garage, maison, porcherie 39' x 225', fosse extérieure; prix: 225 000 $. (819) 395-4952. 8/3

QUOTA industriel de 4 828 kg avec terre de 225 arpents, à vendre. Cté Nicolet, tél.: (819) 285-2193. 1/3

ÉRABLIÈRE

BIJOU d'érablière à vendre, sur la montagne à St-Paul d'Abbotsford, 2 000 entailles sur tubulure, équipement complet. Comptant: 20 000 $. Tél.: lundis et jeudis (514) 354-4641, soir (514) 347-7790. 1/3

FERME à jardinage de 225 arpents dont 100 en culture, avec maison, 2 entrepôts et rivière. Tél.: (819) 522-6533. 8/3

RÉGION PLESSISVILLE: belle érablière à vendre, environ 2 000 érables. S'adresser à (514) 678-5759. 8/3

ST-FRÉDÉRIC, Beauce: ferme laitière, 230 arpents, 130 en culture, quota 3 867 kilos m.g. + 40 litres lait nature par jour, 28 vaches, machinerie presque neuve, maternité 50 truies, avec ou sans insémination, cause de vente: santé. (418) 426-3294. 8/3

RÉGION GRANBY, ferme 100 acres culture, 230 boisées, possibilité 4 000 entailles, 2 porcheries d'engraissement rénovées pour 600 porcs, machinerie complète, 10 000/12 000 balles de foin annuellement, très bonne maison 6 pièces, très bons bâtiments et remise à machinerie, très bel emplacement. (514) 548-2193. 8/3

OCCASION EXCEPTIONNELLE: Lotbinière, St-Édouard, terre à vendre, 287 arpents dont 260 en culture, maison neuve, troupeau Holstein, 26 vaches contrôlées PATLQ, 15 000 lb de moyenne, 40% pur sang, quota 400 000 lb de lait. Acheteurs sérieux seulement. (418) 796-2096. 8/3

ÉRABLIÈRE

ÉRABLIÈRE 160 acres, située près de Waterloo, 12 000 entailles sur tubulures. Cabane et équipement automatisé. Tél.: (819) 835-5766. 8/3

ÉRABLIÈRE À VENDRE: érablière, 1 750 chaudières, avec équipement complet, en parfaite condition. S'adresser à: ALBAN GUILBAULT, tél.: (514) 439-3470. 23/2

SHERRINGTON, cté Napierville: ferme d'environ 89 acres, dont 65 acres de terre noire drainée, 5 acres de terre non drainée, 6 acres de terre franche, 10 acres boisées en terre noire, avec maison, remise, entrepôts. Située en la paroisse de St-Patrice de Sherrington, faisant partie des lots P.91 - P. 93 et P. 341, ci-devant autrefois propriété de FERME ANDRÉ GREER. Les offres d'achat devront être reçues à la CAISSE POPULAIRE DE SHERRINGTON, 236 St-Patrice, Sherrington, J0L 2N0, avant 15 heures le 15 mars 1984. La Caisse ne s'engage à accepter, ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des offres reçues. 8/3

ACHETEURS SÉRIEUX SEULEMENT: ferme 250 acres, bonnes bâtisses, 3 silos, machinerie au complet, 100 bêtes Holstein croisées, quota 12 173 kg (il y a un prêt agricole de 315 000 $), doit vendre vite. Cté Nicolet, inf.: (819) 397-4934, (819) 477-8400. 8/3

STE-HÉLÈNE BAGOT, 2 milles T.-C.: petite ferme 54 arpents, maison 9 pièces, grange-étable 25 x 60. IMMEUBLES ST-JEAN COURTIER (514) 773-0004. 1/3

STE-CÉCILE MILTON, près de St-Pie: 220 arpents pour céréale ou autres, dernière culture maïs. IMMEUBLES ST-JEAN COURTIER (514) 773-0004. 1/3

ANGE-GARDIEN: 100 arpents avec bonne maison, 5½ pièces, grange-étable, remise, petite érablière, avec ou sans roulant. IMMEUBLES ST-JEAN COURTIER (514) 773-0004. 1/3

VERGER: 60 arpents, terre idéale pour culture maraîchère, 400 pommiers, petite érablière, maison 9 pièces, en excellente condition. IMMEUBLES ST-JEAN COURTIER (514) 773-0004. 1/3

FERME LAITIÈRE: 200 arpents, quota 1re et 2e classes, revenu 78 000 $. Aussi 213 acres, revenu 126 000 $/année. C'EST À VOIR! IMMEUBLES ST-JEAN COURTIER (514) 773-0004. 1/3

ST-HUGUES BAGOT: 80 arpents, belle terre prête à cultiver et en bon état. IMMEUBLES ST-JEAN COURTIER (514) 773-0004. 1/3

ACTON VALE: ferme laitière, 8 000 kg de gras, avec ou sans quota, ou avec ou sans machinerie et bétail. (514) 546-2831. 22/3

FABRE, sur le bord du lac Témiscamingue: DOMAINE de 726 acres, 250 acres en culture dont 125 acres drainées. Aucune bâtisse. Évaluation municipale 52 500 $. Prix demandé: 45 000 $. C.P. 968, Val-d'Or, J9P 4P8. (819) 825-6007, (819) 825-7247. 15/3

PIERREVILLE: 157 arpents en culture, avec drainage souterrain, sans bâtiment, 625 $/arpent. YVES ST-PIERRE, agronome. Tél.: (514) 774-3505. 15/3

GASPÉSIE: maison de style québécois construite pièces sur pièces de 6", 1 étage ½ sur terrain de 150' x 150' plus terre adjacente de 148 acres en co-propriété. Chauffage électrique et bois. Endroit idéal pour chasse et pêche. Coin de rêve pour artistes en quête de paix. Construite au bord de la mer. Ruisseau qui coule à l'année, borné par le terrain. Prix 30 000 $. Raison de vente: TRANSFERT. FRANÇOISE THERRIEN (418) 763-5201, RE/MAX RIMOUSKI. 1/3

ST-ÉDOUARD, Napierville, 18 milles de Montréal: 75 acres, sans maison, grange 36' x 120', silo à grain, prix de l'évaluation. Tél.: (514) 323-5594. 15/3

ESTRIE: ferme laitière, quota 11 600 kg transf., 210 litres consommation, 405 acres dont 270 acres cultivées, bons bâtiments. (819) 849-2056. 15/3

FERMES idéales pour l'élevage animaux à boeuf ou grande culture. Comptant nécessaire: 55 000 $. AGROPOLE INC. COURTIER, tél.: (soir) (514) 789-2464. 15/3

ATTENTION! SPÉCIAL!

FERME laitière de 130 vaches, quota de lait de 977 litres/jour, plus 10 790 kg m.g., tout équipée. Comptant nécessaire: 200 000 $. AGROPOLE INC. COURTIER. Tél.: (soir) (514) 789-2464. 15/3

ST-JEAN-BAPTISTE: terre 172 arpents, terre noire et légère, culture maraîchère avec drainage. Tél.: (514) 464-2596. 15/3

GASPÉSIE:
CAP-CHAT: 12 motels, 52 sites camping, résidence, salle à dîner, terrain 400' x 550', face à la mer, retraite aux États-Unis. 130 000 $ (bilan)
CAP-CHAT: station service, cour à "scrap", vente autos usagées, résidence 2 logements, 82 acres terrain, (1) propriétaire. 185 000 $ (bilan).
STE-ANNE-DES-MONTS: centre-ville, UNIQUE HÔTEL 38 ch., T.V., téléphone, salle à manger (100), bar-salon (35), taverne (65), buanderie, (20) employés, logement pour l'acheteur, garage, retraite. 175 000 $ (bilan).
STE-ANNE-DES-MONTS: dépanneur licencié + (4) logements const. en 1975, (1) propriétaire. 150 000 $ (bilan).
RIVIÈRE-MADELEINE: bar, permis, (112) salle à dîner + résidence adjacente terrain 200' x 200', expansion possible. 69 500 $ (style ranch).
FRANÇOISE THERRIEN
(418) 763-5201
RE/MAX RIMOUSKI INC. 23/2

FERME À VENDRE: à St-Ambroise de Kildare, près de Joliette, 52 arpents, maison 8 appartements, bâtiments: 1 grange-étable, 2 garages, 2 porcheries, remises. 74 500 $. Tél.: (514) 839-3791. 15/3

FRANKLIN, 35 milles sud de Montréal, ferme 80 acres, jolie maison, grange, étable à chevaux, boisé avec partie cultivable. (514) 826-0111. 1/3

LAC-ST-JEAN, St-Gédéon: ferme 79 acres drainées, maison, 1 grange-étable plain-pied neuf. Tél.: (418) 343-2016. 23/2

STE-ROSALIE

PRÈS DE ST-HYACINTHE: 47 arpents de terre franche en culture, grand bâtiment converti pour faire l'élevage de veaux de grains, capacité de 120 veaux, tout équipé au complet, à vendre ou à louer. (514) 773-7500. 15/3

VICTORIAVILLE (1,5 mille de la ville): ferme laitière 98 acres, avec érablière de 1 000 entailles, bonne grange et maison de brique. Aussi petit garage et 2 hangars. (819) 752-4105. 23/2

3 PORCHERIES engraissement 2 700 porcs, 1 poulailler avec quota, 33 000 pi ca. poulets à griller. St-Étienne-des-Grès, comté Maskinongé. Tél.: (819) 535-2693, (819) 535-2197. 23/2

2 TERRES à vendre: 215 arpents drainés, 57 arpents drainés. St-Antoine-sur-Richelieu, 30 milles de Montréal, Autoroute 20. (514) 787-2707. 15/3

RÉGION DE NICOLET, St-Léonard d'Aston: 387 arpents (224 en culture), quota 7 784 kg, 75 têtes, silo, bâtiments neufs, machinerie récente. (819) 399-2289. 15/3

TERRE drainée avec bâtiments et équipement laitier, possibilité avec quota de lait nature et industriel. Écrire à La Terre de chez nous, case 661, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9. 1/3

ST-SYLVÈRE, comté de Nicolet: terre de 115 arpents avec maison et bâtiments. Tél.: (514) 375-4011. 15/3

ESTRIE, louer ou vendre, ferme porcine, capacité 2 200 porcs, construction 1979, tout automatique, avec maison, grange-étable, prise de possession rapide. (819) 362-3403. 1/3

ST-CYRILLE DE WENDOVER, 5 milles de Drummondville: 325 arpents, possibilité 2 maisons, piscine creusée, plantation 5 000 pins rouges, avec ou sans roulant, présentement vaches-veaux. (819) 397-4902. 19/4

ROXTON-POND: 144 arpents, 40 têtes Holstein, machinerie, quota lait nature 96 litres/jour, industriel, 3 584 kg, près de Granby. (514) 372-0624, 372-9128. 8/3

A-1, STE-JUSTINE: 825 acres boisées, lac, prix: 225 000 $. GUY GARNEAU (514) 668-0431, 661-6810. RE/MAX IMMO. CONTACT INC. COURTIERS. 1/3

ST-AIMÉ, cté Richelieu, rang du Bord de l'Eau: 2 terres à vendre, 1 de 80 arpents, l'autre 88 arpents, très bien égouttées. Tél.: (514) 788-2026 ou 2022. 8/3

RÉGION DE ST-LIBOIRE: ferme laitière, 175 arpents de terre drainée, 42 vaches, 25 taures, quota de lait, machinerie et bâtiments en bon état, à quelques milles de St-Hyacinthe.

À ST-AIMÉ, rang du Bord de l'Eau: 200 arpents drainés, grange 150 attaches, 2 silos, toute la machinerie, grande maison + 1 maison mobile, possibilité d'acheter de la terre à proximité. FAUT FAIRE OFFRE.

RÉGION DE COATICOOK: 2 fermes bâties: ferme laitière 120 têtes, quota 16 500 kilos m.g., 400 acres; ferme d'élevage sur lattes, 300 têtes, 400 acres, bâtiments, maisons et machinerie. Le tout en bonne condition. Pourraient être vendues séparément. CAISSE D'ÉTABLISSEMENT COURTIER, St-Hyacinthe (514) 774-4838, GUY LANGEVIN (514) 773-7670. 1/3

ST-ANTOINE DE TILLY: terre 80 arpents, rang des Plaines. Prix: 21 000 $. Tél.: (418) 728-2742.

À ½ d'heure de ST-HYACINTHE: 600 arpents, grande culture, avec parc d'engraissement 300 têtes, 2 maisons d'habitation: 350 000 $. Tél.: (514) 546-7985. 1/3

ST-DIDACE: 5 serres avec équipement et inventaire. Production plantes vertes, fleurs annuelles et plants de légumes. Vente gros et détail. Bonne clientèle. Terrain 3 arpents, 1 maison mobile 5½ pièces. Prix: 95 000 $.

ST-JEAN DE MATHA: ferme 105 arpents, culture maraîchère et céréalière. Grange-étable et autres bâtisses, 2 rivières, 1 ruisseau. Sources d'eau pour pisciculture. Zone agricole. Maison de campagne 8 pièces. Prix: 89 000 $.

ST-DAMIEN DE BRANDON: ferme 135 arpents, rivière, 2 granges-étables. Façade sur 3 routes. Élevage animaux à boeuf. Maison pièces sur pièces 2 étages, 8½ pièces. Belle vue, zone agricole. Prix: 65 000 $. MARCEL TURENNE, courtier, St-Gabriel de Brandon. Tél.: (514) 835-2995.

CTÉ NAPIERVILLE: fermes 36 et 93 arpents, 15 milles sud Montréal. SIMON LAFOREST. (514) 454-6689, (514) 462-1880. GROUPE FERMA, TRUST GÉNÉRAL, courtier.

RÉGION DE ST-HYACINTHE: ferme exceptionnelle, bon revenu. Meilleur troupeau Holstein. ANDRÉ DESJARDINS. (514) 759-1477 ou (514) 836-7442. GROUPE FERMA, TRUST GÉNÉRAL, courtier.

N.D.-BON-CONSEIL: ferme laitière, 188 arpents, très bon quota, 2 silos, 2 étables, bon prix! A. DESJARDINS. (514) 861-0856. GROUPE FERMA, TRUST GÉNÉRAL, courtier.

RÉGION DRUMMONDVILLE: 587 acres très gros quota, troupeau, 240 têtes, comptant 1 000 000 $. ANDRÉ DESJARDINS. (514) 861-0856 ou (514) 759-1477. GROUPE FERMA, TRUST GÉNÉRAL, courtier.

N.D.-BON-CONSEIL: ferme laitière, 400 arpents, très bon quota, stabilisation libre. À voir! A. DESJARDINS. (514) 759-1477. GROUPE FERMA, TRUST GÉNÉRAL, courtier.

RÉGION YAMASKA: laitière, 218 acres, bon quota, troupeau Holstein impeccable. À voir! A. DESJARDINS. (514) 759-1477. GROUPE FERMA, TRUST GÉNÉRAL, courtier.

À BERTHIER: terres de 40 arpents et 90 arpents; prix plus qu'intéressant; à vendre. C. RICHEMONT (514) 836-2624. C.E. COURTIER (514) 588-4252.

À ST-CUTHBERT: jolie ferme de 53 arpents avec bâtiments et maison, en très bonne condition. C. RICHEMONT (514) 836-2624. C.E. COURTIER (514) 588-4252.

NOMBREUSES TERRES À VENDRE: dans la région de St-Thomas de Joliette; de 30 à 200 arpents. C. RICHEMONT (514) 836-2624. C.E. COURTIER (514) 588-4252.

FERME À PATATES située à L'Assomption: tout équipée, 120 arpents culture, machinerie en très bonne condition, faut voir! L. ADAM (514) 759-7689. C.E. COURTIER (514) 588-4252.

RÉGION JOLIETTE: ferme laitière, tout équipée, bâtiments et machinerie presque neufs. Silo, bon quota. L. ADAM (514) 759-7689. C.E. COURTIER (514) 588-4252.

YAMASKA: ferme 163 arpents, dont 140 en culture, bord de la rivière, prix raisonnable, avec ou sans roulant. (514) 789-2486. 1/3

ST-RÉMI: ferme maraîchère, 44 arpents cultivés, serre, remise et équipement, cottage brique 44x26. LUCIE BÉDARD (514) 676-7955. LE PERMANENT COURTIER MLS.

BOLTON-OUEST: 165 000 $; 390 acres en boisé et prairie. Maison centenaire 10 pièces. Grange pour chevaux ou bétail. NICOLE PATTERSON (514) 243-5529 ou (514) 243-5153. TRUST ROYAL COURTIER.

DANVILLE: terre de 70 acres, maison centenaire rénovée, hangar, framboisière, fraisière, boisé, machinerie, bon revenu. (819) 839-3604. 22/3

CHAMBLY: 100 arpents, localisation exceptionnelle, sol excellent: 80 000 $. ST-LUC: 83 arpents drainés, grosse grange: 95 000 $. Tél.: (514) 658-6876. 22/3

À VENDRE: reprise de bâtiment, ferme et maison ainsi que 171,5 arpents carrés de terre drainée, située au 8200, Mgr-Laval, Bécancour. Évaluation municipale 54 200 $. Toute offre raisonnable acceptée. Tél.: (819) 375-7379. 22/3

À VENDRE: reprise, terre de 270 arpents carrés, drainée, située en arrière du 6325, boul. Du Parc Industriel, Ste-Gertrude. Toute offre raisonnable acceptée. Tél.: (819) 375-7379. 22/3

ST-PIE BAGOT, ferme grande culture, 275 arpents drainés, maison, plusieurs silos. ANDRÉ McDUFF, CAISSE D'ÉTABLISSEMENT, (514) 773-1337, (514) 774-4838. 1/3

FERME laitière, 200 arpents cultivés, quota 72 litres + 5 506 kg, 28 laitières, taures, machinerie, bâtisses récentes, maison suisse 1976, 12 pièces, foyer central. Embouchure de la Yamaska. Possibilité d'agrandissement. Pas d'agent. (514) 789-2733. 8/3

RÉGION NICOLET: terre en culture de 250 arpents dont 210 drainés, machinerie, séchoir, maison neuve, grange-étable. CAISSE ÉTABLISSEMENT YAMASKA (514) 774-3748. 8/3

ST-LIBOIRE: terre en culture de 120 arpents drainés, sans bâtiment. CAISSE ÉTABLISSEMENT YAMASKA (514) 774-3748. 8/3

FERME DE CULTURE, 450 arpents drainés, maison, silos et bâtisses. St-Antoine-sur-Richelieu. Tél.: (514) 787-2707. 2S/8/3

RÉGION DRUMMOND, ferme laitière, 183 acres, bungalow récent, quota de lait 6 350 kilo m.g., 2 silos, prix: 299 000 $. ANDRÉ McDUFF, CAISSE ÉTABLISSEMENT. (514) 774-4838, 773-1337. 1/3

ÉLEVAGE DE LAPINS, capacité 450 femelles, maison, bâtiments, équipement neuf. 100 arpents.
GRANDE CULTURE 550 acres, 2 résidences, plusieurs bâtiments.
ÉCURIE 14 places, superbe canadienne, 39 arpents.
ÉLEVAGE AGNEAU boucherie, reproduction. Magnifique résidence, 15 minutes pont de Québec.
FERME LAITIÈRE Holstein, quota 425 000 livres, 2 silos. Site enchanteur comté Nicolet.
J. MAJELLA GAGNON
(418) 477-2407

Trust Royal
COURTIER
(418) 653-3691
8/3

FERMES DE PRESTIGE
IMPORTANTE ferme bovine (engraissement) 700 arp. drainés, cap. 1 100 têtes, équipée, étables lattées et silos, 2 maison, 2 800 U.T.
FERME céréalière équipée, 505 acres dont 340 cultiv., silos 660 tonnes, maison, bâtiments, 2 700 U.T. IMMEUBLES BELFORT INC., Rigaud, tél.: (514) 451-0647, (soir) (514) 695-1812.

TERRES DEMANDÉES

AVONS besoin d'emplacement à la campagne, régions St-Hyacinthe, Granby, Drummondville et Sorel. Possibilité de financement. CAISSE ÉTABLISSEMENT YAMASKA, GABRIEL LAURENCE agent (514) 774-3748. 1/3

BESOIN actuellement de fermes laitières, régions St-Hyacinthe, Drummond, Bagot ou Iberville, pour clients désireux s'établir ici au Québec. IMMEUBLES ST-JEAN, courtier, J.-P. BRODEUR, 875, Castelneau, St-Hyacinthe. (514) 773-0004. 23/2

ACHÈTERAIS terres boisées, régions des Cantons de l'Est, paierais comptant. (514) 672-7100. MONSIEUR L'OCCUPANT, 1550, Panama, app. 122, Brossard, J4W 2W3. 28/6

ACHÈTERAIS ou louerais ferme ou terre et pâturage, 50 arpents et plus de tour. À 35 kilomètres de Clarenceville. C.P. 101, Lacolle, J0J 1J0. 23/2

RECHERCHE porcherie-maternité et engraissement, région Drummondville, Rive-Nord ou Beauce. YVES ST-PIERRE, agronome. (514) 774-3505. 23/2

JE SUIS ACHETEUR de terre à bois et droit de coupe de bois. Tél.: (819) 362-7674 ou écrire et donner détails de vos lots à bois à:
MAURICE ROUSSEAU
1599 St-Louis, Plessisville, G6L 2N1. Je suis aussi encanteur licencié et à votre disposition pour tout genre de vente par encan à commission. 6/9

J'AI ACHETEURS pour ferme laitière de toutes grosseurs, financement disponible. ANDRÉ McDUFF, CAISSE D'ÉTABLISSEMENT. (514) 774-4838, (514) 773-1337. 29/3

AVONS besoin de fermes avicoles et laitières pour clients sérieux. Possibilité de financement. CAISSE ÉTABLISSEMENT YAMASKA, GÉRARD CHASSÉ, AGENT. (514) 774-3748. 15/3

RECHERCHE ferme laitière rentable d'environ 150 arpents cultivables avec quota 6 000 à 8 000 kilos matière grasse, dans un rayon de 80 milles de Varennes. L'OCCUPANT, C.P. 175, Varennes, P.Q., J0L 2P0. 23/2

JE suis acheteur de fermes avec roulants et troupeaux au complet. Argent comptant.
LÉO DASTOUS
Cté Mégantic
Tél.: (819) 365-4419
Encanteur licencié — Laurierville
JNQ

ENCANS PUBLICS

ENCAN
VENTE MENSUELLE DE MACHINERIE AGRICOLE EN CONSIGNATION
44, boul. Granby
ROXTON-FALLS
CTÉ JOHNSON
Mardi, le 28 février 1984
à 10h00 a.m.

SERA VENDU: environ 100 équipements agricoles de toutes sortes, dont une quinzaine de tracteurs: M.F. 165 diesel; Ferguson, diesel, servo-direction, avec brocque; Ford 4000 à gaz; Case à gaz avec pelle; Oliver 550 à gaz; Ferguson 85; Farmall C; Farmall A; et autres; chaînes de tracteur; charrue Int. 4 raies, att. 3 pts; niveleuse, att. 3 pts; grosse niveleuse avec cylindre, att. 3 pts; épandeur à engrais chimique, att. 3 pts; souffleurs à neige; remorque à moto-neige double; fendeuse à bois Valac avec convoyeur et scie et verseau, comme neuve; balance pour porcelets; cadran à gestation; agrès de sucrerie 2½ X 10 Dominion; 1 500 chaudières à eau d'érable, aluminium; 1 500 chalumeaux; 800 couvercles; plusieurs chaudières galvanisées et plastique; 3 bassins à eau; 2 réservoirs à ramasser; 1 voiture; divers articles de sucrerie; monte-balles; scie ronde; scie à ruban; "press-drill" à colonne avec moteur; "grinders" ½ + ½ neufs; compresseur 30 Plus avec moteur; 2 moteurs Wisconsin; alternateur 15 000 W; 3 poêles à bois; fournaise à bois; 1 paire de chevaux de trait attelés; beaucoup d'autres machines non enregistrées à ce jour seront vendues. Cette liste n'est que provisoire et sujette à changement. À noter: il y a encan de ce genre à tous les quatrième mardi de chaque mois. Vous pouvez enregistrer la marchandise que vous voulez faire vendre avant le 5 de chaque mois.
En cas de grosse tempête, l'encan sera remis au 3 mars 1984. Aussi à vendre gros lot de stock de hangar.
CONDITIONS: Comptant

JEAN-GUY CHAMPIGNY INC.
Encanteur licencié
51, boul. Granby
ROXTON-FALLS
CTÉ JOHNSON
Tél.: (514) 548-5733 ou 548-2172

ENCAN
Vendredi, le 24 février 1984
à 11h00 a.m.
sur la ferme de
M. MARCEL COUTURE
de COURCELLES
Rang Fortier
COMTÉ BEAUCE
à 3 milles du village.

SERA VENDU: un très bon troupeau Holstein comprenant 46 têtes de bétail: 24 vaches laitières dont 6 NIP; 14 taures de 12 à 24 mois; 8 taures de 12 mois. Ce troupeau a subi le test fédéral dont plusieurs vaches ayant vêlé récemment et d'autres mettront bas sous peu.
LA LAITERIE: réservoir à lait Wood, 300 gallons; 1 trayeuse De Laval, 3 chaudières anti-magnétiques; 1 réservoir à eau chaude, Cascade, 30 gallons; compresseur De Laval, 3 forces.
LA MACHINERIE: tracteur Ford 1981, No 5600, avec "loader", 700 heures; tracteur Ford 1978, No 4600, avec cabine, 2 000 heures; faucheuse-conditionneuse Massey Ferguson No 925; presse à foin Massey Ferguson No 9; vibroculteur Sanderum, 12 pieds, 1 an d'usage; convoyeur à foin de 125 pieds avec monte-balles; wagon Norman tandem, 20 pieds avec plate-forme; 2 wagons sur pneus, 16 pieds avec plate-forme; faucheuse Ford, 7 pieds, attache 3 points; râteau chapeau de paille; épandeur New Holland, 140 minots; charrue à trois versoirs Querrum 1981; épandeur d'engrais chimique Vicon No 540; remorque dompeur; souffleur à neige, 7 pieds; herse à finir; herse à ressort; compresseur Speedair 1980; génératrice Winco 1979, 20 000 watts; soudeuse électrique 225 watts; rouleau d'acier à deux sections; gratte à tracteur; hache-paille Wic; génératrice portative; séchoir à foin Victoria; écureur Safeway 275 pieds de chaîne; "sleigh" à tracteur; 2 ventilateurs d'étable; abreuvoirs à vache; silo à moulée en contre-plaqué; chaînes à tracteur; réservoir diesel, 200 gallons; camion 1 tonne Chevrolet 1969; 5 000 balles de très bon foin; articles de hangar, + foule d'articles qu'il est trop long d'énumérer.
PRENEZ NOTE: que la machinerie est presque à l'état de neuf et que la vente des animaux se fera sous la tente. En cas de grosse tempête, l'encan sera remis au samedi, le 25 février à la même heure.
CONDITION DE LA VENTE:
Comptant.
Cantine sur les lieux.
L'encan est fait par:

CLERMONT VEILLEUX
Encanteur licencié
LA GUADELOUPE
COMTÉ BEAUCE SUD
Tél.: (418) 459-3332

LIONEL VEILLEUX
LA GUADELOUPE
COMTÉ BEAUCE-NORD
Tél.: (418) 459-3343

VENTE DE PRINTEMPS GOLDEN CLASSIC LIMOUSIN
Cette vente aura lieu le 7 mars 1984. Endroit: Western Fairground, London, Ontario, à 1h00 p.m. Pour information et catalogue, s'adresser au représentant des ventes: M. Leith Campbell (519) 762-5126.
ONTARIO LIMOUSIN ASS.
1/3

ENCAN
Mardi, le 28 février 1984
à 10h30, à la
FERME JACQUES LACERTE
au 330, rang Saint-Joseph
SAINT-BARNABÉ-NORD
CTÉ SAINT-MAURICE
à 10 milles de Yamachiche

En cas de grosse tempête, l'encan sera reporté au vendredi 2 mars 1984, à la même heure.
SERA VENDU: un très bon jeune troupeau Holstein, clair au test fédéral comprenant: 83 têtes dont 56 vaches; 22 pur sang sont enregistrées avec papiers; 2 classées très bonnes; 1 due pour le 6 juin 1984 âgée de 5 ans; l'autre due sous peu; plusieurs vaches seront dues sous peu; 7 sont classées bonnes plus; 10 classées bonnes; 1 non classée; 15 vaches sont inscrites au NIP; 6 vêlant en tout temps. On remarque dans ce troupeau une fille de Willow Farm Rockman Ivanhoe provenant d'une mère classée très bonne avec BCA de 174-170, née le 15 décembre 1981, vêlant fin avril 1984. On remarque aussi 1 vache classée bonne plus avec une production de 139 084 livres avec test de gras 4,4%, des productions allant jusqu'à 22 660 livres et 4,5% de gras; 2 taures ouvertes; 20 taures de 1½ mois à 7 mois; 2 taureaux d'un an; 1 taureau pur sang enregistré avec papiers Aladin Marcus, né le 28 octobre 1982 provenant de High Point Clipper Jac et d'une mère de BCA très élevé. Les taureaux employés à la ferme Almerson Marquis Prince, Wholesome Perseus Leader, Willow-Farra Rockman Ivanhoe, Cherry Lane Rag Apple Météor, A Line Hollow Admiral, Romandale Réflection Aztec. Ce troupeau est sous contrôle officiel ROP depuis 1964 avec une moyenne de 14 280 livres (6 500 kg) avec une moyenne de gras 4,0%-4,1%. Moyenne de poids 1 285 lb, moyenne d'âge 4½. Ce sera une belle occasion pour achat de sujet de remplacement.
ÉQUIPEMENT LAITIER: réservoir en vrac Dari Kool, capacité 2 461 litres (600 gallons); pipe-line Bou-Matic, installation pour 50 vaches, tuyau en acier inoxydable 2" avec compresseur et moteur 5 forces; 4 unités de traite, 3 ans d'usage seulement; 3 balances de contrôle Waikato; benne à moulée 6 à 8 tonnes avec vis et moteur; videur silo Patz 20' no 98A, de diamètre avec moteur 5 forces Baldor; séparateur Int. lavage automatique, à l'état comme neuf; écureur Houle avec montée 75' de longueur de côté gauche, environ 400' de chaînes ⅞ avec transmission et moteur 5 forces, très peu usagé; écureur d'étable Jutras.
MACHINERIE: tracteur Allis Chalmer no 7000 diesel, année 1980, avec cabine, servo-direction, sortie d'huile, radio AM-FM, air forcé, 880 heures d'ouvrage seulement, comme neuf; tracteur Oliver no 1450 diesel sortie d'huile, servo-direction; tracteur Ford no 5000 diesel, avec "loader" double action; tracteur Ford Dexta diesel; fourragère New Holland Super 717, avec tête à maïs 1 rang; voiture 6 roues Normand avec boîte ensilage Dion 16', 3 rabatteurs; projecteur ensilage New Holland no 25; voiture à foin 6 roues avec côtés métal pour recevoir les balles 24' de longueur; voiture à foin 6 roues avec côtés métal pour recevoir les balles 24' de longueur avec train de compagnie; 2 voitures à foin 6 roues avec plate-forme de 24' de longueur; voiture à grain 12 tonnes Dion avec boîte à grain McCuroy; râteau de côté New Holland no 256; presse à foin Oliver no 62T à la corde; monte-balles Lajoie 24' longueur; faucheuse Ford hyd. 7'; semoir à grain Int. 13 disques sur roues de fer; charrue Oliver 4 versoirs hyd. 14"; souffleur à neige Speed industries; vis à grain 6" x 32' longueur; arroseuse Calsa 100 gallons hyd.; herse à pacage 16' Autopic; perforeuse Massey Ferguson 8" hyd.; épandeur à engrais hyd.; remorque 2 roues; niveleuse 6' hyd.
BALANCE DE RÉCOLTE: environ 125 tonnes ensilage de maïs; environ 1 500 balles de foin 1re coupe. La vente aura lieu sous une tente chauffée. L'encan débutera à l'heure précise. Il n'y aura pas d'article de hangar.
CAUSE: départ.
CONDITIONS: Argent comptant ou prêt bancaire accepté sur acheteur qualifié.
Pour informations: (819) 264-5350 ou

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC
Encanteur licencié
SAINT-BARNABÉ-SUD
CTÉ SAINT-HYACINTHE
Tél.: (514) 792-3595
Il y aura cantine sur les lieux. Si vous désirez faire encan, réservez votre date tôt, il me fera plaisir de vous offrir mes services.

ENCAN
Jeudi, le 1er mars 1984
à 11h00
pour
M. YVON BERGERON
2405, Pays-Brûlé
NICOLET SUD, CTÉ NICOLET

En cas de grosse tempête, l'encan sera reporté au mardi 6 mars, à la même heure.
SERA VENDU: un bon jeune troupeau Holstein croisé, clair au test fédéral comprenant 49 têtes dont 45 bonnes jeunes vaches: 11 ayant vêlé en décembre; 2 ayant vêlé en novembre; 1 en octobre; 20 seront dues sous peu; 9 vêlant en avril; 2 ayant récemment vêlé; 3 taures de 9 mois; 1 génisse de 3 semaines. Ce troupeau descendant d'insémination artificielle.
ÉQUIPEMENT LAITIER: réservoir en vrac 600 gallons de marque Zero avec lavage automatique; 15 bols à minéraux; tondeuse à animaux Stewart; 2 réservoirs en ciment pour abreuver les vaches.
MACHINERIE: tracteur Int. 4 roues motrices, diesel hydro 100 avec cabine, servo-direction, 2 sorties d'huile, à l'état comme neuf; tracteur White diesel 2-50 avec cabine, chaufferette, radio, sortie d'huile, barrage de roues, servo-direction, année 1976 avec "loader" White K120 avec fourche à fumier et plate à terre année 1981, 2 160 hres d'ouvrage; charrue Aldreen 3 versoirs hyd. 14"; charrue 3 versoirs 12" hyd.; presse à foin New Holland no 320 avec gros pneus avec lance-balles, comme neuve; andaineuse Int. gaz no 4000, 10' de faux; fourragère Int. no 720, tête à maïs 2 rangs, chute hyd. avec "pick-up" à foin; 2 voitures Int. 16 tonnes, 4 roues, avec boîte ensilage Int., 3 rabatteurs, 16' de longueur, no 120; 1 voiture 12 tonnes MJC avec boîte ensilage John Deere 3 rabatteurs 16'; projecteur ensilage John Deere no 65; crible à maïs pour plants de séchage avec moteur 5 forces et 3 forces pouvant fournir une batteuse de 150 forces; herse à disques White semi-portée no 253, 40 disques avec peigne; moulange mobile Int. no 1150; souffleur Dion modèle Éléphant; vibroculteur hyd. 13' avec rouleaux à finir; voiture à foin avec côtés en bois pour lance-balles 20' de longueur; râteau de côté New Holland no 55, semi-porté; râteau Soleil hyd.; voiture mangeoire en bois 6 roues 25' de longueur; monte-balles Malco 32' sur roues; épandeur Allis Chalmers 180 minots; semoir à grain 13 disques sur roues de fer; remorque 2 roues. L'encan aura lieu sous une tente chauffée. Il n'y a pas d'article de hangar.
CAUSE: Transfert dans la grande culture.
CONDITION: Comptant ou prêt bancaire accepté sur acheteur qualifié.
Pour informations: (819) 293-5324 ou

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC
Encanteur licencié
SAINT-BARNABÉ-SUD
CTÉ SAINT-HYACINTHE
Tél.: (514) 792-3595
Il y aura cantine sur les lieux. Si vous désirez faire encan, réservez votre date tôt, il me fera plaisir de vous offrir mes services.

ENCAN
d'un atelier de chaises en bois sur billes
Le 3 mars 1984, à 10h30
au 2590, rue Morin
SAINT-HYACINTHE
tout près du tunnel Choquette.

SERA VENDU: département de peinture: compresseur De Vilbiss 5 forces, 4 pistons, 220 volts, presque neuf; réservoir à teinture avec agitateur et fusil; 2 réservoirs à laquer avec boyau et fusil; régulateur d'air; éventail 8 palmes 24" pour évacuation; ligne d'air en cuivre avec récupérateur d'eau.
ATELIER À BOIS: banc de scie Beaver 9" avec moteur 220 volts 1½ force, 3 500 rpm; 1 scie radiale De Walt 10", no 740; 1 scie radiale De Walt 12"; 1 scie à ruban en fonte 16" "Yates" avec moteur 1 force fermée; 1 sableuse horizontale 168" avec moteur 1 force; 1 sableuse verticale 144" avec moteur 1 force; 2 "press-drill" avec moteur; 1 roteur 3 forces Black & Decker; 1 corroyeur 6" Beaver avec moteur 1 force; 1 corroyeur 4" National avec moteur ¾ de force; 1 dépoussiéreur 16" avec benne extérieure et tuyau avec moteur 1 force; 1 sableuse à air (vibrateur) 2½ x 16"; lot de madriers de chêne rouge 1½"; lot de planches de bois franc; lot de vis à bois; boulons ⅜ et ½ par, 1½"; lot de gabaris d'assemblage; plusieurs chariots à bois; 1 fournaise à l'huile complète avec réservoir et cheminée préfabriquée, isolée; lot de tournevis électriques; "drills"; crampeuses; "impact wrench"; serre-joint.
DÉPARTEMENT DE REMBOURRAGE: machine à coudre industrielle Singer 241-12; machine à bouton; lot de tissus, "air foam"; fermetures éclair; boutons à capitonner ainsi que beaucoup d'autres choses qu'il est trop long d'énumérer. La vente aura lieu à l'intérieur.
CAUSE: bâtisse vendue.
CONDITIONS: Argent comptant ou prêt bancaire accepté sur acheteur qualifié.
Pour informations: (514) 774-2928 ou

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC
Encanteur licencié
SAINT-BARNABÉ-SUD
CTÉ SAINT-HYACINTHE
Tél.: (514) 792-3595
Il y aura cantine sur les lieux. Si vous désirez faire encan, réservez votre date tôt, il me fera plaisir de vous offrir mes services.

ENCAN DE CONSIGNATION de machineries agricoles, le mercredi 21 mars 1984, à 10h30, chez M. MARC GRAVELINE, 200 rang Borrow, SAINT-BARNABÉ-SUD, cté Saint-Hyacinthe. Tous ceux qui désireraient faire vendre de la machinerie agricole, veuillez consulter M. GRAVELINE. Toute consignation doit être finalisée pour le 28 février pour fin de publicité.
POUR INFORMATIONS:
(514) 792-6284 ou

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC
encanteur licencié
SAINT-BARNABÉ-SUD
Cté Saint-Hyacinthe
Tél.: (514) 792-3595.
Il y aura cantine sur les lieux. 23/2

GROS ENCAN
pour
M. JEAN-CLAUDE LOMPRÉ
1985, rang Cabane-Ronde
MASCOUCHE, CTE TERREBONNE
Mardi, le 27 mars 1984
à 10h00 a.m.

SERA VENDU: un très gros roulant, comprenant 8 tracteurs, beaucoup de machinerie pour culture de patates: gros système d'irrigation; très gros roulant de ferme.
Pour plus de détails: lire l'édition du journal du 15 mars.
CONDITIONS: Argent comptant ou prêt bancaire accepté sur acheteur qualifié.
Pour informations: (514) 474-3257 ou

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC
Encanteur licencié
ST-BARNABÉ-SUD
CTÉ ST-HYACINTHE
Tél.: (514) 792-3595
Il y aura cantine sur les lieux.

ATTENTION
Pour la 4e année consécutive, se tiendra un encan de consignation de
MACHINERIE AGRICOLE
chez
M. MICHEL POUSSARD
à LACOLLE
330, Route 221

Mercredi, le 4 avril à 10h00 a.m.
Ceux qui désirent faire vendre de la machinerie agricole peuvent communiquer avec M. MICHEL POUSSARD (514) 246-2425 ou

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC
Encanteur licencié
ST-BARNABÉ-SUD
CTÉ ST-HYACINTHE
Tél.: (514) 792-3595
GRAND MERCI de l'encouragement apporté au cours des années précédentes. 1/3

ATTENTION! ATTENTION!
Messieurs les cultivateurs qui projetez de vendre votre troupeau et roulant en 1984, vous avez sans aucun doute pensé le faire par encan. Ne tardez pas pour choisir une date qui vous conviendra, il est important de la déterminer immédiatement; plusieurs ont déjà choisi leur date. Merci d'avance pour votre bon encouragement. Une visite vous convaincra.
S'adresser à:

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC
Encanteur licencié
SAINT-BARNABÉ-SUD
CTÉ ST-HYACINTHE
Tél.: (514) 792-3595 — 792-2066
JNO

ENCAN
Jeudi, le 15 mars 1984
à 1h00 précise
pour
M. ANDRÉ JOYAL
Route 5
ST-DAVID
CTÉ YAMASKA, QUÉ.
(Environ 3 milles de la route 122, direction St-Pie-de-Guire)

ATTENTION, SERONT VENDUS: toute la machinerie de ferme au complet telle que: tracteur Inter., diesel no 1066, turbo, 140 HP, cabine Hiniker, à air forcé, pneus 10 plis à riz, 16 vitesses, T.A. compris, radio AM/FM environ 4 000 hres avec 3 sorties d'huile doubles, ce tracteur est comme neuf; tracteur Inter., diesel, no 504, environ 3 500 heures, 55 HP, 5 vitesses, T.A. compris, sortie d'huile double, hydrauliqre 3 points; charrue Inter., no 720, 5 versoirs de 16 pouces, semi-portée, disques ondulés, grand dégagement, versoirs et pointes neufs; herse à disques Inter., 475 semi-portée, 4 roues, 60 disques, 20 po., repliable, 2 ans d'usage; herse à disques M.F., semi-portée, 32 disques, 20 po, petit disque à chaque bout; vibro Inter., no C45, largeur de 22½ pieds, hydraulique à cylindre avec ailes hydrauliques; planteuse à maïs 6 rangs, Cyclone Inter., no 400, tambour 36 trous, sur 4 roues; sarcleur à maïs Vibro Crop. 6 rangs hydraulique, 3 pts, roues érglables à chaque unité; arroseuse Calza, sur pneus, réservoir en fibre de verre 200 gallons, pompe Mayer, largeur de 15 à 19 jets; rallonge pour arroseuse, distance manuelle; batteuse Inter., no 815, moteur 6 cylindres, diesel, faux de 15 pi largeur, nez à maïs 4 rangs, hydrostatique; voiture 6 roues flottantes, 12 t., Normand, pneus 11,15L x 8 plis; plate-forme 21 x 7½ pieds; voiture sur pneus, 4 roues avec plate-forme 18 pieds, roues doubles, 20 x 38, T-Reil; pesées pour tracteur, 12 de 100 lb; silo à grain Butler, 21 x 18, plancher perforé avec vis, moteur 3 forces, fan 24 pouces; balai pour silo de 21 pieds; silo à ensilage Coop, de 20 x 55 pieds avec épandeur électrique; débouleur à ensilage Patz, no 98-B (20 pieds de diamètre, 55 pieds de haut, moteur 7½ forces, 2 ans d'usage); chariots à ensilage; nettoyeur d'étable Vincent, 395 pieds de chaîne, 2 ans d'usage, montée de 60 pieds, moteur 3 forces; camion GMC ½ tonne, 1970, no 350, automatique, très propre.
ÉQUIPEMENT D'ÉTABLE: 2 fans de 16 po, 2 vitesses, thermostat Honey; pipeline Universal, tuyau 1½ po, "stainless" pour 48 vaches, 3 unités Surge; chariots à unités; lavabo de laiterie en "stainless"; armoire en "stainless"; réservoir à eau chaude électrique, 40 gallons; pompe à eau Beatty, 2 cylindres avec réservoir; boîte électrique pour équipement d'étable.
TOUS LES ARTICLES DE HANGAR: coffre à bolts complet; soudeuse électrique 230 amps, 35 pieds de câble; "sets" de "ratchets"; étau de 4 pouces; remorque 2 roues; "jacks" à l'huile.
ATTENTION CULTIVATEURS, c'est le temps pour vous de vous équiper avec de la machinerie récente et en bon ordre pour faire vos semences.
Attention en cas de tempête, l'encan sera remis au Samedi, le 17 mars 1984, de la même semaine. Pour d'autres informations ou demande de crédit, veuillez vous adresser à l'encanteur.
MOTIF DE VENTE: Maladie, tout sera vendu.
CONDITION: Prêts de banque acceptés avec référence du gérant.
Pour informations, consultez l'encanteur ou le propriétaire

RAYNALD THÉROUX
ST-GUILLAUME
CTÉ YAMASKA
Tél.: (819) 396-2828
Encanteur licencié
2S/8/3

ENCAN DE MACHINERIE AGRICOLE
Le 29 mars 1984
Chez JEAN-GUY BRUNET ET FILS INC.
324 route 221, Lacolle
Ceux qui désirent consigner de la machinerie n'ont qu'à communiquer avec: M. BRUNET à: (514) 246-2845.
CLAUDE QUENNEVILLE
Encanteur licencié
(514) 264-2221
8/3

VOUS qui pensez faire encan ou vendre votre troupeau croisé ou pur sang, communiquer avec:
H.J. COLBERT ENC. LIC.
(Jacques Colbert)
STE-GERTRUDE, CTÉ NICOLET
Tél.: (819) 297-2420
1/11

Grains

Le ministère de l'Agriculture a publié le rapport de l'offre et de la demande des grains, lundi le 13 février. Le rapport sur le maïs, la fève de soja et le blé indique aucun changement comparativement avec celui du 24 janvier.

Jeudi le 16 février, le département américain de l'agriculture annonçait les intentions des ensemencements des producteurs américains en date du 1er février. Elles sont pour le maïs 81.766 millions d'acres et 65.24 millions d'acres pour la fève de soja. Ces superficies représentent une augmentation de 35.8 pour cent de l'année 1983 et sensiblement la même superficie que 1982 pour le maïs. Les ensemencements de la fève de soja sont 2.8 pour cent plus élevés à l'année 1983 et 1.0 pour cent de moins à 1982. L'année record de la superficie ensemencée est 1979 pour la fève de soja qui était de 71.63 millions d'acres et en 1932 pour le maïs, soit une superficie de 113.02 millions d'acres. Ce rapport représente les résultats d'un sondage réalisé auprès de 40 000 producteurs.

Le prochain rapport sur les ensemencements sera publié le 26 juin. Plusieurs facteurs peuvent survenir au cours des prochains mois mais il demeure que les ensemencements de maïs seront beaucoup plus élevés que l'an passé à cause d'un programme moins avantageux pour les producteurs et une diminution de 10 pour cent seulement pour ceux qui acceptent d'y adhérer. Vendredi le 17, le secrétaire du ministère de l'Agriculture a annoncé que la période pour participer aux différents programmes annoncés antérieurement sera prolongée jusqu'au 16 mars. La baisse des prix au cours des dernières semaines influencera certainement les producteurs à s'inscrire aux programmes ou bien des écarts de prix importants entre une céréale et une autre pourraient apporter de légères modifications aux intentions d'ensemencement.

Intentions d'ensemencement pour l'année 1984 — au 1er février 1984 — aux États-Unis — en milliers d'acres

	Estimé — 1984	% comparativement	Superficie ensemencée 83
Maïs	81 766	135.8	60 194
Fève de soja	65 240	102.8	63 480
Blé	82 607	107.5	76 817
Avoine	13 616	67.0	20 308
Orge	10 565	99.6	10 606
Fève blanche	1 456	127.4	1 143

En Argentine

Les récoltes de la fève de soja et du maïs s'annoncent légèrement supérieures à l'an passé. On s'attend à une récolte de 5 millions de tonnes pour la fève de soja comparativement à 3.57 millions de tonnes récoltées en 1983. En 1984, on estime la récolte de maïs à 10 millions de tonnes et des exportations de 6.5 millions de tonnes pour l'année 1984-85.

Afrique du Sud

La sécheresse qui sévit actuellement risque d'endommager la récolte de maïs qui est au stade de la pollennisation. L'an dernier, la récolte était de 3.5 millions de tonnes seulement à cause d'une sécheresse qui était survenue au cours de la même période. Cette année, la récolte était estimée à 9 millions de tonnes mais la situation change à chaque jour. En espérant avoir de la pluie pour une correction de la situation.

Les options de maïs pour mars et décembre ont clôturé à 3.19¼ et 2.82 dollars le boisseau respectivement, vendredi le 17 février.

Armand Mousseau
Agent de commercialisation et d'information FPCCQ

Bovins

Une agence de vente dans le boeuf?...

Au premier coup d'oeil, cela a bien l'air d'une interrogation n'est-ce pas? Pourtant, en réalité en Ontario c'est une décision unilatérale du ministre de l'Agriculture, M. Dennis Trimbell.

En période de récession qui se prolonge indûment, les gouvernements provinciaux ou fédéral se doivent de soutenir leur industrie. Chacun y va à sa façon.

Voici que le 5 janvier dernier, M. Trimbell dévoilait son "plan de restructuration et de développement du secteur des viandes rouges en Ontario". L'élément central de son intervention consiste à l'élaboration et l'opération d'ici 6 mois d'une agence de vente obligatoire pour tous les bovins d'abattage vendus en Ontario.

Je n'ai point besoin de vous dire que la réaction fut plutôt négative chez les producteurs de cette province (encore plus de la part de leur association de producteurs (OCA) et très négative à la Canadian Cattlemen's Association (CCA) et ce, pour plusieurs raisons.

D'une part, à l'heure actuelle, seulement le ⅓ des bouvillons d'abattage en Ontario sont vendus directement à l'abattoir et les producteurs, là-bas au contraire des nôtres, ont bien peur de ce mode de mise en marché bien qu'un rapport financé par l'OCA concluait l'an dernier que la vente directe devait continuer et aurait tout intérêt à augmenter. D'autre part, ce même rapport soutenait que le problème selon les producteurs se situait plutôt au niveau d'un manque d'information sur l'état et les tendances du marché.

De plus, il ne faut pas se le cacher, le ministre Trimbell n'a daigné nommer personne de l'OCA sur le bureau de direction de la commission de mise en marché. Qui plus est, le mandat de l'agence est tellement large (vente, publicité et promotion, développement de l'industrie, etc.) qu'il laisse peu de place à l'association des producteurs de l'Ontario.

Mais par-dessus tout, et on comprend la réaction de la CCA, cette initiative du ministre ontarien, en améliorant le sort de "ses" producteurs, risque de réduire à néant les efforts des provinces de l'Ouest (et de l'Ontario) et du gouvernement fédéral pour en arriver à un programme national de stabilisation des viandes rouges. Ce à quoi le ministre rétorque qu'il n'en est rien puisqu'il n'offre pas, de par ce programme, de subventions directes à ses producteurs.

Pourtant, dans son plan de développement, le ministre annonce que son gouvernement injectera plus de 62 millions de $ dans l'industrie bovine au cours des 5 prochaines années dont 12,5 millions de $ en 1984. L'industrie vache-veau devrait s'accaparer une bonne portion de cet argent puisque l'objectif du gouvernement ontarien est d'accroître de ⅓ en 5 ans le cheptel de vaches de boucherie de cette province qui se situe actuellement à 360 000 têtes. Celui-ci devrait donc atteindre près de 500 000 têtes en 1989. Par ce fait même, le ministre veut réduire la dépendance de ses finisseurs envers les veaux d'embouche de l'Ouest puisque l'on sait qu'à l'heure actuelle, plus de 50% des veaux engraissés en Ontario proviennent de l'Ouest canadien. Pas besoin de vous dire que cela non plus n'a pas eu l'air de plaire à nos camarades de l'Ouest!

Tout cela pour vous démontrer que quoi que l'on fasse, il s'en trouvera toujours un qui se sentira brimé. Mais est-là une raison pour ne pas bouger? Certainement pas! Sauf que tout mouvement doit être fait dans le sens d'un mieux être pour les producteurs. Mais encore faut-il savoir clairement ce qu'ils désirent...

Gaétan Bélanger, agr.
Fédérations des producteurs de bovins du Québec

Porcs

Les prix sont bas... le temps est à l'orage

À chaque cycle à la baisse, après quelques mois de commentaires pessimistes sur l'évolution des prix, le débat s'engage inévitablement sur la question de fond, à savoir l'exposition "froide" des producteurs aux mécanismes du marché.

Le printemps 1984 ne fait absolument pas exception à la règle. La discussion a d'ailleurs pris cette année une dimension peu commune. Dans le domaine des viandes rouges, la problématique des fluctuations des prix du marché est depuis longtemps déjà évaluée selon des critères diamétralement opposés selon l'origine géographique.

En effet, l'ouest du Canada, de mémoire de femme, fort de la conviction

suite à la page 31

PRÉ-AVIS
ENCAN
pour
FERME BLAIS ENRG.
(ALAIN & MARC BLAIS, prop.)
212, rang St-Jean-Baptiste
STE-MARGUERITE
(CTÉ BEAUCE-NORD)
Mercredi, le 7 mars 1984
à 10h30

ATTENTION: En cas de grosse tempête, remis au vendredi 9 mars.
TOUT SERA VENDU: dont un très bon troupeau listé et qualifié pour l'exportation aux USA, sous contrôle laitier PATLQ de: 72 bonnes têtes d'animaux dont 60 Holstein incluant 20 pur sang enregistrées avec papier et 8 NIP et 12 Ayrshire dont 5 pur sang. 2 bons chevaux, 3 tracteurs, toute la machinerie, équipement de laiterie et 4 000 balles de foin.
POUR DÉTAILS: surveillez votre prochaine édition.

DANIEL PAUL-HUS
Encanteur bilingue
Tél.: (514) 773-5660
635, rue Papineau
ST-HYACINTHE, QUÉ.

ATTENTION
ENCAN DE MACHINERIE
en consignation tous les premiers jeudi du mois à partir du 5 avril, du 3 mai, etc.
chez
M. OSCAR DUPRÉ
rang d'Upton
ST-NAZAIRE D'ACTON
Nous aurons un service de transport en s'adressant à:
(819) 398-2693
ou
M. ÉMILE BENOIT
Encanteur licencié
ST-NAZAIRE D'ACTON
(819) 398-2386
N.B.: On aimerait, s'il vous plaît, que votre machinerie soit confirmée pour le 18 mars. Merci. 15/3

VENTE PAR ENCAN
Vendredi, le 2 mars 1984
à 10h00 a.m. sur
"LA FERME MAGORE"
M. RÉAL FORTIER, propriétaire
9e Rang
STE-CÉCILE, COMTÉ FRONTENAC

SERA VENDU: 76 têtes d'animaux Holstein: 40 vaches laitières dont 2 pur sang et plusieurs NIP; 10 taures saillies vêlant en août et septembre, toutes sont nipées; 26 taures et génisses de 6 à 15 mois nipées. Moyenne mobile 15 645 lb test 3,5%. Ces animaux ont subi le test fédéral avec succès.

LA MACHINERIE COMPREND: tracteur Renaud, 4 roues motrices, No 641-4, 1980, 1 000 heures avec cabine et "loader"; presse à foin New Holland No 273 avec lance-balles; presse Ford No 230; 2 remorques à foin Valac 24 pieds, 12 tonnes tandem; faucheuse-conditionneuse Hesston No 1091, 1981; fanneuse Farh; "chopper" New Holland No 38; nez à blé d'Inde, 1 rang Dion, No 750; 2 mangeoires sur remorque 24 pieds, Dion; épandeur d'engrais Schyartz 340 minots, 1980; charrue White No 348 à 3 versoirs, automatique; épandeur d'engrais chimique Vicon; rouleau à terre, 2 sections; niveleuse 7 pieds; herse à finir; herse à disques White, 32 roulettes, 20 pouces; souffleur à neige Leblond Couture 7 pieds; soudeuse électrique 225 ampères, Cougar; "sleigh" avec "rack" pour bois de pulpe; pesée à tracteur; réservoir diesel, 225 gallons avec pompe; génératrice 30 000 watts Winco avec chariot; 1 travail pour sabot de vaches; engin à gazoline International, en très bonne condition; meule; 2 "clippers" électriques; 8 000 balles de foin; quelques antiquités; foule d'articles qu'il est trop long d'énumérer.

CONDITION: Comptant

Cantine sur les lieux.

Encan est faite par:
CLERMONT VEILLEUX
Encanteur licencié
LA GUADELOUPE
Tél.: (418) 459-3332
LIONEL VEILLEUX
LA GUADELOUPE
Tél.: (418) 459-3343

Pour informations:
M. RÉAL FORTIER
(819) 583-1071
CLERMONT VEILLEUX
(418) 459-3332

À noter: que les instruments aratoires sont en très bon état et que la vente des animaux se fera sous la tente. 1/3

ATTENTION! Si vous projetez faire encan de tout genre, j'offre mes services à un prix très spécial. Pour inf.: ÉMILE BENOIT, encanteur licencié. (819) 398-2386, 398-3241. St-Nazaire, cté Johnson. JNO

MESSIEURS qui projetez faire encan de ferme. Estimation de votre roulant sans frais. S.V.P., réservez votre date.

NORMAND BOUCHER
Encanteur licencié, St-Jude, cté St-Hyacinthe, tél.: (514) 792-2095. ... JNO

COLBERT & FRÈRES INC.
STE-GERTRUDE, CTÉ NICOLET
GILBERT COLBERT
Disponible pour tous genres d'encans. Estimation de votre roulant sans frais. Tél.: (819) 297-2711. JNO

ATTENTION: Cultivateurs, je vous offre mes services pour tous genres de vente par encan, je suis aussi acheteur de terre et roulant. Merci pour votre bon encouragement. Ma devise est toujours la même "Bien vous servir". JEAN-PAUL DUBOIS, ENCANTEUR LICENCIÉ, PLESSISVILLE, cté Mégantic. Tél.: (819) 362-7240. JNO

LUCIEN HOULE
ST-ALBERT, CTÉ ARTHABASKA
P. QUÉ.
Encanteur licencié, disponible pour tous genres d'encans. Estimation de votre roulant sans frais. Aussi acheteur de terres et roulants. Tél.: (819) 353-2270. JNO

ATTENTION! CULTIVATEURS!
JE suis toujours "ACHETEUR" de terres avec roulant de ferme au complet quel que soit l'endroit au Québec. Paierais argent comptant. ALBERT BRETON, ENCANTEUR LICENCIÉ, INVERNESS, CTÉ MÉGANTIC. Tél.: (418) 453-2681. JNO

CULTIVATEURS
JE SUIS ACHETEUR de troupeau et de roulant de ferme ou si vous désirez faire encan, communiquez avec FERfaire encan, communiquez avec:
FERNAND CARDIN
Encanteur licencié, DURHAM SUD, cté Johnson. Tél.: (819) 858-2953. JNO

POUR tout genre d'encan je suis à votre disposition, aussi je suis acheteur de votre roulant ou de vos animaux. JEAN-GUY CHAMPIGNY INC., Encanteur licencié, 51, boul. Granby, Roxton-Falls, cté Johnson. Tél.: (514) 548-5733 ou 548-2172. JNO

ENCAN
ATTENTION
JE SUIS à votre disposition pour tous genres d'encan. Réservez votre date immédiatement.
LÉONARD MÉNARD
Encanteur licencié
361, route 148
PLAISANCE, QUÉBEC
Tél.: (819) 427-6448
(819) 427-5387 jour ou soir.
JNO

ATTENTION
CULTIVATEURS ET COMMERÇANTS. Encan public les LUNDIS soir à compter de 19h30: animaux de ferme; les MERCREDIS soir à compter de 20h00: encan de vaches laitières et d'animaux à boeuf. Pour plus de renseignements:
LES ENCANS APOLLO INC.
propriétaire:
JEAN-PAUL RIOUX
Tél.: (819) 839-2781
JNO

CULTIVATEURS LAITIERS
(Chaque lundi)
À l'encan de St-Hyacinthe, sortie 133 route Transcanadienne, il y a vente de vaches laitières par encan à 8h30 p.m. Nous offrons chaque semaine plus de 100 vaches de toutes les qualités et races. Si vous avez à vendre ou besoin de quelques vaches laitières certainement l'endroit idéal pour vos ventes et achats d'animaux laitiers. Toutes ces vaches sont claires de test pour brucellose et garanties en bonne santé.
LES ENCANS
DE LA FERME INC.
(514) 772-2451
JNO

ENCAN ATTENTION
POUR vous cultivateur ou toute autre personne qui désire faire encan ou encore vendre des biens durant l'année 1984, je demeure à votre entière disposition afin de vous aider à combler vos désirs les plus chers. Estimation gratuite si demandée.
CHARLES CHAMPAGNE
Encanteur licencié
R.R. 1, Rang 12
KINGSEY-FALLS
COMTÉ DRUMMOND J0A 1B0
Tél.: (819) 358-2785
5/4

ENCAN
Le 20 avril à 6h00 p.m., le 21 avril à 8h00 p.m. Le plus important et le plus fiable depuis 18 ans dans le Nord-Est pour l'achat et la vente d'équipement de ferme. Le lait se vend à un prix net de 10 $-11 $ les 100 lb, et l'équipement de ferme usagé se vend 50% moins cher dans la région en comparaison des prix au Canada. Pas de douane. Pas de taxe. Nous prenons moins que le taux de change courant et nous parlons le français.
RENÉ J. FOURNIER FARM EQUIP. INC.
SWANTON, VERMONT
(802) 868-4050
2S 22/3

CULTIVATEURS!
CHAQUE semaine, le lundi il y a marché public par encan pour tous les animaux de ferme à ST-HYACINTHE, route Trans-Canada, sortie 133. En plus de tous ces animaux nous avons des ventes de catégories spéciales.
PORCELETS: 11h00 a.m.
CHEVAUX: toutes catégories, 6h00 p.m.
BOUVILLONS d'embouche: 8h00 p.m.
VACHES laitières' 8h30 p.m.
LES VENTES commencent à 11h00 a.m.
INFORMATIONS
LES ENCANS
DE LA FERME INC.
Bureau-chef
St-Pie, cté Bagot
Tél.: (514) 772-2451
JNO

CULTIVATEURS
VOUS désirez vendre votre troupeau ou roulant de ferme par encan ou privément partout au Québec? Je suis votre homme. Mes clients me recommandent à leurs amis.
DANIEL PAUL-HUS
Encanteur bilingue licencié
635, rue Papineau,
St-Hyacinthe
Tél.: (514) 773-5660 JNO

Vente de production Holstein
pur sang et NIP
AU LOCAL DES ENCANS
DE LA FERME INC.
Sortie 133
Route Transcanadienne
ST-HYACINTHE, QUÉ.
Vendredi, le 23 mars 1984
à 13h00
Si vous avez des consignations, nous pourrons les prendre jusqu'au 8 mars 1984.
Communiquez avec:
FERME BERMASKA INC.
ST-PIE
CTÉ BAGOT, P.Q.
J0H 1W0
Tél.: (514) 772-2451
1/3

Si vous désirez vendre votre roulant, troupeau, etc.
Communiquez avec:
ENCANS JULES CÔTÉ INC.
1274, rue Sud
COWANSVILLE, QUÉBEC
Tél.: (514) 263-0670 ou
(514) 263-1434
JNO

MICHEL LAFAILLE
COATICOOK, CTÉ STANSTEAD
QUÉ.
JE SUIS disponible pour tout genre d'encan et achetons roulant de ferme, troupeau, etc. Aussi vaches à lait à vendre en tout temps de l'année.
Pour informations:
Tél.: (819) 849-7351
(819) 849-2814
JNO

REVUE DES MARCHÉS

VOLAILLES

Les prix des volailles nous sont fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture. Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviculture.

Semaine se terminant le 10 février 1984

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES

En caisses régulières.
Prix moyens pondérés du transformateur

POULETS

Moins de 2kg frais (A)	2,321 $
Moins de 2 kg cong. (A et utilité)	2,394 $
2 kg et plus frais (A et utilité)	2,439 $
2 kg et plus cong. (A et utilité)	2,556 $

DINDONS

Moins de 5 kg cong. (A)	—
5 kg et moins de 8 cong. (A)	—
8 kg et plus cong. (A)	—

Semaine se terminant le 24 février 1984

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs à Montréal

POULETS

À griller moins de 2.3 kg	1,145-1,155 $
2.3 kg — 2.8 kg	1,145 $
2.8 kg — 3.2 kg	1,145 $
3.2 kg et plus	1,25-1,27 $

POULES

moins de 2.3 kg	55¢
2.3 kg et plus	90¢

JEUNES DINDONS

moins de 5.4 kg	1,45 $
5.4 kg et moins de 9 kg	1,415 $
9 kg et plus	1,525 $

OEUFS

Prix des oeufs en vigueur à partir du 20 février 1984

	Ces prix sont fournis par la division avicole fédérale de Montréal		Ces prix sont fournis par la Fédération des producteurs d'oeufs du Québec
	Producteurs Ontario	Producteurs Québec	Distributeurs Québec
A-Extra-Gros	1,06 $	1,08 $	1,36 $
A-Gros	1,05 $	1,07 $	1,35 $
A-Moyens	91¢	93¢	1,21 $
A-Petits	55¢	58¢	86¢
A-Tres Petits	20¢	17¢	45¢
En vrac			03 de moins

***N.B.** Ces prix sont établis par les Offices provinciaux de commercialisation des oeufs et sont sujets à des cotisations imposées par ces Offices.*

LAIT

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC JANVIER 1984

% des quotas produits payables en Classe I	82,60%
Prix de la Classe I	45,96 $
Prix moyen du lait excédentaire	37,00 $

(Prix de base pour 100 litres de lait dosant 3,6 de matière grasse; différentiel de 0,45 $ par dixième de kilogramme de gras pour le lait payé en Classe I et de 0,48 $ pour le lait à l'excédentaire.)

PRODUITS LAITIERS

Beurre, lait en poudre, fromage semaine se terminant le 17 février 84

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92 points 4,58 $/kg (contenants de 25 kg) et 93 points: 4,60 $/kg. Prix de vente par la Commission canadienne du lait 4,60-5,65 $/kg 92 et 93 points.

Prix du gros au detail-pains (moyenne hebdomadaire) 5,05 $/kg.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé. Canada 1ere catégorie, sacs 2,74 $/kg. Procédé rouleau, trop peu de prix. Aliments du bétail, 1,67 $/kg.

Poudre de lait de beurre, animal, trop peu de prix. Poudre de lait de beurre comestible, pulvérisé, 1,84 $/kg.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage), comestible, pulvérisé 50¢/kg. Animale, 35¢/kg.

Jeudi 16 février 84

Prix du fromage: blanc 4,684 $/kg, coloré 4,691 $/kg.

FRUITS et LÉGUMES

Prix payés au marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures a.m. le 21 février 84

BETTERAVES: moyennes 3,00-3,50/sac 25 lb, 4,50-5,50/sac 12 sachets de 2 lb.

CAROTTES: 11,00-11,50/24 sachets 2 lb ou 10 sachets de 5 lb, 3,50-4,00/sac 25 lb, grosses 8,00-8,50/sac 50 lb.

CHOUX: de Savoie 18,00/caisse 12 unités, verts 16,00-18,00/caisse 50 lb, moyens 13,00-14,00/sac 50 lb, gros 11,00-12,00/sac 50 lb, rouges 15,00-16,00/caisse 12 unités.

ÉCHALOTES FRANÇAISES: 11,00-12,00/caisse de 12 sachets de 250 gr, 11,00/boite 10 lb.

ENDIVES: 9,00-10,00/caisse 8 lb.

NAVETS: blancs 7,00-7,50/25 lb.

OIGNONS: jaunes gros 11,50-12,00/sac 50 lb, moyens 10,00-10,50/50 lb, 5,00/25 lb, 11,50-12,00/24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb, 2,25/10 lb, petits 0,90-1,00/10 lb.

PANAIS: 8,50/12 sachets de 2 lb, 6,50/20 lb.

POIREAUX: 3,50-4,00/botte de 12 unités.

POMMES DE TERRE: 8,00-8,50/caisse 50 lb, 5,75-6,00/sac 50 lb, 2,50-2,60/sac 20 lb, 1,40-1,50/sac de 10 lb, lavées 6,25-6,50/sac 50 lb, grosses 6,50-7,00/sac 50 lb, rouges 7,00/sac 50 lb, 9,00/caisse 50 lb.

RUTABAGAS: moyens 9,00-9,50/50 lb, gros 4,00-4,50/50 lb, 4,00-4,50/25 lb.



Prix de la pomme à l'état frais

Suite à la réunion du 25 janvier 1984, les membres du Comité de prix à l'état frais, aprés analyse des statistiques sur les entreposages, ont convenu de fixer les prix des pommes McIntosh atmosphère contrôlée (A.C.) et Cortland atmosphère contrôlée (A.C.) à:

À partir du 5 février 1984 McIntosh A.C.	Prix minimum net vendu au détaillant	Livre au grossiste (prix du détaillant moins 12,5%)
12 x 3 lb	14,00 $	12,25 $
9 x 4 lb	14,00 $	12,25 $
8 x 5 lb	14,50 $	12,69 $
Cell pack 120	17,00 $	14,88 $
Cell pack 140	15,00 $	13,13 $
4 x 4 pintes	9,00 $	7,88 $
Minot (vrac)	12,00 $	10,50 $

Les prix pour la Cortland demeurent ceux déterminés par le Comité de prix du 22 novembre 1983, soient:

Cortland A.C.		
12 X 3 lb	13,00 $	11,38 $
9 X 4 lb	13,00 $	11,38 $
8 X 5 lb	13,50 $	11,81 $
Cell Pack 120	16,00 $	14,00 $
Cell Pack 140	14,00 $	12,25 $
4 X 4 pintes	8,00 $	7,00 $
Minot (vrac)	11,00 $	9,63 $

Les prix pour la pomme McIntosh réfrigérée et Cortland réfrigérée demeurent ceux déterminés par le Comité de prix des 6 et 10 janvier 1984.

Pour toutes variétés, ajouter 0,50 $ de plus lorsque vendues dans les régions périphériques (plus de 180 milles de Montréal).

Lorsque l'acheteur prend livraison des pommes directement chez le producteur ou l'emballeur, une allocation de transport de 0,35 $ est allouée et déduite du prix minimum fixé.

Ces prix sont disponibles sur codaphone: (514) 384-5156.

BOVINS

BOVINS VIVANTS ($/100 lb poids vif)

Marchés du Québec

Veaux de grain: 20 février 84

Catégorie	Nombre	Écart de prix ($/lb)	Prix moyen ($/lb)	Semaine précédente
Prix encan Sawyerville				
Nombre de têtes: 18				
400-450 lb	11	90¢-1,015 $	98¢	1,05 $
450-500 lb	—	—	—	—
500 lb et +	—	—	—	—
Prix encan de St-Hyacinthe				
Nombre de têtes: 356				
300-400 lb	32	85-1,07 $	96¢	1,02 $
400-450 lb	83	70-1,00 $	94¢	1,00 $
450-500 lb	112	70-95¢	91¢	97¢
500-550 lb	55	65-90¢	84¢	90¢
550 et +	74	65-80¢	76¢	72¢

Source: MAPAQ, Montréal (514) 384-8250

Marché de Montréal

	Semaine terminée le 18 fév. 84	Semaine précédente
Veaux de lait		
Choix	105,00-128,00	105,00-126,00
Bons	85,00-105,00	85,00-105,00
Moyens	65,00-85,00	70,00-84,00
communs	40,00-65,00	55,00-70,00
de remplacement		
Bons	80,00-109,00	75,00-101,00
Communs et moyens	50,00-80,00	64,00-74,00
Vaches		
D1, D2	47,00-52,00	48,00-52,25
D3	41,00-49,00	42,00-48,75
D5	35,00-43,00	35,00-42,00
Taureaux	52,50-63,25	51,50-60,75

Source: Ag. Canada, Montréal (514) 931-6716

Marché de Toronto

Bovins d'engraissement (grosse ossature, maigre)		
Bouvillons 800 lb et +	—	—
Bouvillons 600-800 lb	80,00-86,00	—
Bouvillons 400-600 lb	—	—
Taures 700 lb et +	—	—
Taures 500-700 lb	76,00-80,00	—
Taures 300-500 lb	—	—
Bovins d'abattage		
Bouvillons A1, A2, 1 000 lb & +	81,00-85,00	82,00-86,00
Taures A1, A2, 850 lb & +	78,00-82,00	78,00-82,00

Source: Ag. Canada, Ottawa 1 (800) 267-8370

Marché d'Omaha (U.S.$)

Bouvillons de choix 1 100-1 300 lb	67,00-68,55	67,50-69,50
Taures de choix 900-1 100 lb	64,00-66,00	65,50-67,25

Source: Commodity News Service, Chicago

Marché à terme — Chicago (U.S.$)

Bovins d'abattage	16 fév. 84	Jeudi précédent	Année précédente
fév. 84	68,70	68,87	63,60
avril 84	66,87	67,77	63,70
juin 84	66,32	66,90	65,02
août 84	63,95	64,77	63,70
oct. 84	61,82	62,50	61,82
déc. 84	62,80	63,55	62,57
Veaux d'embouche			
mars 84	69,75	69,62	71,75
avril 84	68,37	68,70	70,80
mai 84	66,62	67,47	68,92
août 84	66,60	67,50	68,90
sept. 84	66,00	66,55	67,95
oct. 84	65,60	66,20	67,05

Source: The Gazette, Montréal

BOVINS ABATTUS ($/100 lb carcasse)

Prix de gros aux États-Unis (U.S. $)

	Jeudi 16 février 84	Jeudi précédent	Année précédente
Bovins de choix	101,50	103,50	95,50

Source: National Provisioner

Prix de gros du boeuf de l'Ouest expédié par rail à Montréal

	Période du 14 au 20 fév. 84	Semaine précédente	Année précédente
Bouvillons A1, A2	148,00	146,00	136,50
Taurillons A1, A2	146,00	144,00	134,50
Bouvillons type laitier A1, A2	143,00	141,00	131,50
Taures A1, A2	146,00	144,00	134,50
Bouvillons A3	138,00	136,00	126,50
Taures A3	135,00	133,00	123,50
Bouvillons A4	133,00	131,00	121,50
Taures A4	131,00	129,00	119,50
Taurillons B1	133,00	131,00	121,50
Bouvillons type laitier B1	128,00	126,00	116,00
Taurillons C1	130,00	128,00	118,00
Bouvillons type laitier C1	125,00	123,00	113,00
Taures C1	109,00	100,50	103,00
Vaches D1, D2	102,00	94,00	98,00
Vaches D3, D5	102,00	94,00	98,00
Vaches D4	95,00	92,00	96,00

Sources: Ag. Canada, Mtl (514) 931-6716
MAPAQ, Mtl (514) 384-3619

Prix des abats — Est du Canada

Semaine terminée le 18 février 84	Semaine précédente	Année précédente
13,22	13,12	10,43

Source: Rapport sur le marché des bestiaux et de la viande au Canada, Agriculture Canada

PORCS ABATTUS

Prix du porc au Québec (base indice 100 — au 100 lb)

Semaine du 13 février 84

64,00 $

Source: Prix moyens payés à trois abattoirs régionaux

Total des abattages de porc québécois: 94 083

Source: Agriculture Canada

Porcelets Région	Prix maximum par porcelet poids moyen 30 lb
St-Hyacinthe	34,00 $
De Lanaudière	35,00 $
Côte-du-Sud	—
Nicolet	36,00 $
Estrie	35,00 $
Lac-St-Jean	—
Québec	—

Prix fournis par le comité des naisseurs de ces régions.

Prix payés à Toronto

Lundi 20 février 84		La semaine dernière	
Porcs	63,75-64,05	Porcs	66,45-66,55
moyenne	63,93	moyenne	66,51
Truies	—	Truies	—
moyenne	52,75	moyenne	56,60

Prix payés en Ontario

Porcs	62,75-65,50	Porcs	64,65-68,25
moyenne	63,67	moyenne	65,95
Truies	52,00-53,75	Truies	54,25-56,60
moyenne	52,85	moyenne	55,80

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de porcs de l'Ontario.

Suggestion de prix des porcs reproducteurs québécois vendus à la ferme d'élevage.
Prix établis en date du 20 janvier 1984

Sujets	Indice	Prix
Mâles couleur	100	375,00 $
de race pure	$ par point d'indice supplémentaire	5,00 $
Mâle blanc	100	350,00 $
de race pure	$ par point d'indice supplémentaire	5,00 $
Femelle race	85 - 100	250,00 $
pure	101 - 110	325,00 $
	111 - 120	350,00 $
	121 et plus	375,00 $ et plus
Femelle hybride		170,00 $

Source: Société des éleveurs de porcs du Québec

N.B. Les prix ci-haut mentionnés ne sont qu'à titre de suggestion et ne sont pas fixes.

Marché à terme — Chicago (U.S. $)

Porcs vivants	Haut saisonnier	Bas saisonnier	Jeudi le 16 fév. 84
avr. 84			
juil. 84			
août 84			
oct. 84			
déc. 84			
fév. 85			

PRIX NON DISPONIBLES

AGNEAUX

Prix des agneaux à l'encan de St-Hyacinthe 20 février 1984

	Nombre	Écart de prix ($/lb)	Prix moyen ($/lb)
Total: 138			
de lait 30-60 lb	133	1,31-1,53 $	1,45 $
légers 60-80 lb	15	1,05-1,28 $	1,14 $
lourds 80 lb et +	20	82-1,04 $	90¢
brebis et béliers	91	32-47¢	43¢

Prix des agneaux à l'encan de Toronto le 13 février

Catégorie	Poids moyen (lb)	Nombre	Écart de prix ($/lb)	Prix moyen ($/lb)
Total: 864				
Bons agneaux A & B				
80 lb et plus	97	333	82-94¢	88¢
Légers 80 lb et moins	67	272	78-1,00 $	88¢
Agneaux lourds				
100 lb et plus	—	—	—	—
Agneaux de lait	59	259	1,15-1,40 $	1,25 $
Agneaux communs	—	—	—	—
Agneaux d'un an	—	—	—	—
Brebis/moutons	133	312	38-50¢	41¢

Ce rapport est fourni par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec en collaboration avec la Fédération des producteurs d'agneaux et de moutons du Québec.

BETTERAVE À SUCRE

Prix du sucre brut — Mont St-Hilaire

Moyenne de la semaine se terminant vendredi le 17 février 1984:

PRIX NON DISPONIBLES

PROVENDES

Prix de référence basés sur la fermeture des marchés le 17 février 1984

Prix de vente des céréales fourragères aux points suivants:
(en dollars la tonne métrique)

	Montréal	Sorel	Trois-Rivières	Québec
blé	189,55	187,65	—	196,25
avoine	174,75	171,00	171,00	170,00
orge	166,20	164,25	167,25	168,05
maïs américain no 3	182,45	179,30	182,10	184,05
maïs ontarien no 2 (sur rail)	184,10	—	—	188,55

Base de prix: en vrac, FOB camion sauf pour maïs ontarien

Prix de vente des ingrédients à Montréal
(en dollars la tonne métrique)

	semaine dernière	l'an dernier
son de blé	152,50	132,00
gru de blé	152,50	132,00
tourteau de soja 49%	338,20	291,70
tourteau de soja 44%	321,10	287,80
tourteau de canola 34%	246,14	222,00
luzerne déshydratée	215,00	189,00

Prix publiés à la fermeture des marchés à Thunder Bay
(en dollars la tonne métrique, en entrepôt)

	blé fourrager	avoine fourragère no 1	orge fourragère no 1
20 fév. 84	147,60	121,70	123,00
17 fév. 84	146,60	121,60	122,80
16 fév. 84	144,60	121,40	122,70
15 fév. 84	143,70	121,40	122,40
14 fév. 84	143,50	122,00	122,10

***Note:** les prix des céréales, à Thunder Bay, sont publiés après la fermeture de la Bourse de Winnipeg, à titre d'indication des prix au comptant.*

Sources: MAPAQ
Office des provendes du Canada

Clôture...

suite de la page 16

répétés ont donné une clôture électrifiée particulièrement efficace à un coût peu élevé comparativement aux autres systèmes existants.

La première étape de la construction consiste à installer dans les coins des poteaux solides capables de supporter la tension des fils électrifiés. Pour la clôture devant protéger les vergers des chevreuils, on recommande d'installer six fils d'acier, le premier à huit pouces du sol et les autres à dix pouces soit 58 pouces de hauteur totale. Les fils sont mis sous tension à l'aide de tenseurs spéciaux à ressorts. À intervalles, on installe d'autres poteaux pour maintenir la distance entre les fils.

Il s'agit ensuite d'installer une batterie électrique suffisamment puissante pour dissuader les chevreuils de passer. Le courant est bipolaire, les fils sont alternativement positifs et négatifs. Le choc se produit quand l'animal touche deux fils. La deuxième tentative de l'animal sera de passer sous les fils d'où la nécessité de fils près du sol. Ensuite les chevreuils reviendront régulièrement toujours pour tenter de traverser. Il ne faut donc jamais enlever le courant et que celui-ci soit toujours de bonne qualité. Si un individu passe une seule fois, la clôture ne pourra généralement plus l'arrêter par la suite.

Voilà donc une technologie à envisager pour qui doit construire une nouvelle clôture et surtout là où des prédateurs risquent de causer des dommages importants. Avant de prendre une décision il est très important de bien peser toutes les conséquences. Les producteurs doivent savoir que le produit existe et qu'il y a quelques vendeurs qui peuvent les informer sur le sujet.

La décision que chacun prendra doit résider sur une analyse des coûts et des avantages du système de même que des performances.

Renald Bourgeois, agr.

Porc...

suite de la page 29

qu'il possède tous les avantages économiques naturels pour transformer du grain en viande rouge, aura toujours demandé au gouvernement central canadien un programme de soutien des prix minimal unique et universel qui aurait pour but de minimiser les pertes financières du producteur le plus productif, i.e., le producteur de l'Ouest.

Allons, mettez-vous dans leurs souliers, on serait tenté de faire pareil. L'est du pays aura toujours eu une approche différente.

Quelque part en Ontario, où l'ouest devient l'est, le point de vue change et les producteurs de porcs se mettent tout à coup à préconiser une politique de soutien des revenus qui tend à couvrir le coût de production et si les programmes deviennent trop lourds à porter pour l'État, on est même prêt à régler le problème en préconisant la gestion de l'offre.

Que les points de vue diffèrent d'ouest en est sur ce vaste continent, rien de plus normal, parlez-en donc à monsieur Trudeau ou monsieur Mulroney, mais que les affrontements est-ouest se multiplient, voilà qui devient dangereux et compliqué.

Serait-on à la veille de la guerre froide du cochon, de l'agneau et du boeuf?

Au moment où monsieur Whelan parle de déposer en chambre un projet de Loi sur la stabilisation des prix dans le secteur des viandes rouges, (porc, agneau et boeuf) l'ouest qui n'a pas encore publié le Vol du Corbeau autour d'Ottawa, tente à tout prix de faire déposer un projet de Loi basé sur une stabilisation historique des prix, excluant toute compensation additionnelle dans le cadre d'un régime de stabilisation des revenus provincial.

Pendant ce temps, une partie de l'Ontario, le Québec et les Maritimes contestent vigoureusement les propositions qui viennent de l'ouest via Ottawa en soulignant les désavantages relatifs pour l'est d'un tel programme de stabilisation.

Le secteur agricole canadien est une fois de plus partagé sur une question de sous et on se demande sérieusement comment le gouvernement libéral canadien pourra bien s'y prendre pour obtenir l'appui d'une majorité significative des producteurs de porcs, d'agneaux ou de bovins, sur un projet de Loi, quel qu'il soit...

Entre-temps, on se demande qui exactement versera combien du manque à gagner que le producteur a connu lors de la vente de ses animaux depuis plus d'un an au Québec; à suivre ce printemps...

Agnès Jarnuszkiewicz, FPPQ

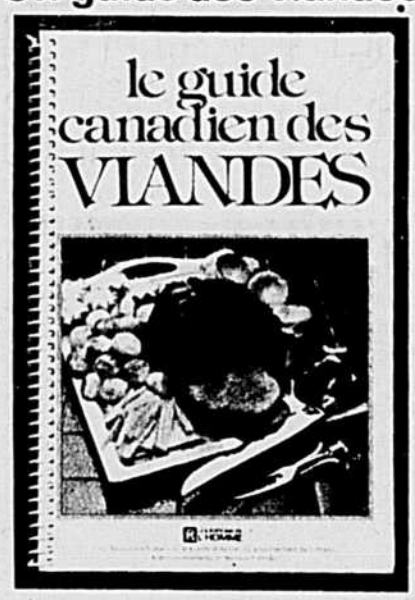
Réunion...

suite de la page 3

par le Syndicat de la région des Laurentides demandant une modification au règlement de contribution. Par cette résolution, on voulait que les producteurs paient leur contribution selon le nombre d'arbres et non à l'acrage. M. Mailloux a expliqué sa décision en disant qu'il avait été convenu l'an passé que le règlement ne serait pas changé tant et aussi longtemps que les causes pendantes devant les tribunaux n'auront pas été entendues.

Le Conseil d'administration a par ailleurs réélu à la présidence de la Fédération M. Marcel Mailloux pour une deuxième année. Son vice-président demeure M. Hertel Gagnon, de l'Estrie. Le troisième membre de cet exécutif sera pour la prochaine année, M. Rodrigue Turcotte, de la région de Québec. Il prend la relève de M. Claude Beaudry, des Laurentides.

Un guide des viandes



La Division de la consultation en alimentation d'Agriculture Canada annonce la parution de sa toute dernière publication intitulée le *Guide canadien des viandes*, publié aux Éditions de l'Homme (4,95 $).

Ce ligre de 96 pages présente l'information complète sur l'achat, l'entreposage et la préparation de la viande soit le boeuf, l'agneau, le porc, le veau, les abats et les produits carnés transformés. On y trouve aussi des photographies en couleur des coupes de viande, des tableaux de durée de cuisson et des recettes intéressantes qui font de cet ouvrage un guide de grande valeur pour les débutants et les experts.

Le *Guide canadien des viandes* est conçu de façon à être facile d'emploi. Une reliure spirale joint deux couvertures rigides couvertes de plastique.

Appareils électriques avares d'énergie

Les soldes d'hiver sur les appareils électriques vont bon train et cette année les acheteurs peuvent vérifier la consommation en énergie des nouveaux produits en consultant l'étiquette Énerguide. Quelques appareils consomment effectivement beaucoup moins d'énergie que d'autres. Selon M. Robin Haighton de l'Association canadienne de normalisation, organisme qui met les appareils à l'essai et détermine leur consommation en énergie, les congélateurs dépensent de 30 à 35 pour cent moins d'énergie depuis la mise en oeuvre du Programme Énerguide.

Innocuité des chopes en étain

Jadis, l'étain contenait un grand pourcentage de plomb. Des historiens ont même avancé que la cause de la chute de l'Empire romain était l'intoxication par le plomb. Selon Sandra Dunn de l'Ontario Crafts Council, l'étain canadien utilisé dans la fabrication d'ustensiles ménagers n'est pas toxique, car il ne contient pas de plomb. Même les tasses pour bébés ne présentent aucun danger.

Vos aviseurs fiables en comptabilité informatisée conçue pour les producteurs agricoles.



QUÉBEC — Rolland Allard, St-Nicolas, P. Qué.

À l'acquisition de ma ferme en '65, je profitais d'un service informatisé pour la suivie immédiate de l'évolution de mon entreprise. Depuis un an je participe au plan "option" de l'U.P.A. de Québec. J'obtiens ainsi des rapports comptables informatisés simples et complets. Les services des conseillers de l'U.P.A. facilitent ma planification fiscale.



Dorothée et Simon Baillargeon
ST-HYACINTHE
Fermes Élevages Baillargeon Inc.
L'Ange Gardien, Qué.

Au cours des années '70 je prenais avantage de la comptabilité informatisée de Canfarm. Depuis un an déjà, j'utilise les services de Agri-Informatique, la nouvelle formule Canfarm. Plusieurs raisons m'ont incité à revenir à l'informatique, entre autres: ensemble des services spécialisés, gestion, fiscalité et conseils professionnels que m'offre Agri-Informatique.



Voyez la franchise de votre localité

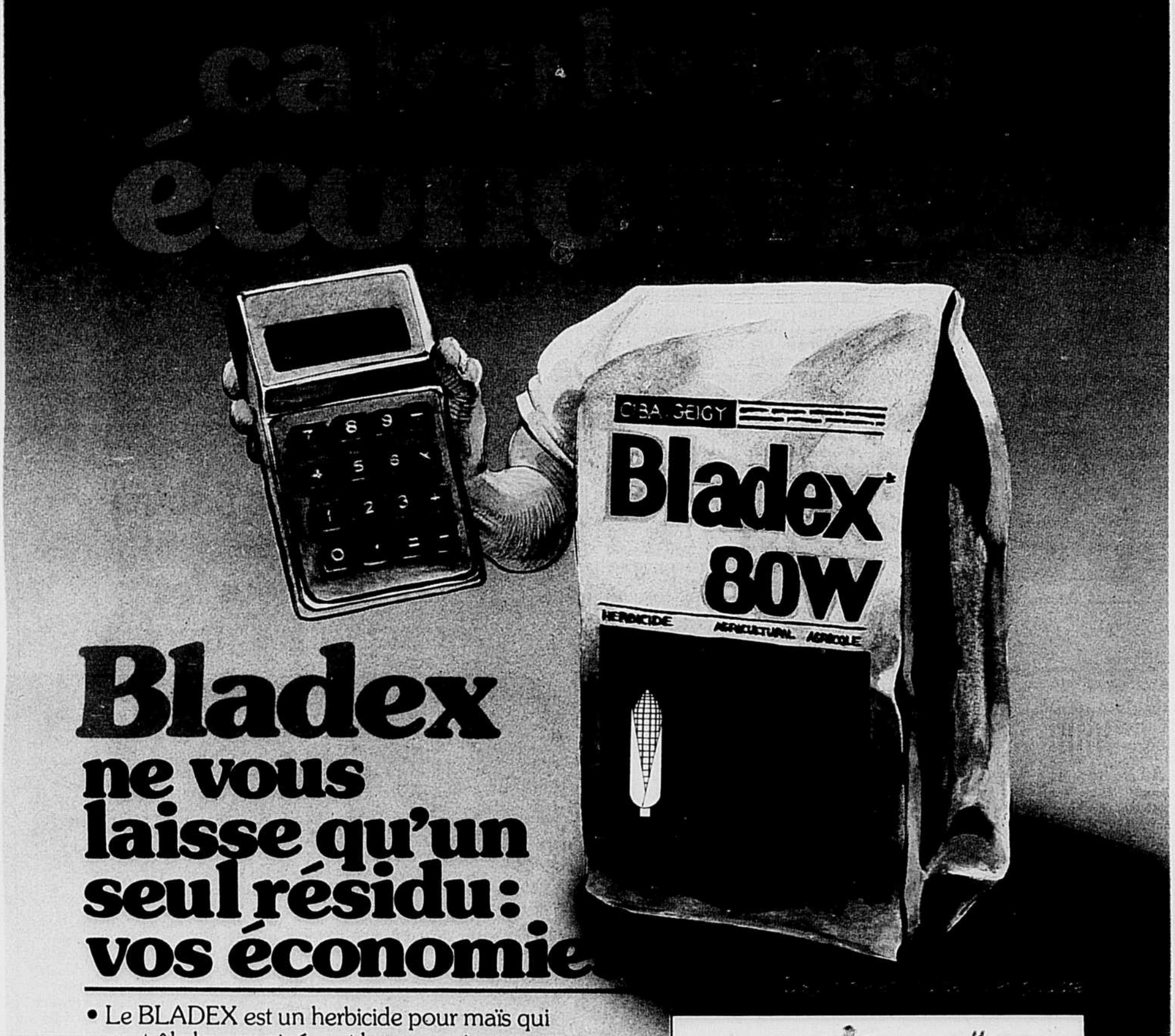
ST-HYACINTHE
AGRI-INFORMATIQUE
(514) 774-3505
BEDFORD
(514) 248-4382
FARNHAM
(514) 293-5327
MARIEVILLE
(514) 460-3911
ROXTON FALLS
(514) 548-2146
SOREL
(514) 742-3746
ST-HUGUES
(514) 794-2512
ST-ANTOINE SUR RICHELIEU
(514) 787-2186

FÉDÉRATIONS DE L'UPA
NICOLET
(819) 293-5838
QUÉBEC EST, NORD, OUEST
(418) 687-9951
CÔTE-SUD
(418) 856-3044
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
(819) 762-0833
BEAUCE
(514) 228-5588
SAGUENAY LAC ST-JEAN
MALTAIS, Réjean
(418) 549-7353

GRANBY
Multi-service Granby inc.
(514) 372-3339
HAWKESBURY (Ontario est)
SYSTÈMES D.S.M. Ltée
(613) 632-4178
SHERBROOKE
AGRO GESTRIE
(819) 821-2423
MONTRÉAL (région)
SERVI-AGRICULTURE INC.
(514) 253-1333
TROIS-RIVIÈRES
AGRI-GESTION MAURICIE
(819) 373-7746

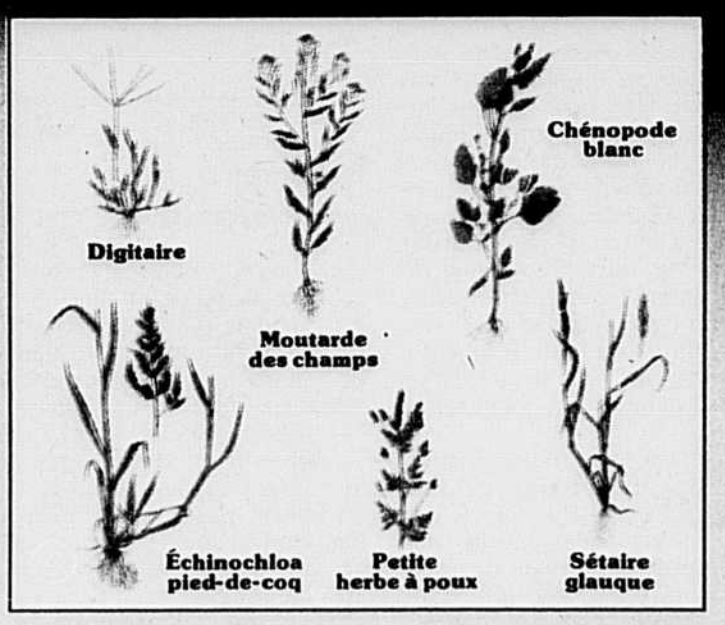
DISTRIBUÉ PAR:
L'Industrielle-Services Techniques Inc.
Division Agro-Alimentaire
2, Complexe Desjardins, Montréal, Qué. H5B 1B3
(514) 284-1111

L'herbicide pour maïs Bladex



Bladex ne vous laisse qu'un seul résidu: vos économie

- Le BLADEX est un herbicide pour maïs qui contrôle les graminées et les mauvaises herbes à feuilles larges, sans laisser de résidus.
- Il constitue également une excellente base pour un mélange avec par exemple, le DUAL-CIBA- GEIGY.
- Très flexible, le BLADEX s'adapte à votre horaire en vous offrant le choix de l'appliquer en pré-semis, en pré-émergence ou en post-émergence.
- BLADEX, c'est la façon définitivement économique d'éliminer les mauvaises herbes.



CIBA–GEIGY CANADA LTÉE Division agricole
6860 Avenue Century, Mississauga, Ontario L5N 2W5

*Bladex est une marque déposée de Shell Canada Ltée.
Ciba-Geigy Canada Ltée en est l'usager autorisé.

Lisez toujours le mode d'emploi avant usage.